



Public Inquiry Into Foreign Interference in Federal
Electoral Processes and Democratic Institutions

Enquête publique sur l'ingérence étrangère dans les
processus électoraux et les institutions démocratiques
fédérales

Public Hearing

Audience publique

**Commissioner / Commissaire
The Honourable / L'honorable
Marie-Josée Hogue**

**VOLUME 6
INTERPRÉTATION FRANÇAISE**

Held at :

Library and Archives Canada
Bambrick Room
395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Wednesday, March 27, 2024

Tenue à:

Bibliothèque et Archives Canada
Salle Bambrick
395, rue Wellington
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Le mercredi 27 mars 2024

INTERNATIONAL REPORTING INC.

<https://www.transcription.tc/>

(800)899-0006

II Appearances / Comparutions

Commission Lead Counsel /
Procureure en chef de la commission

Shantona Chaudhury

Commission Counsel /
Avocat(e)s de la commission

Gordon Cameron
Erin Dann
Matthew Ferguson
Hubert Forget
Howard Krongold
Hannah Lazare
Jean-Philippe Mackay
Kate McGrann
Lynda Morgan
Siobhan Morris
Annie-Claude Poirier
Gabriel Poliquin
Natalia Rodriguez
Guillaume Rondeau
Nicolas Saint-Amour
Daniel Sheppard
Maia Tsurumi
Leila Ghahhary
Emily McBain-Ashfield
Hamza Mohamadhossen

Commission Research Council /
Conseil de la recherche de la
commission

Geneviève Cartier
Nomi Claire Lazar
Lori Turnbull
Leah West

Commission Senior Policy Advisors /
Conseillers principaux en politiques de la
commission

Paul Cavalluzzo
Danielle Côté

III

Appearances / Comparutions

| | |
|---|--|
| Commission Staff / Personnel de la commission | Annie Desgagné Casper Donovan Michael Tansey |
| Ukrainian Canadian Congress | Donald Bayne Jon Doody |
| Government of Canada | Gregory Tzemenakis Barney Brucker |
| Office of the Commissioner of Canada Elections | Christina Maheux Luc Boucher Nancy Miles |
| Human Rights Coalition | Hannah Taylor Sarah Teich |
| Russian Canadian Democratic Alliance | Mark Power Guillaume Sirois |
| Michael Chan | John Chapman Andy Chan |
| Han Dong | Mark Polley Emily Young Jeffrey Wang |
| Michael Chong | Gib van Ert Fraser Harland |
| Jenny Kwan | Sujit Choudhry Mani Kakkar |

IV Appearances / Comparutions

Churchill Society

Malliha Wilson

The Pillar Society

Daniel Stanton

Democracy Watch

Wade Poziomka
Nick Papageorge

Canada's NDP

Lucy Watson

Conservative Party of Canada

Nando de Luca

Chinese Canadian Concern Group on
The Chinese Communist Party's
Human Rights Violations

Neil Chantler

Erin O'Toole

Thomas W. Jarmyn
Preston Lim

Senator Yuen Pau Woo

Yuen Pau Woo

V
Table of Content / Table des matières

| | PAGE |
|---|-------------|
| Opening Statement by/Déclaration d'ouverture par Ms. Shantona Chaudhury | 13 |
| Overview Report: Definitions by /Aperçu de rapport: Définitions par Me Jean-Philippe MacKay | 18 |
| Overview Report: Definitions by /Aperçu de rapport: Définitions par Ms. Siobhan Morris | 22 |
| Overview Report: Definitions by /Aperçu de rapport: Définitions par Me Jean-Philippe MacKay (cont'd/suite) | 31 |
| Presentation: Canada's Electoral Process by/Présentation: Processus électoral canadien par Mr. Daniel Sheppard | 35 |
| Presentation: Canada's Electoral Process by/Présentation: Processus électoral canadien par Me Hamza Mohamadhossen | 43 |
| Overview Report: Federal Entities by /Aperçu de rapport : Entités fédérales par Ms. Erin Dann | 48 |
| Overview Report: Federal Entities by /Aperçu de rapport : Entités fédérales par Me Hannah Lazare | 51 |
| Overview Report: Federal Entities by /Aperçu de rapport : Entités fédérales par Ms. Erin Dann(cont'd/suite) | 56 |
| Panel Discussion : Diaspora Experiences with Electoral Interference/Discussion des panélistes : Expériences Diaspora avec l'interférence électorale | 63 |
| Panel introduction by/Introduction des panélistes par Ms. Kate McGrann | 63 |
| Statement by/Déclaration par Dr. Hamed Esmailion | 65 |
| Statement by/Déclaration par Mr. Yuriy Novodvorskiy | 78 |
| Statement by/Déclaration par Mr. Mahmet Tohti | 91 |
| Statement by/Déclaration par Ms. Grace Dai Wollensak | 113 |
| Statement by/Déclaration par Mr. Jaskaran Sandhu | 133 |
| Statement by/Déclaration par Ms. Winnie Ng | 152 |

VI
Table of Content / Table des matières

| | PAGE |
|--|-------------|
| Final Remarks by/Remarques finales par Mr. Jaskaran Sandhu | 167 |
| Final Remarks by/Remarques finales par Mr. Yuriy Novodvorskiy | 169 |
| Final Remarks by/Remarques finales par Ms. Grace Dai Wollensak | 169 |
| Final Remarks by/Remarques finales par Dr. Hamed Esmailion | 171 |

Ottawa, Ontario

--- L'audience débute le mercredi 27 mars 2024 à 9 h 30

LE GREFFIER: À l'ordre, s'il vous plaît.

Cette séance de la Commission sur l'ingérence étrangère est maintenant en cours. La commissaire Hogue préside.

Il est 9 h 30.

COMMISSAIRE HOGUE: Alors, bonjour à toutes et à tous. Alors, aujourd'hui marque l'ouverture de la deuxième série d'audiences publiques de la Commission d'enquête sur l'ingérence étrangère dans les processus électoraux et les institutions démocratiques fédérales.

Je tiens à souligner que ces audiences se tiennent sur un territoire traditionnel du peuple algonquin anichinabé.

Je suis Marie-Josée Hogue. Certains d'entre vous le savent déjà, et j'ai été nommée commissaire pour présider les travaux de la Commission et les mener à bon port, étant, bien évidemment, assistée d'un groupe de professionnels compétents et aguerris.

L'équipe d'avocats et d'avocates est dirigée par Me Shantona Chaudhury que plusieurs d'entre vous ont déjà rencontrée.

Où que vous soyez, je vous souhaite la bienvenue et je vous remercie de l'intérêt que vous portez aux travaux de la Commission. Il témoigne de l'importance que vous accordez à notre démocratie et aux valeurs qui sont les nôtres.

1 Après avoir tenu plus tôt cette année des
2 audiences publiques préliminaires portant sur les enjeux
3 découlant de l'obligation de maximiser la transparence tout
4 en protégeant la confidentialité des informations liées à la
5 sécurité nationale, la Commission entame aujourd'hui des
6 audiences publiques portant sur des questions qui sont au
7 cœur de son mandat. Il s'agit d'abord d'évaluer et d'examiner
8 l'ingérence étrangère ayant possiblement eu lieu lors des
9 élections générales de 2019 et de 2021 et, le cas échéant,
10 les répercussions que cette ingérence a pu avoir sur
11 l'intégrité de ces élections.

12 Cet aspect de nos travaux est fondamental
13 puisque'il permettra de mieux comprendre les menaces
14 auxquelles nos processus démocratiques ont pu être
15 confrontés, ce qui nous sera utile notamment lorsque viendra
16 le temps de formuler des recommandations pour renforcer la
17 protection de ces mêmes processus démocratiques.

18 Il s'agit ensuite d'examiner et d'évaluer, le
19 cas échéant, la façon dont l'information relative à cette
20 ingérence étrangère a circulé au sein de l'appareil
21 gouvernemental fédéral et vers les élus durant les périodes
22 électorales et au cours des semaines qui ont suivi les
23 élections, ainsi, évidemment, que les mesures qui ont été
24 prises en réaction à cette information. Ce volet est aussi
25 très important puisque'il ne suffit pas d'identifier les
26 menaces, il faut aussi y répondre efficacement.

27 Les constats que nous tirerons à l'issue de
28 ces audiences seront également fort utiles lorsque, dans une

1 phase ultérieure des travaux, nous étudierons l'ingérence
2 étrangère dans les processus électoraux et les institutions
3 démocratiques de façon plus large, ainsi que la capacité de
4 l'appareil gouvernemental à la détecter et à y faire face.

5 Je compte d'ailleurs sur les avocats pour
6 respecter le cadre que la Commission a mis en place et ne pas
7 empiéter sur ce qui fera l'objet du second volet des travaux.

8 Durant les audiences préliminaires, nous
9 avons eu l'occasion de discuter en profondeur du défi de
10 concilier les principes d'ouverture et de transparence,
11 caractéristiques d'une commission d'enquête, avec la
12 nécessité de protéger les intérêts du Canada en matière de
13 sécurité nationale. Il m'apparaît opportun de souligner
14 certains des constats auxquels cet exercice a mené.

15 Je suis bien consciente que certains seront
16 d'avis que trop d'informations sont gardées secrètes tandis
17 que d'autres seront plutôt d'avis que trop d'informations
18 sont divulguées. Ce que je souhaite que le public retienne,
19 c'est que, quoique l'équilibre parfait puisse être difficile,
20 voire impossible à atteindre, la Commission cherche
21 constamment à maximiser la transparence de ses travaux.

22 D'une part, personne ne peut raisonnablement
23 mettre en doute le fait que le public et les journalistes qui
24 contribuent justement à former le public ont intérêt à savoir
25 si les processus démocratiques du Canada ont été ciblés par
26 des acteurs étrangers et si leurs efforts ont eu un impact
27 sur l'intégrité des élections. Le processus adopté par la
28 présente enquête doit donc être le plus transparent possible

1 et donner lieu à un rapport qui puisse être examiné, compris,
2 et évalué par le public. Plusieurs l'ont souligné et je
3 partage leur avis.

4 D'autre part, il est manifeste que le
5 gouvernement et le public ont un intérêt impérieux à
6 préserver et protéger la confidentialité des informations
7 dont la divulgation pourrait porter atteinte à la sécurité
8 nationale et qu'une enquête publique qui révélerait des
9 informations très sensibles pourrait, selon les
10 circonstances, faire plus de mal que de bien, et des témoins
11 ont expliqué pourquoi.

12 Je retiens donc que si l'ouverture et la
13 transparence sont des vertus, le secret peut, selon les
14 circonstances, l'être également. Je m'explique.

15 Lorsque le secret vise des informations
16 détenues par le gouvernement, le secret est souvent considéré
17 avec suspicion. Pourtant, il faut reconnaître qu'il existe un
18 intérêt public très grand à protéger certaines formes de
19 secret. Ainsi, les audiences préliminaires ont notamment
20 démontré qu'il peut être nécessaire d'empêcher la divulgation
21 de certains types d'informations pour que le Canada puisse
22 poursuivre des activités qui sont vitales pour assurer sa
23 sécurité nationale ou encore pour respecter ses engagements
24 internationaux.

25 Elles ont aussi démontré que cela est
26 particulièrement vrai dans le domaine de l'ingérence
27 étrangère puisqu'il est possible que des acteurs étatiques
28 étrangers sophistiqués soient eux-mêmes engagés dans la

1 collecte d'informations sur le Canada et sur ses citoyens.

2 Il faut en effet être conscient que toute
3 information divulguée publiquement dans le cadre de la
4 présente enquête deviendra connue, non seulement des
5 Canadiens, mais aussi d'états et d'organisations ayant des
6 intérêts opposés à ceux du Canada. Il s'agit d'une réalité
7 dont la Commission doit tenir compte. Les informations
8 susceptibles de révéler les sources de renseignements, les
9 moyens de collecte ou les cibles des enquêtes sont, dans un
10 tel contexte, particulièrement sensibles. Leur divulgation à
11 des acteurs hostiles pourrait causer de graves préjudices à
12 la fois aux citoyens et au Canada dans son ensemble. Cela
13 pourrait diminuer notre capacité à détecter et à répondre à
14 l'ingérence étrangère.

15 Cela ne veut toutefois pas dire que toutes
16 les informations liées à la sécurité nationale sont
17 intrinsèquement secrètes ou doivent être tenues à l'écart du
18 public. Loin de là. Informer et renseigner la population, au
19 contraire, m'apparait primordial puisque cela lui permettra...
20 nous permettra de reconnaître les tentatives d'ingérence
21 étrangère et de mieux y faire face. Cela augmentera ainsi sa
22 résilience, ce qui permettra de diminuer l'impact de
23 l'ingérence étrangère.

24 Cependant, ceux qui ont témoigné lors des
25 audiences préliminaires, tout comme les participants qui ont
26 formulé des observations à l'issue de celle-ci, s'accordent
27 généralement à dire qu'au moins certaines informations liées
28 à la sécurité nationale doivent être tenues secrètes, et cela

1 inclut certaines informations qui sont pertinentes pour le
2 mandat de la Commission.

3 Je ne suis certes pas la première commissaire
4 à devoir prendre en compte les intérêts de la sécurité
5 nationale dans le cadre d'une enquête publique, mais il
6 existe peu d'exemples, voire aucun, d'une enquête dont le
7 mandat est aussi étroitement lié au secret d'État que celle-
8 ci.

9 Certains témoignages nous ont aussi permis de
10 comprendre que d'autres motifs peuvent également justifier le
11 secret et devoir être mis en balance avec l'intérêt public
12 pour de la transparence.

13 Le premier de ces motifs découle des
14 préoccupations exprimées par des membres de certaines
15 communautés de la diaspora et par d'autres personnes qui
16 pourraient être la cible d'activités d'ingérence étrangère.
17 Les personnes qui font l'objet d'une répression
18 transnationale de la part de régimes étrangers peuvent
19 éprouver des craintes très réelles à l'idée de parler
20 publiquement de leur expérience et, de ce fait, la Commission
21 devra vraisemblablement offrir à certains témoins des
22 protections incompatibles avec une procédure totalement
23 transparente.

24 Un second motif découle de la nécessité de ne
25 pas compromettre une enquête en cours ou une poursuite en
26 matière criminelle ou toute autre enquête. Je ne fais pas
27 référence ici à la présente enquête, mais bien à d'autres
28 enquêtes qui peuvent avoir été entreprises. Ici aussi,

1 l'importance de permettre l'enquête d'aboutir peut justifier
2 que certaines informations soient gardées secrètes.

3 Le mandat confié à la Commission lui impose
4 d'ailleurs expressément l'obligation d'exercer ses fonctions
5 en veillant à ne compromettre aucune enquête ou poursuite en
6 matière criminelle en cours. Tout au long des présentes
7 audiences, je prendrai donc en compte et tenterai d'optimiser
8 tous ces intérêts.

9 Je tiens à souligner que, jusqu'à maintenant,
10 la confidentialité liée aux questions de sécurité nationale
11 n'a aucunement entravé ma capacité à rechercher la vérité. La
12 Commission a eu accès dans leur intégralité à une grande
13 quantité de documents classifiés, c'est-à-dire sans qu'ils ne
14 soient caviardés pour protéger la sécurité nationale. En
15 fait, la confidentialité liée à la sécurité nationale jusqu'à
16 maintenant ne nous empêche pas d'effectuer le travail qui
17 nous a été confié, mais elle pose de réelles difficultés
18 lorsque je tente de maintenir un processus ouvert et
19 transparent.

20 Les travaux de la Commission évoluent sur une
21 ligne très mince. Ainsi, les présentes audiences publiques
22 font suite à d'autres audiences que j'ai dû dernièrement
23 tenir à huis clos. En effet, le Procureur général du Canada a
24 demandé que certaines preuves soient reçues en l'absence des
25 participants et du public puisque, selon lui, elles
26 impliquaient des informations qui, si elles avaient été
27 divulguées, auraient porté préjudice à la sécurité nationale.

28 Après avoir entendu les représentations des

1 avocats et de leurs représentants lors d'une première journée
2 tenue à huis clos, j'ai conclu que je devrais faire droit à
3 sa demande et j'ai accepté de recevoir de la preuve lors
4 d'audiences à huis clos. J'ai d'ailleurs rendu une décision
5 en ce sens, laquelle peut être consultée sur le site de la
6 Commission puisqu'elle y est publiée intégralement.

7 La Commission a donc récemment tenu six jours
8 d'audiences à huis clos lors desquelles de la preuve a été
9 administrée. Étant toujours soucieuse de l'importance de la
10 transparence, la Commission prépare des sommaires de la
11 preuve administrée lors de ces audiences à huis clos et elle
12 les produira en preuve au cours des présentes audiences.

13 De plus, lorsque j'ai estimé que certaines
14 des informations communiquées lors de ces audiences
15 pourraient être rendues publiques sans porter indument
16 atteinte à la sécurité nationale et qu'elles seraient utiles
17 pour permettre au public de comprendre ce qui s'est passé
18 lors des dernières élections, j'ai demandé aux avocats de la
19 Commission de faire en sorte que ces informations soient de
20 nouveau présentées en preuve dans le cadre de ces présentes
21 audiences publiques.

22 La Commission a déployé, déploie, et
23 continuera donc de déployer beaucoup d'efforts pour que le
24 public ait accès au plus d'informations possible.

25 C'est dans ce contexte et compte tenu de ces
26 impératifs que la Commission a opté pour des règles de preuve
27 et de procédures souples qui, je l'espère, lui permettront
28 d'atteindre certains de ses objectifs : rechercher la vérité,

1 entendre des points de vue différents, voire divergents,
2 informer adéquatement le public et protéger la sécurité
3 nationale et la sécurité personnelle de certaines personnes
4 vulnérables. Ainsi, vous constaterez au cours des prochains
5 jours que la preuve ne sera pas toujours administrée selon
6 les règles généralement applicables devant les tribunaux.

7 J'estime en effet que les règles habituelles,
8 qui sont pourtant essentielles dans d'autres forums, seraient
9 trop rigides dans le cadre de la présente Commission.
10 Certains acteurs hostiles sont en effet susceptibles de
11 s'intéresser à certains de ceux qui témoigneront, ce qui
12 nécessite la mise en place de mesures protectrices, et
13 plusieurs des documents et des informations qui doivent être
14 examinés sont des documents classifiés, ce qui empêche de les
15 divulguer intégralement et nous oblige à être créatifs pour
16 néanmoins communiquer le maximum possible de leur contenu.

17 Les parties, via leurs avocats, ont déjà été
18 informées des règles de preuve qui seront applicables et
19 Me Chaudhury en exposera les grandes lignes dans quelques
20 minutes.

21 Je souligne toutefois dès maintenant que
22 certains témoins travaillant au sein du Service de
23 renseignement ne seront pas identifiés. Compte tenu des
24 enjeux de sécurité que cela peut soulever, il est inhabituel
25 que des employés de ce service qui sont inconnus du public
26 témoignent publiquement. Les avocats de la Commission leur
27 ont demandé de le faire, mais pour écarter les risques que
28 cela pose à leur sécurité, j'ai permis que leur identité soit

1 protégée. Ils ont, dans ce contexte, accepté de témoigner.

2 Cela dit, ceux qui occupent les plus hautes
3 fonctions au sein des agences de renseignement témoigneront
4 et seront, eux, identifiés.

5 Comme je l'ai déjà mentionné à quelques
6 reprises, la Commission doit réaliser ses travaux dans un
7 délai serré, et c'est un euphémisme. Ainsi, le temps qui sera
8 accordé aux parties pour contre-interroger les témoins est
9 nécessairement limité. Voulant être juste et équitable, la
10 Commission a opté pour la règle du 1 pour 1, c'est-à-dire que
11 les parties et les intervenants auxquels j'ai accordé le
12 droit de contre-interroger auront collectivement le même
13 temps pour interroger... pour contre-interroger un témoin –
14 pardon – que le temps dont les avocats de la Commission ont
15 bénéficié pour interroger ce même témoin.

16 Usant de son meilleur jugement, la Commission
17 déterminera la façon dont ce temps de contre-interrogatoire
18 sera partagé par l'ensemble des parties. Elle invite
19 toutefois les parties et les intervenants concernés à se
20 concerter pour identifier lesquels parmi eux auront le plus
21 grand intérêt à contre-interroger un témoin donné et elle
22 leur permet de convenir d'un partage différent de celui que
23 la Commission prévoira. Il s'agit là, bien évidemment, d'une
24 suggestion, mais qui a comme objectif d'éviter qu'une
25 multitude de contre-interrogatoires courts et superficiels
26 soient menés pour plutôt favoriser un petit nombre de contre-
27 interrogatoires, certes plus longs, mais plus efficaces et
28 plus utiles. Évidemment, seuls les avocats des participants

1 pourront faire en sorte que cet objectif soit atteint.

2 En travaillant avec les avocats de la
3 Commission à la préparation des présentes audiences, j'ai
4 d'ailleurs réalisé à quel point la Commission doit pouvoir
5 compter sur la collaboration de tous les participants pour
6 assurer la transparence et maximiser l'information qu'elle
7 fournira au public.

8 J'en appelle donc à votre créativité et à
9 votre flexibilité à tous pour nous permettre de combiner tous
10 les intérêts en jeu. Bien qu'en dernière analyse, il
11 m'appartiendra évidemment de déterminer si les processus
12 permettent d'atteindre l'équilibre nécessaire entre le fort
13 intérêt du public pour l'ouverture et la transparence et la
14 nécessité de préserver la sécurité nationale et la sécurité
15 personnelle de certaines personnes, je compte sur vous tous
16 pour m'appuyer dans l'atteinte de cet équilibre.

17 Je passe maintenant à notre menu pour les
18 prochains jours.

19 Aujourd'hui, après de courtes présentations
20 par des membres de la Commission, nous aurons le privilège
21 d'entendre le point de vue des représentants de diverses
22 diasporas, ce qui procurera à nos travaux un éclairage
23 essentiel. Ceux-ci réunis en panels nous permettront de mieux
24 comprendre certains enjeux sociopolitiques et la façon dont
25 l'ingérence étrangère se manifeste envers certains de leurs
26 membres. Ils nous feront notamment part de leurs expériences
27 et de leurs conséquences.

28 Par la suite, nous entendrons l'audition

1 d'une quarantaine de témoins parmi lesquels se trouvent des
2 représentants des agences de renseignement, des élus, anciens
3 et actuels, des représentants de partis politiques,
4 d'Élections Canada, du Bureau du commissaire aux élections,
5 des hauts fonctionnaires, des membres du Cabinet, ainsi que
6 le premier ministre. Ces témoins seront d'abord interrogés
7 par des avocats de la Commission, puis contre-interrogés par
8 l'ensemble ou par certains avocats des participants, selon ce
9 qui aura été décidé quant au partage du temps. L'avocat d'un
10 témoin aura aussi l'occasion de l'interroger brièvement et
11 les avocats de la Commission pourront le réinterroger s'ils
12 l'estiment opportun.

13 À l'issue de ces audiences, les participants
14 seront invités à nous transmettre des observations. Le temps
15 accordé pour ce faire sera court, cela est inévitable vu les
16 délais qui seraient imposés à la Commission, mais il
17 permettra néanmoins à chacun de nous faire part de son point
18 de vue.

19 Je tiens d'ailleurs à remercier les
20 participants et leurs avocats qui, confrontés à des
21 contraintes de temps importantes qui découlent de ces mêmes
22 délais serrés, se sont relevé les manches et jusqu'à
23 maintenant ont fait preuve d'une disponibilité remarquable.
24 Ce sont des conditions exigeantes pour tous, mais qui se
25 justifient par l'importance du sujet et la nécessité de tirer
26 des constats utiles rapidement.

27 Tous font preuve d'un grand désir de
28 coopération et à chercher à aider la Commission plutôt qu'à

1 lui nuire. Ce professionnalisme vous honore, Mesdames et
2 Messieurs les avocats, et je vous en remercie.

3 Je cède maintenant la parole à Me Chaudhury,
4 l'avocate en chef.

5 Merci.

6 **--- DÉCLARATION D'OUVERTURE PAR Me SHANTONA CHAUDHURY:**

7 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Merci, Madame la
8 Commissaire.

9 Bonjour, je m'appelle Shantona Chaudhury et
10 je suis l'avocate en chef de la Commission sur l'ingérence
11 étrangère. Je vais prendre les prochaines minutes pour vous
12 expliquer ce à quoi vous pouvez vous attendre lors du
13 déroulement de l'audience.

14 Alors, nous allons commen... d'abord, laissez-
15 moi vous expliquer la portée des audiences. Comme la
16 commissaire vous l'a expliqué, cette audience et le premier
17 rapport de la commissaire mettent en cause les
18 alinéas A(1) (A) et A(1) (B) mandat de la Commission, c'est-à-
19 dire les allégations d'ingérence étrangère dans les élections
20 générales de 2019 et 2021, y compris leur impact et le flot
21 d'informations aux décideurs et des actions prises en
22 réponses dans les périodes précédant et suivant immédiatement
23 les élections.

24 La preuve qui sera produite au cours des
25 prochaines semaines devra donc porter spécifiquement à ces
26 questions et l'examen des témoins devra également porter sur
27 ces questions. Les questions et la preuve qui ne se
28 rapportent pas aux paramètres des élections de 2019 et 2021

1 seront donc reportées à la deuxième étape de l'enquête de la
2 Commission.

3 Je vous rappelle que la deuxième phase qui
4 correspond aux clauses A(1)(C) du mandat de la Commission
5 portera sur l'examen de la capacité du Canada de détecter,
6 décourager, et contrer l'ingérence étrangère.

7 Alors, à quoi peut-on s'attendre pour les
8 prochaines semaines?

9 Je vais maintenant vous donner un bref aperçu
10 du déroulement des deux prochaines semaines d'audience qui
11 nous attendent.

12 Aujourd'hui, nous commencerons par trois
13 présentations des avocats de la Commission, lesquelles sont
14 destinées à fournir un contexte et à aider les participants
15 et le public à comprendre la preuve qui sera administrée lors
16 de ces audiences.

17 La première présentation portera sur un
18 nombre de définitions clés figurant dans le mandat de la
19 Commission. Par exemple : quelles sont les différentes
20 définitions de l'ingérence étrangère? Que signifient les
21 expressions « institutions démocratiques » et « processus
22 démocratiques »?

23 La deuxième présentation donnera une vue
24 d'ensemble du processus électoral canadien afin que le public
25 et les participants puissent se familiariser avec certains
26 des concepts dont il sera question lors des audiences.

27 La troisième présentation décrira les entités
28 du gouvernement fédéral impliquées dans les questions

1 d'ingérence étrangère et donnera un aperçu de la structure du
2 gouvernement canadien, de la communauté nationale de la
3 sécurité et du renseignement, et de l'infrastructure
4 électorale du Canada, ainsi que d'autres concepts qui seront
5 explorés plus en profondeur à mesure que la preuve est
6 dévoilée.

7 Ensuite, cet après-midi, comme l'a indiqué la
8 commissaire, nous entendrons un panel de représentants de
9 nombreux groupes et communautés issus de la diaspora. Ceux-ci
10 nous feront part de leur expérience en matière d'ingérence
11 étrangère et des défis auxquels ils ont été confrontés.

12 Il y a deux choses importantes à retenir à
13 propos de ce panel. Premièrement, il s'agira d'une discussion
14 animée par une avocate de la Commission et non d'un
15 interrogatoire. Les panélistes partageront de l'information
16 qui aidera à contextualiser le travail de la Commission. Ils
17 ne sont pas appelés à témoigner sur des faits précis. Ainsi,
18 bien que les avocats des parties puissent suggérer des
19 questions pour les membres du panel, il n'y aura pas de
20 contre-interrogatoire.

21 Deuxièmement, la discussion avec le panel
22 portera sur l'expérience des communautés issues de la
23 diaspora en général et non les élections fédérales de 2019 et
24 2021 en particulier. Il s'agira donc de la seule partie des
25 présentes audiences qui n'est pas spécifiquement liée aux
26 divisions A et B du mandat. Comme la commissaire l'a
27 mentionné précédemment, cette partie est destinée à fournir
28 un contexte et un aperçu pour aider la Commission dans

1 l'ensemble de son travail.

2 Bon, après ça, les témoignages commenceront
3 demain avec un premier panel de témoins d'Élections Canada
4 suivi d'un second panel des témoins du Bureau de la
5 commissaire aux élections fédérales.

6 Nous recommencerons après les vacances de
7 Pâques, mardi prochain, nous entendrons un panel de
8 représentants des partis politiques qui auront fait l'objet
9 d'un contrôle de sécurité par rapport aux séances
10 d'informations des agences de renseignement sur les élections
11 et l'ingérence étrangère dans les élections.

12 Les derniers cinq jours de l'audience seront
13 consacrés à faire comparaitre un grand nombre de témoins du
14 gouvernement fédéral, y compris les sous-ministres et
15 d'autres hauts fonctionnaires du SCRS, de la Commission de la
16 sécurité des télécommunications du Canada, la GRC, Affaires
17 mondiales Canada, Sécurité publique Canada et le Bureau du
18 Conseil privé.

19 La Commission convoquera en tant que panel le
20 panel du Protocole public en cas d'incident majeur, qu'on
21 appelle communément « le panel des cinq », pour les élections
22 de 2019 et 2021, de même que des membres clés du Groupe de
23 travail sur les menaces en matière de sécurité et de
24 renseignements visant les élections.

25 La Commission convoquera aussi des membres...
26 des ministres du Cabinet, des représentants du Bureau du
27 premier ministre, et le premier ministre lui-même.

28 Comme vous pouvez l'imaginer, nous aurons

1 donc cinq journées bien chargées et nous comptons sur la
2 collaboration des parties et de leurs avocats.

3 Laissez-moi maintenant prendre un instant
4 pour vous expliquer les particularités de la façon dont la
5 Commission adressera la question de la confidentialité des
6 renseignements dans le contexte des audiences.

7 Ceux d'entre vous qui participez ou avez
8 regardé les audiences de la fin de janvier et du début de
9 février, vous vous rappellerez que les informations produites
10 devant la Commission sont parfois classifiées. Et donc, tel
11 que la commissaire l'a expliqué, la Commission doit, fidèle à
12 son mandat, éviter de divulguer des informations qui peuvent
13 porter atteinte à la sécurité nationale. La Commission a, à
14 cette fin, développé un protocole qu'elle appliquera
15 lorsqu'une question est posée par un avocat qui pourrait
16 enfreindre la confidentialité des questions de sécurité
17 nationale. Ces protocoles seront partagés avec les avocats de
18 participants.

19 Lorsqu'un témoin se fait poser une question
20 par un avocat et qu'il est impossible de répondre à la
21 question sans enfreindre la sécurité nationale, alors, à ce
22 moment-là, le témoin ou son avocat déclarera officiellement
23 que la question... qu'aucune réponse ne peut être donnée à cette
24 question dans un cadre public.

25 Et une fois que cette déclaration est faite,
26 il sera présumé que la déclaration comme quoi la question
27 divulguerait des informations qui pourraient porter atteinte
28 aux intérêts du Canada, à la défense ou à la sécurité

1 nationale, et que l'objection a donc été formulée sur la base
2 de ces motifs.

3 Troisièmement, une fois que la question est
4 enregistrée, l'avocat passera à la question suivante.

5 Une fois que l'examen des témoins est
6 terminé, la commissaire reverra toutes les questions qui ont
7 été passées sous silence et, s'il y a lieu de faire enquête
8 plus approfondie sur l'information en question, l'information
9 sera résumée ou divulguée de façon autre pour éviter qu'elle
10 porte atteinte aux intérêts identifiés dans le mandat de la
11 Commission. Ce protocole permettra aux audiences de se
12 dérouler en harmonie en dépit des défis que pose le caractère
13 sensible de certaines informations.

14 Alors, nous allons maintenant passer aux
15 présentations officielles pour ouvrir la séance de ce matin.

16 Merci.

17 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci, Maitre Chaudhury.

18 **--- APERÇU DE RAPPORT: DÉFINITIONS PAR**

19 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:**

20 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Bonjour, Madame la
21 Commissaire.

22 **COMMISSAIRE HOGUE:** Bonjour.

23 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Bonjour également
24 aux participants, membres du public.

25 Mon nom est Jean-Philippe MacKay, je suis
26 avocat de la Commission, et aujourd'hui je suis accompagné de
27 Me Siobhan Morris partager le podium avec moi pour faire une
28 partie de la présentation sur le premier rapport sommaire

1 intitulé « Définitions de termes clés du mandat de la
2 Commission » – en anglais : « Definitions of key terms in the
3 Commission's Terms of reference ».

4 Donc, avant de commencer la présentation en
5 tant que telle, vu que je suis le premier, donc ceci
6 fonctionne, c'est déjà une bonne chose. Donc, je suis le
7 premier à présenter un rapport sommaire, donc je vais vous
8 expliquer essentiellement ce que représente ce rapport
9 sommaire aux fins des travaux de la Commission.

10 Donc, comme Madame la commissaire le
11 mentionnait, comme Me Chaudhury l'a mentionné également, les
12 délais de cette commission sont serrés et, dans ce contexte,
13 les avocats de la Commission doivent faire appel à certains
14 outils qui permettent la mise en preuve d'une vaste quantité
15 d'informations sans le besoin d'appeler des témoins pour
16 introduire chacun de ces éléments d'information.

17 Donc, par le passé, des commissions d'enquête
18 comme celle-ci ont développé un outil appelé « le rapport
19 sommaire » – « Overview Report » en anglais – pour présenter
20 de vastes quantités d'informations lorsqu'il n'est pas
21 nécessaire ou strictement nécessaire d'appeler des témoins
22 pour ce faire.

23 L'objectif de ces rapports est de présenter
24 ces informations de manière concise et synthétique dans un
25 rapport qui contient également des références en notes en bas
26 de page. Donc, dans le rapport sommaire que je vous présente
27 aujourd'hui, qui va être bientôt disponible sur le site web
28 de la Commission, il y a une série de notes en bas de page

1 qui expliquent les sources, les sources publiques qui sont
2 utilisées par les avocats de la Commission dans le rapport,
3 et c'est le même processus qui a été appliqué aux autres
4 rapports sommaires qui vous seront présentés par mes
5 collègues un peu plus tard.

6 Donc, la raison de ce rapport, comme je viens
7 de vous le dire, est d'éviter la tenue d'audiences indument
8 longues.

9 Pour celles et ceux qui veulent se référer
10 aux Règles, ce sont les règles 42 à 44b) des Règles de
11 procédure de la Commission qui expliquent le processus par
12 lequel ces rapports sont produits. Et donc, dans les Règles,
13 ce qu'on peut voir, c'est le processus qu'on a suivi ici. Les
14 avocats de la Commission ont produit les rapports et les
15 rapports ont été partagés avec les parties pour obtenir leurs
16 commentaires et certaines des parties ont partagé avec la
17 Commission des commentaires, commentaires qui sont précieux.
18 Sans nécessairement qu'ils soient reflétés ou intégrés dans
19 les rapports, ces commentaires permettent aux avocats de la
20 Commission de préparer et de produire un rapport de grande
21 qualité.

22 Et donc, à partir du moment où les rapports
23 sont finalisés et les parties ont soumis leurs observations,
24 nous produisons le rapport, comme nous le faisons
25 aujourd'hui, et à partir de ce moment-là, les participants et
26 la commissaire peuvent utiliser, peuvent s'appuyer sur le
27 contenu de ces rapports dans le cadre des travaux de la
28 Commission.

1 Bien entendu, ces rapports ne sont pas... on ne
2 prétend pas qu'ils soient exhaustifs et de cette manière il
3 est possible pour les parties, tout comme pour les avocats de
4 la Commission, de compléter le contenu de ces rapports au
5 courant des audiences de la Commission.

6 Par le fait même, la commissaire n'est pas
7 obligée, ce n'est pas parce que ce sont des avocats de la
8 Commission qui ont produit les rapports, la commissaire n'est
9 pas obligée de retenir ces rapports. Il est toujours... la
10 commissaire est toujours libre, comme pour tout élément de
11 preuve, de choisir les éléments sur lesquels elle va
12 s'appuyer dans le cadre de ses travaux et de la rédaction du
13 rapport, et dans la même veine, les parties peuvent être en
14 désaccord avec certains aspects des rapports sommaires et il
15 leur est également loisible de compléter l'information au
16 courant de la phase factuelle de l'enquête de la Commission.

17 Donc, avant de céder la parole à ma collègue,
18 Me Morris, la présentation d'aujourd'hui concerne le rapport
19 sur les définitions clés, et les définitions évidemment ne
20 sont pas exhaustives, et l'intention est de plutôt explorer
21 certains termes, certaines notions qui se retrouvent dans le
22 mandat de la Commission pour permettre une meilleure
23 compréhension de la preuve qui va être administrée au courant
24 des prochaines semaines parce qu'évidemment, la preuve qui va
25 être présentée au public lors de ces audiences publiques
26 concernera les notions d'ingérence étrangère, de processus
27 démocratiques, d'institutions démocratiques, et de processus
28 électoraux.

1 Le mandat de la Commission, vous voyez ici
2 sur l'image deux extraits des termes du mandat, et dans ce
3 mandat, on voit, et c'est pas nécessairement limité aux
4 divisions A et B pour lesquelles nous sommes réunis
5 aujourd'hui, mais lorsqu'on regarde l'ensemble du mandat de
6 la Commission, on peut voir ces notions qui sont mentionnées
7 dans le décret qui crée la Commission.

8 Donc, j'inviterais Me Morris à prendre le
9 podium pour continuer cette présentation et je reprendrai le
10 micro dans quelques instants.

11 **--- APERÇU DE RAPPORT: DÉFINITIONS PAR Me SIOBHAN MORRIS:**

12 **Me SIOBHAN MORRIS:** Bonjour, Madame la
13 commissaire. Bonjour, tout le monde.

14 Comme mon collègue vous l'a indiqué, je
15 m'appelle Siobhan Morris et <coupure audio>.

16 ...le SCRS. Alors, ces définitions viennent de
17 divers ministères et institutions, telles que Sécurité
18 publique Canada ou l'établissement sur la sécurité des
19 télécommunications. Cette définition vient aussi du monde
20 universitaire, de la loi canadienne, des comités
21 parlementaires et d'autres sources.

22 Je vais commencer par voir les définitions
23 qui viennent du gouvernement fédéral dans la première partie
24 de son rapport et ensuite je vais passer aux défini... <coupure
25 audio> d'institutions démocratiques.

26 Alors, il faut comprendre que les définitions
27 qui viennent du gouvernement fédéral sont relativement
28 uniformes. Dans la *Loi sur le service canadien du*

1 hauts fonctionnaires ou des partis
2 politiques, entre autres. »

3 Le rapporteur spécial indépendant définit
4 aussi l'ingérence étrangère en faisant référence à ces trois
5 éléments que l'on retrouve dans la *Loi du SCRS*. Donc :

6 « L'ingérence étrangère implique des États ou des entités
7 agissant en leur nom. »

8 Sécurité publique Canada définit l'ingérence
9 étrangère comme :

10 « ...des moyens clandestins, trompeurs
11 et parfois menaçants utilisés par des
12 États étrangers pour promouvoir leurs
13 propres objectifs stratégiques au
14 détriment des intérêts nationaux du
15 Canada. »

16 En vertu de ce... donc, les exemples
17 d'ingérence étrangère comprennent les menaces, le harcèlement
18 ou l'intimidation par des États étrangers ou des personnes
19 agissant en leur nom contre toute personne au Canada, des
20 communautés au Canada ou leurs êtres chers à l'étranger, et
21 cela comprend aussi tenter de s'ingérer dans les institutions
22 et processus démocratiques du Canada, tels que les élections,
23 le vol de la propriété intellectuelle ou du savoir-faire du
24 Canada, ou imposer des conditions de marché pour obtenir un
25 avantage économique, ou cibler des fonctionnaires à tous les
26 ordres du gouvernement pour influencer les politiques
27 publiques et la prise de décision d'une manière clandestine,
28 trompeuse ou menaçante.

1 Parlons maintenant des organismes qui gèrent
2 les élections.

3 Donc, le Groupe de travail sur les menaces en
4 matière de sécurité et de renseignements visant des élections
5 dit que :

6 « L'ingérence étrangère vise à
7 influencer les résultats des
8 élections et à miner la confiance du
9 public envers les institutions
10 démocratiques du Canada. »

11 Le Protocole public en cas d'incident
12 électoral majeur, lui, définit l'ingérence comme :

13 « ...le fait de s'impliquer dans une
14 situation où sa participation n'est
15 pas souhaitée ou utile pour, par
16 exemple, affecter les processus
17 électoraux, orienter des débats ou
18 saper la confiance envers les
19 institutions ou les processus
20 démocratiques. »

21 Le Protocole public en cas d'incident est un
22 mécanisme qui permet de communiquer avec les électeurs
23 canadiens en cas d'incident majeur. Une revue du Protocole en
24 2021 a noté que l'interférence n'est pas définie dans le
25 Protocole, l'ingérence n'est pas définie dans le Protocole,
26 mais il s'agit de :

27 « Toute action où la participation de
28 l'agent n'est pas souhaitée ou utile

1 dans le but d'affecter les processus
2 électoraux, d'abuser la confiance du
3 public, de saper la confiance envers
4 les processus démocratiques et les
5 dirigeants, la confiance envers les
6 médias, et aussi semer la division au
7 sein des alliances internationales. »

8 Le Canada fait aussi partie du mécanisme de
9 réponse rapide du G7 qui est une initiative de coordination
10 parmi les pays du G7 pour identifier et contre toute
11 influence étrangère qui menace la démocratie. On définit
12 l'ingérence étrangère, donc :

13 « Toute tentative d'influencer et
14 d'intimider, de manipuler ou de
15 corrompre, ou de discréditer
16 secrètement des individus, des
17 organismes, des gouvernements, ou de
18 s'ingérer dans leur fonctionnement et
19 de promouvoir les intérêts d'un pays
20 étranger. »

21 À cause de l'évolution constante des
22 activités de ces acteurs étrangers, on a recentré notre
23 attention sur la manipulation de l'information et l'ingérence
24 étrangère pour décrire des comportements qui ont un impact
25 négatif ou le potentiel de l'avoir sur les processus
26 politiques, et ça comprend toutes les pratiques visant à
27 manipuler l'information et comprend aussi les activités
28 délibérées et coordonnées par une gamme d'acteurs comprenant

1 les États et les non-États et d'autres organismes.

2 L'ingérence étrangère et certains types
3 d'ingérence étrangère se retrouvent également dans la
4 législation canadienne. Le rapport souligne deux parties de
5 législation qui traite de ces concepts : la *Loi électorale du*
6 *Canada* et la *Loi sur la protection de l'information*.

7 La *Loi électorale du Canada* ne définit pas
8 explicitement l'ingérence étrangère mais fixe différentes
9 interdictions qui visent à empêcher des personnes étrangères
10 de s'ingérer ou d'influencer les processus électoraux
11 canadiens en finançant des partis ou des candidats, des
12 associations électorales de district ou des participants en
13 utilisant une station radio de diffusion à l'étranger pour
14 influencer... d'exercer une influence sur le processus
15 électoral, engager des dépenses pour favoriser les candidats
16 ou leur nuire, un parti ou un dirigeant d'un parti, commettre
17 une infraction en droit canadien afin d'influencer le vote
18 lors d'une élection fédérale.

19 Pendant ce temps-là, la partie 20, le
20 paragraphe 20(1) de la *Loi sur la protection étrangère* fait
21 des menaces étrangères un délit. Ce délit est limité dans le
22 sens où quelqu'un utilise des menaces ou de la violence pour
23 amener une personne à commettre un agissement qui vise à
24 augmenter la capacité d'une entité étrangère à faire du mal
25 aux intérêts canadiens ou là où la loi pourrait... où
26 l'agissement pourrait être néfaste aux intérêts canadiens.
27 Cette définition ne représente pas l'ingérence étrangère non
28 violente, y compris l'ingérence dans les processus

1 électoraux.

2 Et enfin, le rapport collecte différentes
3 définitions fixées par d'autres pays et par l'Union
4 européenne.

5 Par exemple, l'Australie a mis en place des
6 lois qui criminalisent l'ingérence étrangère et la définit
7 comme :

8 « Une activité par ou au nom d'une
9 puissance étrangère qui est
10 coercitive, contraignante, trompeuse,
11 corruptrice ou clandestine, et est
12 contraire aux valeurs et à la
13 souveraineté de l'Australie. Cela
14 inclut une puissance étrangère qui
15 essaye secrètement et négativement de
16 s'ingérer dans la société
17 australienne pour faire avancer leurs
18 intérêts stratégiques, politiques,
19 militaires, sociaux ou économiques
20 aux dépens de l'Australie. »

21 La définition australienne cible de façon
22 prédominante l'ingérence dans le domaine politique ou
23 gouvernemental ou de l'ingérence qui est néfaste à la
24 sécurité nationale plutôt que l'ingérence auprès des
25 processus de marché ou des individus.

26 Le département de Homeland Security aux
27 États-Unis définit cela comme étant :

28 « Une action malicieuse, entreprise

1 par des gouvernements ou acteurs
2 étrangers, qui vise à semer la
3 discorde, manipuler le discours
4 public, discréditer le système
5 électoral, orienter le développement
6 politique ou déranger les marchés
7 afin de saper les intérêts des États-
8 Unis et de ses alliés. »

9 Le FBI décrit similairement l'ingérence
10 étrangère comme :

11 « Des actions secrètes par des
12 gouvernements étrangers pour semer la
13 désinformation, semer la discorder,
14 et au bout du compte mettre à mal la
15 confiance en les institutions
16 démocratiques et les valeurs. »

17 Pour l'Union européenne, un document de
18 travail a défini l'ingérence étrangère comme :

19 « Des agissements effectués par ou au
20 nom d'un État étranger qui est de
21 nature coercitive, trompeuse ou
22 corruptrice, et qui va à l'encontre
23 de la souveraineté, des valeurs et
24 des intérêts de l'Union européenne. »

25 À ce stade, j'aimerais inviter mon collègue à
26 parler des définitions des institutions démocratiques et
27 processus démocratiques indiqués dans le rapport.

28 Merci.

1 --- APERÇU DE RAPPORT: DÉFINITIONS PAR Me JEAN-PHILIPPE

2 MacKAY (suite):

3 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Bonjour à nouveau.

4 Ma tâche est facilitée par le fait que les
5 termes « institutions démocratiques » et « processus
6 démocratiques » sont utilisés de manière interchangeable et
7 couvrent essentiellement une même réalité, et évidemment,
8 quand on regarde les termes du mandat de la Commission, on
9 voit que les processus électoraux également y sont
10 mentionnés, et comme nous le verrons, les processus
11 électoraux sont assimilés à une institution démocratique et à
12 un processus démocratique.

13 Donc, bien entendu, et c'est le point de
14 départ de cette partie de la présentation, le Parlement et le
15 pouvoir exécutif constituent bien entendu un processus
16 démocratique et des institutions démocratiques, et la même
17 chose peut être dite pour le processus électoral.

18 Évidemment, la Commission s'intéresse à la
19 perspective des agences de renseignement sur l'ingérence
20 étrangère mais aussi sur la manière dont ces agences
21 perçoivent et décrivent ces processus. Donc, dans les
22 rapports publics du SCRS qui sont publiés annuellement, le
23 Service affirme que le processus électoral, que ce soit en
24 dehors ou pendant les élections, constitue une institution et
25 un processus démocratique.

26 Selon cette perspective du Service canadien
27 du renseignement de sécurité, le processus électoral comprend
28 les éléments suivants, soit les élections à tous les niveaux

1 de gouvernement, les politiciens et les partis politiques, et
2 les médias.

3 Quant au Centre de la sécurité des
4 télécommunications (CST), le CST dans son premier rapport
5 public sur les cybermenaces en 2017, auquel il est fait
6 référence dans le rapport sommaire, se concentre sur trois
7 aspects du processus démocratique, dont les élections, partis
8 politiques et politiciens, et les médias, médias qui doivent
9 être entendus au sens large, donc une notion qui comprend
10 autant les médias conventionnels que les médias sociaux.

11 Plus récemment, en 2019, le Centre Cana... le
12 CST a modifié le dernier élément pour parler des électeurs,
13 pour mettre davantage l'accent sur la cible de l'ingérence
14 étrangère plutôt que par le moyen par lequel la communication
15 de certains renseignements qui peuvent être associés à une
16 forme d'ingérence étrangère peut se manifester.

17 Et donc, ce que le CST indique dans le
18 rapport de 2019, c'est que « les électeurs interagissent avec
19 les partis politiques, les candidats, et entre eux-mêmes au
20 moyen des médias sociaux et traditionnels », d'où cette
21 modification au dernier élément.

22 Le CST ajoute que :

23 « Les menaces qui pèsent sur les
24 élections consistent notamment à
25 empêcher les électeurs de voter, à
26 falsifier les résultats des
27 élections, à voler les bases de
28 données des électeurs, et à manipuler

1 les médias traditionnels et sociaux
2 afin d'influencer le débat politique
3 ou de réduire la confiance envers le
4 processus démocratique. »

5 Donc, ce sont là des moyens possibles qui
6 sont décrits par le CST.

7 Sur cette question des personnes ou des
8 entités qui peuvent être ciblées par l'ingérence étrangère,
9 le rapport sommaire au paragraphe 48 discute de la
10 perspective du – et là, je n'ai seulement que l'acronyme en
11 anglais qui me vient à l'esprit – NSICOP, le Comité
12 parlementaire sur la sécurité nationale et le renseignement,
13 donc c'est déjà difficile de maîtriser les acronymes dans une
14 seule langue, essayer de les maîtriser dans deux langues,
15 c'est une tâche qui est assez monumentale. Ceci étant dit,
16 donc, le Comité explique que l'ingérence étrangère vise les
17 élus, les fonctionnaires et le personnel de tous les paliers
18 de gouvernement, ainsi que les gouvernements autochtones
19 évidemment qui sont inclus dans cette description. Donc, sous
20 cet angle, le pouvoir législatif est également compris dans
21 les institutions démocratiques.

22 Maintenant, et puis encore là on voit une
23 série d'acronymes, mais je vais parler de SITE pour parler du
24 Groupe de travail sur les menaces à la sécurité et sur le
25 renseignement concernant les élections et pour ce qui est du
26 protocole public.

27 Donc, selon le groupe de travail SITE, le
28 processus électoral canadien est une institution démocratique

1 et les examens qui ont été faits, les exercices du protocole
2 pour 2019 et 2021 expliquent que le processus électoral
3 canadien évidemment est une institution démocratique.

4 Donc, comme je vous le disais au départ, ce
5 sont des notions qui s'assimilent les unes aux autres et
6 décrivent une même réalité.

7 L'aspect intéressant ici, c'est l'élément
8 d'écosystème, donc que le processus électoral est décrit
9 comme un écosystème dans lequel un ensemble de composantes
10 interagissent entre elles et dans cet écosystème se trouvent
11 les électeurs, les partis politiques, le monde universitaire,
12 la société civile, les médias et les médias sociaux,
13 Élections Canada, le Commissaire aux élections... la
14 Commissaire, excusez-moi, aux élections fédérales, et les
15 organismes de sécurité et de renseignement.

16 Pour ce qui est du rapporteur spécial sur
17 l'ingérence étrangère, dans le rapport qui a été produit en
18 2023, le rapporteur spécial souligne que les élections en
19 tant que telles et les partis politiques sont des
20 institutions et des processus démocratiques. Le rapporteur
21 ajoute que :

22 « Les institutions démocratiques
23 incluent certaines institutions
24 gouvernementales, telles que le
25 pouvoir exécutif, l'Assemblée
26 législative, les institutions
27 indépendantes que sont Élections
28 Canada, et le Commissaire aux

1 élections fédérales. »

2 Et enfin, le Comité permanent de l'accès à
3 l'information et la protection des renseignements personnels
4 et de l'éthique (ETHI) inclut également les politiques et les
5 programmes gouvernementaux dans les institutions
6 démocratiques.

7 Et pour conclure, une note sur des éléments
8 qui nous proviennent du Secrétariat aux institutions
9 démocratiques du Bureau du Conseil privé. Les institutions
10 démocratiques comprennent le processus électoral, la
11 formation même du gouvernement, la séparation des pouvoirs,
12 la Chambre des communes, le Sénat, et le gouverneur général.

13 Donc, ceci termine la première présentation
14 concernant le rapport sommaire et j'inviterais maintenant mon
15 collègue, Me Sheppard à prendre la parole.

16 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci, Maitre MacKay.
17 Merci, Maitre Morris.

18 **--- PRÉSENTATION: PROCESSUS ÉLECTORAL CANADIEN PAR**

19 **Me DANIEL SHEPPARD:**

20 **Me DANIEL SHEPPARD:** Bonjour, Madame la
21 commissaire.

22 La prochaine présentation de l'avocat de la
23 Commission souligne les processus électoraux canadiens pour
24 les parties et participants, il n'y a pas de rapport de
25 survol associé à cette présentation. Donc, en soi, cela ne
26 forme pas une preuve devant la Commission, mais plutôt,
27 l'objet de cette présentation vise à s'assurer que les
28 participants et peut-être surtout les membres du public

1 puissent travailler avec la Commission avec une compréhension
2 commune des processus démocratiques.

3 Donc, je diviserai mon temps aujourd'hui avec
4 mon collègue Mohamadhossen et nous allons parler de questions
5 telles que pourquoi nous tenons des élections dans une
6 démocratie et la nature des élections libres et justes,
7 comment la carte électorale du Canada est établie, quelles
8 sont les règles concernant quand les élections ont lieu, le
9 rôle des différents participants dans le processus électoral,
10 comment les candidats sont choisis, la période électorale en
11 tant que telle, une introduction brève du régime de
12 financement politique, et une description des mécanismes de
13 base de la journée électorale, du vote jusqu'à l'annonce des
14 résultats.

15 Alors, la question la plus fondamentale que
16 l'on puisse poser à propos du processus électoral, c'est
17 pourquoi tenir des élections. Mais la réponse, c'est que
18 c'est l'un des éléments fondamentaux et définissants d'une
19 bonne démocratie. C'est ce qui distingue l'ordre politique,
20 comme celui qui existe au Canada de ceux dans d'autres États
21 non démocratiques.

22 Les élections desservent différentes
23 fonctions critiques. À un niveau tout à fait pratique, c'est
24 le mécanisme qui permet aux individus et aux communautés de
25 sélectionner leurs représentants politiques. Les députés au
26 Parlement sont élus, ils s'assemblent au Parlement et
27 effectuent des fonctions critiques comme d'examiner des lois,
28 exprimer les préoccupations de la communauté et forcer le

1 gouvernement à rendre des comptes.

2 À un niveau plus général, les élections sont
3 le moyen au travers duquel la communauté exprime ses
4 aspirations politiques, ses points de vue quant à comment le
5 Canada devrait fonctionner et ses espoirs à propos de
6 changements pour l'avenir.

7 Au travers de ces audiences, les gens feront
8 référence au concept d'élections libres et justes. Après
9 tout, le simple fait de tenir une élection, le simple fait de
10 pouvoir voter n'est pas en soi suffisant pour garantir cet
11 ordre démocratique dynamique que nous cherchons tous. Les
12 gens qui pensent aux élections et en parlent utilisent ce
13 concept d'élections libres et juste pour décrire le type de
14 processus électoral qui nous garantit un véritable ordre
15 démocratique.

16 C'est un concept complexe qui a plusieurs
17 facettes et qui implique des concepts assez étroits et des
18 concepts plus vastes.

19 Certaines des composantes à ces élections
20 libres et justes incluent le suffrage universel, à savoir qui
21 a le droit de voter, une véritable concurrence entre les
22 partis politiques, à savoir que les électeurs ont un
23 véritable choix par rapport à qui ils souhaitent soutenir au
24 travers de leur vote, pour qui ils veulent voter. Ça inclut
25 une administration juste et transparente des élections, à
26 savoir que les règles qui gouvernent les processus électoraux
27 sont justes, qu'elles sont appliquées de façon juste, et
28 qu'elles soient appliquées de façon transparente pour que les

1 membres du public puissent être satisfaits et assurés que ça
2 a été appliqué équitablement et de façon juste.

3 La sécurité forme également une partie des
4 élections libres et justes. Cela décrit les circonstances
5 dans lesquelles les individus se sentent capables, en termes
6 pratiques, de pouvoir voter en faveur de leur candidat
7 préféré, d'exprimer leur voix politique préférée.

8 Les composantes de sécurité peuvent inclure
9 des mesures comme le secret autour du scrutin, que les gens
10 ne savent pas pour qui ils avaient voté, et soulignant ces
11 notions libres et justes des élections, c'est que les droits
12 établis sont applicables et respectés, que ce que l'on dit à
13 propos de comment on met en œuvre nos élections correspond
14 bien à la réalité des élections telles qu'administrées.

15 Je devrais noter que même cette définition
16 que je viens de décrire est une définition limitée. Il y a
17 des façons même encore plus vastes au travers desquelles nous
18 pouvons comprendre les préconditions nécessaires à ces
19 élections libres et justes. Des choses comme la liberté
20 d'expression de la presse peuvent être comprises comme
21 composantes essentielles d'un ordre démocratique même si cela
22 existe en dehors des confins stricts du processus électoral
23 en tant que tel.

24 Alors, j'aimerais passer à un autre sujet, à
25 savoir : comment peut-on diviser la carte électorale, comment
26 dessine-t-on la carte électorale. On parle d'avoir des
27 élections fédérales, mais dans le sens tout à fait réel, nous
28 avons 338 élections qui ont lieu simultanément.

1 Le Canada est divisé en circonscriptions
2 qu'on appelle « *ridings* » en anglais, les circonscriptions
3 électorales, et les résidents de chacune de ces
4 circonscriptions élisent leur représentant qui va aller au
5 Parlement. Alors, comment décide-t-on où sont les limites de
6 ces circonscriptions? Cela peut être un processus assez
7 complexe, mais si on réduit ça à son essence même, trois
8 considérations informent comment les circonscriptions sont
9 dessinées.

10 La première, c'est ce concept de l'équité et
11 de la parité électorales. C'est l'idée selon laquelle chaque
12 bulletin d'un électeur vaut le même qu'un autre. En pratique,
13 ce que cela veut dire, c'est que la population des
14 circonscriptions électorales devra être à peu près
15 équivalente. Néanmoins, je dis à peu près parce qu'il y a
16 d'autres considérations qui justifient de s'écarter de ce
17 principe d'équité et de parité électorales dans certains cas.

18 Les communautés d'intérêts, ça, c'est un
19 concept qu'il peut y avoir des regroupements ou des
20 communautés qui partagent certaines aspirations communes, un
21 certain enjeu dans certains dossiers, et pour qui ça pourrait
22 être approprié de regrouper ces communautés dans des
23 districts ou des circonscriptions électorales pour qu'elles
24 puissent conjointement délibérer quel sera leur représentant.

25 Également, la géographie peut jouer un rôle
26 important sur la carte électorale dans un pays aussi vaste et
27 divers que le Canada. Il y a des parties du pays qui sont
28 très densément peuplées et d'autres parties qui sont

1 faiblement peuplées. Pour des raisons pratiques, ça peut être
2 difficile pour un seul représentant de représenter une grande
3 vaste zone géographique et, sur cette base, nous voyons aussi
4 des exceptions au principe de l'équité et de la parité
5 électorales.

6 En pratique, ces principes se mettent en
7 œuvre au travers d'une commission sur la carte électorale qui
8 est établie tous les dix ans à la suite d'un recensement afin
9 d'évaluer et de déterminer si les délimitations électorales
10 doivent être redessinées. Et voilà le résultat. À l'heure
11 actuelle, voilà la carte électorale actuelle du Canada et
12 ceci montre le résultat des élections générales de 2021.

13 Il est important de reconnaître que les
14 couleurs que vous voyez ici sur cette carte n'indiquent pas
15 nécessairement les résultats effectifs des élections. Ce qui
16 importe, ce sont le nombre de circonscriptions qui, comme
17 vous pouvez voir, varie grandement. La taille d'une
18 circonscription au nord de la Saskatchewan est
19 fondamentalement différente qu'une circonscription dans le
20 centre-ville de Toronto.

21 Alors, le prochain sujet que j'aimerais
22 examiner, c'est le calendrier des élections.

23 Historiquement, les élections ont eu lieu à
24 la discrétion de la Couronne, et à une époque plus récente, à
25 la discrétion du gouvernement du jour. Le premier ministre,
26 qui est le chef du gouvernement, conseille le gouverneur
27 général, qui est le chef d'État, quant au moment d'une
28 élection générale et comme convention, le gouverneur général

1 accepte ce conseil et dit au directeur des élections de se
2 préparer à administrer une élection.

3 Au fil du temps néanmoins, les restrictions
4 légales ou les règles sont entrées en vigueur qui
5 contraignent la discrétion quant au moment de la tenue des
6 élections. Il est important de noter que la *Charte des droits*
7 *et libertés*, une composante de la Constitution canadienne,
8 exige que les élections aient lieu au moins à tous les cinq
9 ans. La législation plus moderne a affecté davantage le
10 déclenchement des élections.

11 À l'heure actuelle, les élections ont lieu
12 autour d'un système de dates fixes. La *Loi sur les élections*
13 *du Canada* affirme que les élections doivent lieu le troisième
14 lundi du mois d'octobre tous les quatre ans. Néanmoins, il
15 est important de noter que de par la nature d'une démocratie
16 parlementaire, des élections peuvent avoir lieu plus
17 fréquemment et, en effet, cela explique pourquoi, dans cette
18 enquête, nous regardons les élections qui ont eu lieu en 2019
19 et à nouveau en 2021.

20 La prochaine chose que j'aimerais examiner
21 est certains des acteurs ou des participants dans le
22 processus électoral.

23 De nombreux types de participants jouent un
24 rôle sur la tenue des élections dans le pays. Les électeurs,
25 ceux qui votent, bien sûr, sont un des maillons les plus
26 fondamentaux. Mais aujourd'hui, j'aimerais parler brièvement
27 du rôle de deux autres types d'acteurs : les partis
28 politiques et les tierces parties.

1 Les partis politiques sont des entités
2 inscrites, enregistrées qui existent et qui peuvent, entre
3 autres choses, contester des élections. Elles sont le moyen
4 au travers duquel des individus qui partagent des engagements
5 politiques communs, des croyances communes et des aspirations
6 communes peuvent se rassembler et tenter d'exprimer leur voix
7 politique en contestant des élections, en tentant de
8 convaincre les électeurs de voter pour eux et, au bout du
9 compte, au travers du processus démocratique, pour gagner et
10 faire usage du pouvoir politique.

11 En pratique, les partis politiques
12 soutiennent des candidats, coordonnent des campagnes, et
13 tentent de gagner autant de votes que possible.

14 Les tierces personnes sont un type d'acteur
15 différent dans le système politique. Elles partagent
16 certaines caractéristiques avec les partis politiques, mais
17 de grandes différences également. Les tierces parties sont
18 essentiellement toute autre organisation que les partis
19 politiques, les candidats, les associations de
20 circonscriptions électorales ou d'autres catégories
21 spécifiquement définies pour les participants dans le
22 processus électoral. Ce sont des entités indépendantes qui
23 tentent d'influencer les résultats des élections.

24 Ces entités aussi tentent de faire prendre
25 conscience sur certains dossiers, tentent de convaincre les
26 gens de prendre telle ou telle position sur certains dossiers
27 dans les élections et, au bout du compte, soumettent la voix
28 de leurs propres intérêts aux communautés quant à des

1 aspirations et idéaux politiques par rapport à comment le
2 Canada doit fonctionner.

3 Des exemples de tierces parties incluent des
4 associations d'industries, des syndicats, des groupes
5 communautaires, et en effet des individus qui choisissent de
6 se lancer dans le processus électoral pour tenter de
7 convaincre les gens sur certains sujets politiques.

8 Alors, sur ce, j'aimerais passer la parole à
9 Mohamadhossen qui va poursuivre la présentation.

10 **--- PRÉSENTATION: PROCESSUS ÉLECTORAL CANADIEN PAR Me HAMZA**

11 **MOHAMADHOSSSEN:**

12 **Me HAMZA MOHAMADHOSSSEN:** Merci, Daniel.

13 Bonjour, Madame la commissaire.

14 **COMMISSAIRE HOGUE:** Bonjour.

15 **Me HAMZA MOHAMADHOSSSEN:** Bonjour tout le
16 monde.

17 Nous poursuivons la présentation en discutant
18 comment les candidats sont-ils choisis.

19 Les élections et le régime électoral, de
20 manière plus large, sont strictement règlementés. Cette
21 réglementation comprend également les partis politiques.

22 Néanmoins, les partis politiques disposent
23 quand même d'une grande liberté pour gérer leurs affaires
24 internes. Par exemple, la sélection des candidats est un
25 domaine dans lequel les parties disposent d'une grande marge
26 de manœuvre. Il appartient aux partis politiques de décider
27 s'ils veulent organiser des courses à l'investiture ou de
28 tout simplement nommer un candidat.

1 S'ils décident d'organiser une course à
2 l'investiture, les partis peuvent choisir le délai dans
3 lequel elle se déroulera à condition que ça ait lieu au moins
4 21 jours avant une élection prévue.

5 Les partis politiques peuvent aussi mettre en
6 place des critères relatifs à qui aura le droit de voter lors
7 d'une campagne d'investiture. Cependant, du côté du
8 financement, les campagnes d'investiture sont soumises à une
9 réglementation de financement politique. Et, bien sûr, un
10 individu peut se présenter aux élections sans affiliation à
11 un parti, soit en tant qu'un candidat ou une candidate
12 indépendant.

13 Passons à qu'est-ce que la période de
14 campagne électorale.

15 Les élections comportent une période de
16 campagne électorale qui s'étend de la dissolution du
17 Parlement jusqu'au jour du scrutin. Selon les règles en
18 place, cette période dure entre 36 et 50 jours, pendant
19 laquelle des règles spéciales s'appliquent, notamment en
20 matière de financement politique.

21 De plus, au cours de cette période, le
22 Parlement est dissous et ne se réunit pas. Il y a donc pas de
23 chambre élue pouvant accorder sa confiden... sa confiance au
24 gouvernement, ni d'organe à tenir responsable le
25 gouvernement.

26 Le gouvernement fonctionne alors en mode
27 transitoire, suite à la Convention de transition. Cette
28 convention exige au gouvernement de faire preuve de retenue

1 et de se limiter aux affaires courantes non controversées ou
2 urgentes, et le tout dans l'intérêt public. Il faut surtout
3 éviter de poser des gestes irréversibles pendant la période
4 d'affaires intérimaire.

5 Pendant la période de campagne électorale,
6 les partis, les candidats et les tiers discutent l'élection.
7 Ils cherchent à gagner l'appui de la population à travers des
8 publicités, des activités communautaires, des débats, et du
9 porte-à-porte.

10 Je vais maintenant toucher sur les limites
11 des contributions politiques.

12 Un élément important de la réglementation
13 électorale est le régime de financement politique, vu que se
14 porter candidat aux élections coûte de l'argent, par exemple
15 avec les dépenses sur les publicités, les déplacements,
16 l'hébergement, la location des bureaux, et les impressions.

17 De ce fait, le régime de financement
18 politique limite la manière dont les partis, les candidats et
19 les autres peuvent dépenser de l'argent. De l'autre côté, le
20 régime de financement établit aussi des limites autour des
21 contributions politiques provenant de la population. Par
22 exemple, seul un particulier qui est citoyen canadien ou
23 résident permanent du Canada peut apporter une contribution,
24 et ce, dans le respect des plafonds des contributions.

25 Pour l'année 2024, le plafond annuel des
26 contributions est à 1 725 \$ et s'applique à l'égard des
27 contributions versées à chaque parti politique, à chaque
28 candidat enregistré, aux associations de circonscription, aux

1 candidats à l'investiture, ainsi qu'aux candidats à une
2 course à la direction.

3 Je vais passer maintenant sur le jour de
4 l'élection, le jour du scrutin, où... là où les bureaux de vote
5 sont ouverts pour que les électeurs puissent exercer leur
6 droit de vote.

7 En outre, il existe d'autres moyens de voter.
8 Par exemple, par bulletins spéciaux, c'est-à-dire le vote par
9 la poste ou en votant à un bureau local d'Élections Canada et
10 par le vote par anticipation. À la fin de la journée, les
11 bureaux sont fermés et tous les votes exprimés sont comptés,
12 y compris les votes par bulletins spéciaux et les votes par
13 anticipation.

14 Pendant le dépouillement, les résultats de
15 chaque circonscription sont annoncés par les médias au fur et
16 à mesure qu'ils reçoivent des rapports provenant d'Élections
17 Canada, et en général nous sommes en mesure de savoir dès le
18 soir de l'élection qui sont les députés élus dans chaque
19 circonscription et ainsi quel parti politique formera le
20 prochain gouvernement. Il est bien sûr possible qu'il y ait
21 des retards ou des délais.

22 Qui peut être électeur? Alors, afin de
23 pouvoir voter, les électeurs doivent être citoyens canadiens,
24 doivent avoir au moins 18 ans le jour de l'élection, et
25 doivent pouvoir prouver leur identité et leur adresse. Il est
26 important à noter qu'il n'y a plus d'obligation de résidence.
27 Ainsi, les Canadiens résidant ou habitant à l'étranger
28 peuvent voter, quelle que soit la durée de leur séjour à

1 l'étranger.

2 Et finalement, comment décide-t-on qui a
3 gagné une élection? Le système électoral du Canada est un
4 système ou un scrutin uninominal majoritaire à un tour. Ce
5 qui veut dire que chaque circonscription fait l'objet d'un
6 concours, chaque électeur vote pour un seul candidat parmi la
7 liste des candidats de sa circonscription. Le candidat ayant
8 obtenu le plus grand nombre de voix emporte la
9 circonscription, sans avoir à recueillir une majorité de
10 voix. Et finalement, le parti politique ayant gagné le plus
11 grand nombre de circonscriptions et ainsi de députés est
12 accordé ou conféré le droit de former le prochain
13 gouvernement.

14 Voici ce qui met fin à ce bref aperçu du
15 système électoral du Canada. Merci. Merci beaucoup.

16 **COMMISSAIRE HOGUE** : Merci beaucoup à vous
17 deux.

18 Alors je pense qu'on est au moment approprié
19 pour prendre la pause. Alors, ce sera une pause de 15, 20
20 minutes. Alors, il est 11 heures moins 10, de retour à
21 11 h 10.

22 **THE REGISTRAR**: Order, please. À l'ordre,
23 s'il vous plaît.

24 This hearing is in recess until 11:10. La
25 séance est en pause jusqu'à 11 h 10.

26 --- L'audience est suspendue à 10 h 50

27 --- L'audience est reprise à 11 h 13

28 **THE REGISTRAR**: Order please. À l'ordre, s'il

1 vous plait.

2 This sitting of the Foreign Interference
3 Commission is back in session. Cette séance de la Commission
4 sur l'ingérence étrangère a repris.

5 **COMMISSAIRE HOGUE:** Je vais donc inviter le
6 prochain membre... la prochaine avocate du conseil, Madame...
7 Mes Dann et Lazare à prendre la parole pour la présentation
8 sur le gouvernement fédéral.

9 **--- APERÇU DE RAPPORT: ENTITÉS FÉDÉRALES PAR ME ERIN DANN:**

10 **Me ERIN DANN:** Bonjour tout le monde. Bonjour,
11 Madame la commissaire.

12 Dans cette présentation, nous allons revoir
13 l'information qui se trouve dans le rapport sur les appareils
14 du gouvernement fédéral qui sont touchés par des questions
15 d'ingérence étrangère.

16 Le contenu de notre présentation aujourd'hui
17 ne constitue pas la preuve, le rapport d'ensemble; lui et son
18 contenu font partie de la preuve.

19 J'ai oublié de vous le mentionner, mais je
20 m'appelle Erin Dann et je suis l'une des... et j'ai avec moi
21 aujourd'hui Hannah Lazare et nous allons voir... revoir, donc,
22 les diverses entités du gouvernement fédéral qui jouent un
23 rôle dans toute question d'ingérence étrangère dans les
24 institutions et les processus démocratiques. Donc, c'est un
25 peu comme un cours sur le gouv... un cours 101 sur le
26 gouvernement fédéral.

27 Pendant les audiences, vous allez entendre
28 parler des diverses entités que vous voyez affichées à

1 l'écran. Donc, nous voulons vous donner une description
2 sommaire du mandat, de la structure, des objectifs et des
3 interactions entre les diverses entités du gouvernement
4 fédéral qui sont illustrées sur cette diapositive.

5 Commençons par la gouverneure en conseil.

6 La gouverneure générale agit sur les conseils
7 du Conseil privé du Roi. Le Conseil privé du Roi est en fait
8 un organisme symbolique qui se réunit très peu souvent. Sa
9 fonction constitutionnelle est en fait exécutée par les
10 membres du Conseil des ministres, et par convention
11 constitutionnelle, les pouvoirs détenus par le gouverneur en
12 conseil sont exercés sur les conseils du Conseil privé du Roi
13 et des membres du Conseil des ministres. Les décisions de la
14 gouverneure en conseil sont souvent rendues sous forme de
15 décret ou d'ordonnance de la gouverneure en conseil.

16 Alors, nous allons maintenant parler du
17 premier ministre, qui est le chef du gouvernement et le chef
18 du parti, et qui a obtenu la majorité des voix dans le parti
19 qui a été élu au pouvoir avec le plus grand nombre de
20 députés.

21 Le premier ministre choisit les membres de
22 son Conseil des ministres, ou le premier ministre, en fait,
23 fait des recommandations et les membres du Conseil des
24 ministres sont nommés par la gouverneure en conseil... la
25 gouverneure générale – pardon.

26 Le Conseil des ministres est un organisme qui
27 prend des décisions, ce sont habituellement des membres de la
28 Chambre des communes et des membres du parti au pouvoir. Et

1 donc, le Conseil des ministres se réunit pour discuter des
2 politiques du gouvernement et l'avancement des priorités du
3 gouvernement. Le premier ministre établit l'ordre du jour du
4 Conseil des ministres et a la dernière voix au chapitre.

5 Les ministres fédéraux appuient le travail du
6 Conseil des ministres. Le premier ministre établit le mandat
7 de chacun des ministères et le Conseil des ministres doit
8 ratifier les lettres de mandat et les décisions des
9 ministres.

10 Les fonctions et les pouvoirs des ministères
11 ou des ministres sont établis dans la loi et découlent aussi
12 de la prérogative royale, et de plus, le premier ministre
13 donne aux ministres une lettre de mandat qui détermine les
14 objectifs que le premier ministre confie à chacun des
15 ministres et aussi les défis à relever dans chacun des
16 ministères.

17 Tous les membres du Conseil des ministres
18 doivent faire le serment de discrétion lorsque... pour faire
19 partie... donc, tous ceux qui participent aux réunions du
20 Conseil des ministres ne doivent pas divulguer le contenu de
21 ces délibérations.

22 Les ministres dirigent les divers ministères
23 et nous allons voir tout à l'heure les ministères qui
24 intéressent la Commission pour les fins de son examen de
25 l'ingérence étrangère.

26 Le premier ministre, donc, préside les divers
27 ministères, mais le fonctionnement quotidien des ministres
28 est confié à des hauts fonctionnaires qui relèvent du sous-

1 ministre. Le sous-ministre est un poste non partisan. Ce sont
2 des hauts fonctionnaires qui font partie de la fonction
3 publique, ce sont des membres de la fonction publique, du
4 personnel, ils ne sont pas élus, et c'est une distinction
5 importante entre le ministre et ses sous-ministres.

6 Nous allons maintenant passer au rôle clé du
7 Bureau du Conseil privé.

8 Alors, le Bureau du Conseil privé fait partie
9 de la fonction publique. Encore une fois, ce n'est pas un
10 organe politique. Son but est de fournir des conseils non
11 partisans.

12 Le Bureau du premier ministre, lui, est
13 composé d'élus qui ne font pas partie de la fonction
14 publique.

15 Et donc, je vais vous décrire ces deux
16 bureaux, mais justement je vais passer la présentation
17 maintenant à ma collègue, Madame Lazare.

18 **--- APERÇU DE RAPPORT: ENTITÉS FÉDÉRALES PAR Me HANNAH**

19 **LAZARE:**

20 **Me HANNAH LAZARE:** Merci. Bon matin.

21 Alors, comme expliqué par mon collègue, je
22 vais vous parler en plus de détails des deux bureaux qui
23 portent ce soutien au gouvernement, au premier ministre, et
24 au Cabinet.

25 Pour commencer par le Bureau du Conseil
26 privé, comme expliqué par mon collègue, c'est un soutien qui
27 est fourni de façon non partisane au Cabinet lorsque le
28 Cabinet du premier ministre est composé de personnel

1 politique.

2 Alors, le rôle principal du Bureau du Conseil
3 privé, c'est vraiment la coordination de l'administration
4 gouvernementale. Pour cette raison, on le qualifie souvent de
5 ministère du Premier ministre. Les fonctions du Bureau du
6 Conseil privé incluent : fournir des conseils non partisans
7 au premier ministre, au Cabinet et au Comité du Cabinet, de
8 soutenir le processus décisionnel du Cabinet, et d'assurer la
9 mise en œuvre de la politique gouvernementale et des
10 programmes législatifs dans l'ensemble des ministères et
11 agences fédéraux.

12 Le Bureau de Conseil privé comprend plusieurs
13 secrétariats, dont le Secrétariat des institutions
14 démocratiques, qui appuie le ministère de Sécurité publique,
15 des Institutions démocratiques, et des Affaires
16 intergouvernementales. Le premier ministre a chargé le
17 ministre de veiller au renforcement des institutions
18 démocratiques canadiennes, par exemple en luttant contre la
19 désinformation.

20 Le ministre est également chargé de continuer
21 à diriger une réponse gouvernementale intégrée pour protéger
22 les institutions démocratiques au Canada.

23 Un des rôles essentiels à souligner, qui fait
24 partie de Bureau du Conseil privé et relève du greffier,
25 c'est le conseiller à la sécurité nationale et au
26 renseignement auprès du premier ministre. Celle-ci travaille
27 au sein du Bureau de Conseil privé. Le CSNR fournit au
28 premier ministre et à son cabinet des conseils en matière de

1 sécurité nationale et sur le renseignement.

2 En ce qui concerne l'ingérence étrangère, le
3 CSNR s'appuie principalement sur deux secrétariats : le
4 Secrétariat de la sécurité et du renseignement, le SSR, et le
5 Secrétariat de l'évaluation du renseignement, le SER.

6 Passons maintenant au deuxième bureau qui
7 porte ce soutien essentiel au premier ministre et au Cabinet,
8 c'est le Cabinet du premier ministre. Le Cabinet du premier
9 ministre est composé de personnel politique. Les membres du
10 Cabinet de premier ministre sont souvent appelés le personnel
11 exonéré, parce qu'ils ne font pas partie de la fonction
12 publique et ne sont pas assujettis aux règles de neutralité
13 et d'impartialité qui s'appliquent aux fonctionnaires.

14 Le Cabinet du premier ministre aide le
15 premier ministre à exercer ses fonctions de chef du
16 gouvernement, de dirigeant d'un parti politique reconnu à la
17 Chambre des communes, et de député. Le Cabinet du premier
18 ministre fait également le lien entre les intérêts politiques
19 partisans du premier ministre et les activités du
20 gouvernement.

21 Je vais maintenant vous parler de sécurité
22 publique du Canada. Le ministère de Sécurité publique et de
23 la Protection civile est responsable des questions de
24 sécurité publique, de sécurité nationale, et de gestion des
25 urgences. Le ministère agit notamment comme un forum
26 centralisé pour la coordination du travail portant sur des
27 questions de sécurité nationale, dont la lutte contre
28 l'ingérence étrangère.

1 Le portefeuille du ministre de la Sécurité
2 publique et de la Protection civile inclut la supervision du
3 SCRS et de la GRC. Les Services canadiens du renseignement,
4 le SCRS ou « le Service », est un service civil de
5 renseignement de sécurité. Le directeur du SCRS en est le
6 chef et il est secondé par le sous-directeur des opérations
7 et le sous-directeur politique et partenariat stratégique.

8 Le sous-directeur des opérations participe le
9 plus directement aux enquêtes sur la menace que représente
10 l'ingérence étrangère pour le Canada, notamment l'ingérence
11 dans les élections fédérales et les processus démocratiques.

12 Le sous-directeur politique et partenariat
13 stratégique est responsable du cadre général de politiques
14 stratégiques du Service. Ceci inclut le développement des
15 politiques permettant au Service de répondre aux menaces
16 d'ingérence étrangère.

17 Le mandat principal du SCRS est d'enquêter
18 sur les menaces à la sécurité du Canada et de conseiller le
19 gouvernement à ce sujet. La *Loi sur le SCRS* précise les
20 activités sur lesquelles le Service peut enquêter et inclut
21 une définition particulière de ses activités, qui a été
22 soulignée par mes collègues tout à l'heure, mais qui mérite
23 plus d'attention : les activités influencées par l'étranger,
24 qui touchent le Canada ou s'y déroulent, et sont
25 préjudiciables à ses intérêts, et qui sont d'une nature
26 clandestine ou trompeuse ou comportent des menaces envers
27 quiconque.

28 Le pouvoir du SCRS de recueillir de

1 l'information et du renseignement sur les menaces à la
2 sécurité du Canada repose principalement sur l'article 12 de
3 la *Loi sur le SCRS*. Mais, en vertu de la loi... de l'article
4 12.1, le Service peut prendre des mesures pour répondre... pour
5 réduire ces menaces dans certaines circonstances.

6 Je vais maintenant passer au Centre de
7 sécurité des télécommunications, le CST, qui est l'organisme
8 national de cryptologie du Canada. Celle-ci fournit au
9 gouvernement du renseignement électromagnétique étranger, la
10 cybersécurité et l'assurance de l'information. Le chef, sous
11 la direction du ministre de la Défense nationale, est chargé
12 de la gestion et du contrôle du CST.

13 Le CST intercepte et analyse les
14 communications électroniques étrangères afin de fournir au
15 gouvernement du Canada de l'information sur les menaces
16 étrangères à la sécurité et prospérité du Canada. Le CST peut
17 entreprendre des cyberopérations défensives ou actives s'il
18 obtient les autorisations nécessaires. Le Centre canadien
19 pour la cybersécurité du CST aide à protéger les
20 infrastructures fédérales jugées importantes pour le
21 gouvernement contre les cyberactivités malveillantes.

22 Le CST assiste également les organismes
23 fédéraux contre... comme le SCRS et la GRC, dans l'exercice de
24 leurs fonctions.

25 Je vais maintenant vous parler des Affaires
26 mondiales canadiennes. C'est un des plus... c'est un ministère
27 fédéral chargé de promouvoir les relations internationales du
28 Canada. Le AMC est l'un des plus gros consommateurs du

1 renseignement du gouvernement fédéral. Le AMC produit
2 également des rapports diplomatiques spécialisés et des
3 rapports de sources ouvertes sur des questions liées à
4 l'ingérence étrangère, ainsi que des évaluations du
5 renseignement stratégique.

6 Il est important de noter que le AMC héberge
7 le Secrétariat du mécanisme de réponses rapides du Canada, le
8 MRR, qui coordonne le MRR du G7. Le MRR du G7 renforce la
9 coordination entre les pays du G7, pour déceler les menaces
10 étrangères qui pèsent sur la démocratie.

11 Au Canada, le MRR surveille l'environnement
12 de l'information numérique à l'aide d'analyses de données de
13 sources ouvertes, pour détecter des indicateurs de
14 manipulation d'informations provenant des États étrangers.

15 La GRC, ou la Gendarmerie royale du Canada,
16 comme vous le savez probablement déjà, est le service de
17 police nationale du Canada. Dans le cadre de ses fonctions
18 d'application de la loi, la GRC a comme responsabilité de
19 prévenir, de détecter et de décourager les menaces
20 criminelles liées à la sécurité nationale au Canada et d'y
21 réagir. Pour ce faire, elle enquête sur les activités
22 illégalles ciblant des institutions démocratiques du Canada
23 pour protéger le processus électoral.

24 Je vais maintenant repasser la parole à mon
25 collègue, Me Dann.

26 **--- APERÇU DE RAPPORT: ENTITÉS FÉDÉRALES PAR**

27 **Me ERIN DANN(suite):**

28 **Mme ERIN DANN:** <Non interprétée> ...aux

1 différents... Élections Canada et le Bureau du Commissaire aux
2 élections du Canada. Ces deux entités ont des mandats
3 distincts et effectuent leur travail indépendamment l'un de
4 l'autre.

5 Le Bureau du directeur général des élections
6 dirige Élections Canada. C'est un agent du Parlement
7 directement responsable devant le Parlement lui-même et non
8 pas sous le gouvernement.

9 Élections Canada administre les élections
10 fédérales. Le mandat d'Élections Canada couvre à la fois les
11 opérations électorales afin d'organiser les élections et la
12 conformité réglementaire et s'assurer que les autres
13 respectent les règles électorales telles que les dispositions
14 de financement des tierces parties.

15 Élections Canada travaille à s'assurer de
16 l'intégrité des élections fédérales et ça peut inclure de
17 travailler pour identifier et réagir face à de la
18 désinformation ou de la mésinformation sur les élections.

19 Le Bureau de la Commissaire aux élections
20 fédérales a à sa tête la Commissaire aux élections fédérales.
21 Le BCEF est l'organisme responsable de faire respecter la Loi
22 électorale du Canada. La Commissaire est nommée par la
23 Direction générale... le Directeur général des élections après
24 consultation avec le Procureur général du Canada.

25 Même si le Bureau des élections du Canada
26 siège au sein du Bureau du Directeur des élections du Canada
27 – et moi-même, je me trompe dans mes acronymes et il me faut
28 ma feuille –, mais siège dans cet organe et fait son travail

1 de conformité indépendamment d'Élections Canada.

2 Le commissaire peut lancer une enquête de
3 leur propre initiative ou à la suite d'une plainte venant du
4 public ou en renvoi fait par le Directeur des élections ou un
5 autre ministère du gouvernement ou agence gouvernementale.

6 Le Bureau du Commissaire aux élections
7 fédérales maintient des relations et communications avec
8 différents partenaires de renseignement de sécurité, comme on
9 a entendu aujourd'hui, y compris le SCRS et la GRC. Il peut
10 également coopérer avec la GRC pour mener des enquêtes.

11 Alors, je passe maintenant à une entité dont
12 on a entendu parler plus tôt ce matin.

13 En janvier 2019, le ministre des Institutions
14 démocratiques a annoncé le plan du gouvernement de protéger
15 la démocratie canadienne. Ce plan fixe quatre piliers. Tout
16 d'abord, renforcer la préparation des citoyens; deuxièmement,
17 améliorer la préparation institutionnelle; et troisièmement,
18 lutter contre l'ingérence étrangère; et quatrièmement, bâtir
19 un écosystème d'information sain.

20 Le Groupe de travail sur la menace en matière
21 de sécurité et de renseignements visant les élections fut
22 créé dans le cadre de ce plan et vous continuerez d'entendre
23 ce groupe de travail qu'on appelle le Groupe de travail SITE
24 durant ces audiences.

25 Le Groupe de travail SITE a des représentants
26 du Service de renseignement, de la GRC, d'Affaires mondiales
27 et du Service de communication. Son rôle est de sauvegarder
28 les institutions canadiennes d'ingérence étrangère en donnant

1 un point d'engagement, un point de mobilisation avec la
2 communauté de sécurité et du renseignement pour les
3 partenaires gouvernementaux qui font un travail connexe, en
4 examinant et en concentrant la collecte de renseignements,
5 l'évaluation, en analyses de sources ouvertes liées à
6 l'ingérence étrangère de façon coordonnée, en donnant une
7 connaissance de la situation aux partenaires du gouvernement,
8 aux hauts fonctionnaires et aux autres partenaires
9 pertinents, et en faisant la promotion du renseignement et de
10 l'évaluation et de l'analyse en sources ouvertes dans la
11 protection... il peut y avoir un partage d'informations pour la
12 protection des processus et là où les mandats respectifs des
13 différentes entités qui composent le Groupe de travail SITE
14 prennent des actions pour atténuer certaines menaces.

15 Ensuite, nous allons passer au Protocole
16 public en cas d'incident électoral majeur dont on a entendu
17 parler plus tôt aujourd'hui. Il fut créé aussi en 2019. C'est
18 un mécanisme pour les hauts fonctionnaires – vous entendrez
19 qu'on les appelle « le panel » ou « panel des 5 » – pour
20 communiquer avec les Canadiens durant une élection s'il y a
21 un incident qui menace l'intégrité d'une élection fédérale.

22 Le panel est composé de cinq hauts
23 fonctionnaires : le greffier du Conseil privé, le Conseil
24 national de sécurité et du renseignement au premier ministre,
25 le sous-ministre de la Justice et Procureur général adjoint,
26 le sous-ministre de la Sécurité publique, et enfin le sous-
27 ministre des Affaires étrangères.

28 Le panel envisage des questions d'ingérence

1 électorale en général, pas juste étrangère. Le protocole peut
2 être initié pour répondre aux incidents qui ont lieu
3 seulement durant la période de déclenchement des élections
4 dont on a entendu parler ce matin, et n'a pas d'incidence
5 dans la responsabilité d'Élections Canada.

6 Cette période électorale comme on a entendu
7 dans une présentation précédente, c'est le moment entre la
8 dissolution du Parlement et l'élection. Pendant ce temps-là,
9 les affaires du gouvernement se poursuivent, mais il y a une
10 convention que des prises de décision plus intenses devraient
11 attendre que le nouveau gouvernement soit mis en place.

12 Durant cette période électorale, les agences
13 de sécurité nationale donnent des briefings réguliers au
14 panel et s'ils sont informés d'ingérence durant une élection
15 générale, le panel évaluera l'incident ou les incidents et
16 envisagera toutes les options pour y faire face.

17 L'un des outils disponibles au panel est de
18 faire une annonce publique ou de demander à un directeur
19 d'agence d'émettre une déclaration auprès du public canadien.
20 Si un incident ou une accumulation d'incidents menace la
21 capacité du Canada d'avoir une élection libre et juste. C'est
22 ce qui est décrit comme étant le seuil de déclenchement pour
23 le panel.

24 En faisant cette décision, le panel envisage
25 tout d'abord le niveau auquel l'incident met à mal la
26 capacité des Canadiens à avoir une élection juste et libre;
27 deuxièmement, le potentiel de l'incident ou des incidents à
28 mettre à mal la crédibilité des élections; et troisièmement,

1 le niveau de confiance qu'ont les représentants en ces
2 renseignements concernant cette ingérence.

3 Le seuil pour le déclenchement d'une
4 déclaration publique est élevé. Après chaque élection
5 générale, le protocole exige une évaluation indépendante de
6 sa mise en œuvre.

7 Durant la période électorale, une
8 architecture de sécurité des élections est établie afin que
9 différents ministères et agences puissent s'assurer que le
10 renseignement et l'information à propos d'ingérence étrangère
11 potentielle soient collectés, évalués et disséminés aussi
12 rapidement que possible.

13 Le Comité de coordination sur la sécurité des
14 élections (CCSE) est une composante clé de cette
15 architecture. Le Comité peut se rencontrer au niveau du
16 ministre, sous-ministres ou directeurs généraux. C'est
17 coprésidé par le Bureau du Conseil privé et par Élections
18 Canada. Son objet est d'aider à assurer une approche
19 coordonnée parmi la communauté de sécurité et du
20 renseignement, d'Élections Canada et le Commissaire aux
21 élections du Canada.

22 La coordination opérationnelle entre CCSE, le
23 Groupe de travail SITE et le panel des 5 a comme objectif de
24 permettre aux acteurs clés de se coordonner, d'évaluer, de
25 vérifier l'information liée à des menaces d'ingérence
26 étrangère, et je note que le CCSE se rencontre également en
27 dehors des périodes électorales.

28 Et enfin, il y a un certain nombre de comités

1 permanents de hauts fonctionnaires interministériels qui sont
2 impliqués pour coordonner des réactions à l'ingérence
3 étrangère. Ils sont composés de comités de sous-ministres à
4 la sécurité nationale, ils existent au niveau du sous-
5 ministre, du sous-ministre adjoint et le directeur général.
6 Les noms de certains de ces comités sont à l'écran, je ne
7 vais pas tous vous les lire.

8 Et donc, ceci conclut notre examen des
9 entités fédérales impliquées dans les questions d'ingérence
10 étrangère. Vous serez ravis de savoir qu'il n'y a pas de
11 contrôle à la fin de cette présentation et c'est donc notre
12 dernière présentation ce matin, Madame la commissaire.

13 **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, merci beaucoup.

14 Vous aurez compris qu'il s'agissait de mettre
15 la table, en quelque sorte, pour permettre à ceux d'entre
16 nous, incluant certaines personnes, probablement membres du
17 public, qui suivent les travaux de la Commission d'être en
18 mesure par la suite de bien comprendre ce à quoi nous ferons
19 référence, mais nous aurons le bénéfice dès cet après-midi de
20 plonger dans le cœur du sujet en ayant le privilège
21 d'entendre parler d'ingérence étrangère directement de la
22 part de certaines personnes qui peuvent en être victimes.

23 Alors, on reprend à 13 heures et on en a pour
24 l'après-midi avec le panel composé de membres des diasporas.

25 Merci.

26 **LE GREFFIER:** Order, please. À l'ordre, s'il
27 vous plait.

28 This hearing is in recess until 1 o'clock

1 p.m.

2 La séance est en pause jusqu'à 13 heures de
3 l'après-midi.

4 --- L'audience est suspendue à 11 h 43

5 --- L'audience est reprise à 12 h 59

6 **THE REGISTRAR:** Order please. À l'ordre, s'il
7 vous plait.

8 This sitting of the Foreign Interference
9 Commission is back in session. Cette séance de la Commission
10 sur l'ingérence étrangère est reprise.

11 **COMMISSAIRE HOGUE:** Eh bien, bon après-midi.

12 Je vais lancer la séance et ouvrir nos
13 invités. Alors, excusez-moi.

14 Bonjour.

15 **--- DISCUSSION DES PANÉLISTES: EXPÉRIENCES DIASPORAS AVEC**
16 **L'INTERFÉRENCE ÉLECTORALE:**

17 **--- INTRODUCTION DES PANÉLISTES PAR Me KATE McGRANN:**

18 **Me KATE McGRANN:** Je m'appelle Kate McGrann.
19 Je fais partie de l'équipe d'avocats de la Commission.

20 Alors, nous avons un groupe très diversifié
21 d'invités qui vont nous faire part de leurs expériences, qui
22 vont nous parler du contexte dans lequel la Commission
23 fonctionne. Je vais les présenter, après quoi nous allons
24 commencer.

25 Donc, le docteur Hamed Esmailion est
26 écrivain, militant pour les droits de la personne et
27 directeur et porte-parole de l'Association des familles du
28 PS752 Victims. C'est un avion qui a été abattu le 8 janvier

1 2021 après avoir quitté l'aéroport de Téhéran et il y a au
2 moins deux missiles qui ont abattu cet avion. Donc, c'était
3 lancé par le Corps de la révolution islamique. Les victimes
4 de PS752 et les familles, donc, essaient d'obtenir justice
5 pour les familles des victimes.

6 Ensuite, Yuriy Novodvorskiy est critique
7 depuis longtemps du régime russe et il a mis sur pied la
8 Democratic Alliance du Canada. La Russian Democratic Alliance
9 of Canada veut relier, donc, les communautés au Canada et
10 militer contre le régime russe.

11 Mehmet Tohti a fondé... c'est-à-dire Jaskaran
12 Sandhu a mis sur pied un réseau d'informations et il
13 participe à la communauté sikhe et est militant depuis
14 15 ans, y compris comme membre et directeur exécutif de la
15 World sikh Organization.

16 Mehmet Tohti est un militant canadien. Il est
17 directeur exécutif de la Uyghur Rights Advocacy Project et il
18 a fondé aussi le Congrès international.

19 Finalement, Grace Dai Wollensak est
20 directrice de l'Association Falun Dafa du Canada. Elle est
21 co-auteure d'un rapport qui a été publié par cette
22 association et qui parle de la répression contre Falun Gong
23 au Canada. Elle parle d'oppression qu'ont subie des membres
24 de Falun Gong par suite de l'action d'acteurs étatiques de la
25 Chine.

26 Elle a participé aussi à des initiatives
27 d'Amnistie internationale dans ce domaine, elle a défendu les
28 intérêts de Falun Gong depuis 99, et elle est le contact

1 immédiat du gouvernement en ce qui concerne le groupe Falun
2 Gong au Canada.

3 Malheureusement, nous avons un absent,
4 monsieur Cheuk Kwan, qui ne peut être avec nous aujourd'hui,
5 mais heureusement pour nous, nous accueillons madame Winnie
6 Ng qui milite depuis longtemps pour la communauté canado-
7 chinoise et qui, entre autres, a servi comme coprésidente de
8 l'Association torontoise pour la démocratie en Chine.

9 Donc, je vais maintenant demander à notre
10 premier invité, Monsieur Esmaelion, de nous décrire sa
11 communauté ou, plutôt, les communautés qu'il représente.

12 **--- DÉCLARATION PAR D^r HAMED ESMAEILION:**

13 **D^r HAMED ESMAEILION:** Merci beaucoup.

14 Au nom de l'Association des familles de
15 victimes du vol en question, je remercie la commissaire et
16 son équipe de nous avoir invités pour justement pouvoir
17 témoigner de cette question.

18 Comme beaucoup de communautés chinoises et
19 autres, il y a beaucoup d'Ukrainiens qui sont ici au Canada
20 des résidents et qui sont de plus en plus menacés, comme la
21 société civile et les communautés canadiennes quand on tente
22 de participer à la mosaïque culturelle canadienne qui rend le
23 Canada si spécial. Nous sommes donc menacés.

24 Tout d'abord, je tiens à insister sur le fait
25 que cette commission doit reconnaître à quel point il est
26 urgent de nommer la République islamique d'Iran, de
27 l'inclure, donc, dans le mandat de cette commission. Grâce à
28 cette inclusion, la Commission va pouvoir améliorer les

1 questions de sécurité pour pouvoir en arriver à une
2 perspective plus globale de la mesure que pose comme menace à
3 la société canadienne et à la communauté iranienne le régime
4 au pouvoir en Iran.

5 Comme vous le savez, l'Iran est une société
6 diverse, multiethnique, qui regroupe des peuples, des
7 ethnicités différentes, et qui représente donc l'identité
8 nationale sous bien des égards.

9 Les premiers immigrants d'Iran sont arrivés
10 ici en 1901 au Canada, et en 1979, la communauté iranienne ne
11 représentait que quelques milliers de personnes éparpillées
12 un peu partout à travers le territoire. Mais après la
13 révolution et la prise du pouvoir par le gouvernement
14 islamique, la communauté iranienne a connu une croissance
15 exponentielle au Canada.

16 Nous pensons qu'il y a plus de 400 000
17 Iraniens qui résident au Canada, une grande concentration de
18 cette communauté se retrouve en Ontario. Au départ, il
19 s'agissait de réfugiés qui avaient quitté la persécution d'un
20 régime brutal qui existe depuis quatre décennies. Les
21 résidents iraniens du Canada comprennent des étudiants, des
22 universitaires, des entrepreneurs et des travailleurs
23 spécialisés dans toutes les facettes de la société
24 canadienne.

25 Le régime islamique n'est pas aveugle vis-à-
26 vis de cette situation, et depuis 80, donc, on s'est
27 concentrés sur le Canada pour plusieurs raisons, en raison,
28 entre autres, du fait que nous sommes les voisins des États-

1 Unis et ça veut dire qu'il y a des occasions qui se
2 présentent ici au Canada pour les grands plans du régime
3 islamique.

4 Donc, le régime d'oppression en 2022, on a vu
5 l'assassinat de Mahsa Jina Amini, et les Irano-Canadiens se
6 sont regroupés, ç'a été un rallye pour justement manifester
7 contre cet évènement. Le 1^{er} octobre 2022, plus de 50 000
8 personnes se sont regroupées à Richmond Hill grâce à mon
9 organisation pour exprimer leur solidarité vis-à-vis des
10 jeunes, hommes et femmes, qui s'opposaient à un régime brutal
11 au pouvoir en Iran.

12 Pour la majorité des immigrants qui sont ici
13 au Canada, ce sont des gens qui n'ont pas démontré de
14 tendance à s'organiser autour d'une institution idéologique
15 ou partisane, et en dépit du nombre croissant d'immigrants
16 iraniens, nous avons eu des effets sporadiques sur la
17 situation en Iran. On n'a pas non plus de présence dans les
18 régimes politiques fédéraux ou provinciaux. Il y a eu
19 quelques Iraniens qui ont siégé à Toronto, il y a deux
20 Iraniens... Irano-Canadiens qui ont siégé à Ottawa.

21 Et au-delà de l'aspect politique, les
22 Iraniens ont réalisé des progrès dans le milieu
23 universitaire, dans celui des arts et de la culture, ainsi
24 que dans d'autres domaines au Canada. Et heureusement, la
25 communauté irano-canadienne se dresse contre le régime très
26 néfaste en Iran qui rend non seulement la communauté
27 iranienne plus forte, mais qui risque aussi de nuire à notre
28 régime démocratique, et nous voulons nous battre, donc,

1 contre cette ingérence.

2 **Me KATE McGRANN:** Avant de demander notre
3 prochaine intervention, on m'a demandé de ralentir, alors je
4 vous fais le même message, s'il vous plait, pour permettre
5 aux interprètes de faire leur travail. Alors, vous pourriez
6 peut-être ralentir un tout petit peu.

7 Et maintenant, toujours en ce qui vous
8 concerne, la communauté que vous représentez, comment est-
9 elle touchée par l'ingérence étrangère?

10 **D^r HAMED ESMAEILION:** Tout d'abord, je vais
11 revenir sur ce que je disais au début et j'aimerais me
12 concentrer sur le fait que le régime iranien tente de
13 s'imbriquer dans les pays démocratiques par le biais de
14 diverses activités pour perturber la communauté iranienne un
15 peu partout dans le monde. Le régime islamique a prouvé qu'il
16 s'intéressait de façon très spéciale au Canada et cela se
17 traduit à bien des niveaux. On veut justement utiliser tous
18 les outils pour nuire à la communauté iranienne ici au Canada
19 et ça s'applique surtout à deux catégories.

20 Premièrement, interférer dans les affaires
21 politiques canadiennes pour servir les intérêts du régime en
22 place là-bas; ensuite, surveiller la communauté iranienne ici
23 au Canada, et identifier les militants des droits de la
24 personne qui voudraient promouvoir la démocratie dans leur
25 pays d'origine. Il y a aussi l'utilisation de l'autorité pour
26 intimider, pour arrêter, pour menacer des membres de la
27 collectivité, toujours dans le but de nuire à ceux qui
28 voudraient exposer la corruption du régime iranien sur la

1 scène internationale.

2 De plus, d'après plusieurs rapports qui ont
3 été rendus publics et qui ont exposé les complots terroristes
4 ici au Canada qui visaient les États-Unis et qui ont été
5 planifiés et financés à partir du régime islamique de l'Iran.

6 À titre d'exemple, il y a deux ans, il y a eu
7 des rapports au sujet d'un plan d'enlèvement et ç'a été
8 rapporté aux États-Unis. Trois Canadiens figuraient sur la
9 liste des gens qui allaient être kidnappés. Mais pourtant,
10 notre propre gouvernement n'a jamais donné suite à ces
11 évènements. On n'a jamais identifié qui étaient les gens et
12 non plus quel était le plan. Or, il y a des actes
13 d'accusation qui ont été portés aux États-Unis dans ce cas.

14 Pour chacune de ces catégories, c'est un
15 iceberg dont on ne voit qu'une partie très petite.

16 Et maintenant, je vais vous parler de mon
17 expérience, de mon vécu personnel. J'ai été personnellement
18 ciblé, sur les médias sociaux entre autres, j'ai été ciblé
19 aussi ici au Canada. Par exemple, je peux vous raconter
20 certaines expériences. Il y a eu des attaques verbales,
21 physiques même, en mai de l'an dernier. Il y a eu un rapport
22 policier et on avait une réunion publique à Toronto. J'étais
23 à Toronto jusqu'en octobre dernier, j'étais là-bas au centre-
24 ville, il y a quelqu'un qui m'a abordé sur une moto, il s'est
25 arrêté, il a fouillé dans sa poche. Moi, j'ai dû retourner à
26 l'hôtel et faire un rapport à la police. Je suis sûr que la
27 GRC et la police ont un rapport.

28 Et ça, ce sont quelques exemples. Il y a

1 aussi des noms d'anciens hauts gradés du régime islamique
2 dont je peux dire que, par exemple, l'ancien premier ministre
3 du régime islamique, quand il était ici au Canada, il m'a
4 lui-même menacé personnellement, mais je vais y revenir.

5 Un jour, je me suis rendu dans une épicerie
6 au printemps il y a deux ans et j'avais deux pneus crevés du
7 même côté. J'ai signalé l'incident à la police et, encore
8 aujourd'hui, je ne sais pas ce que la GRC a fait, je ne sais
9 pas ce que les corps policiers ont fait. Je n'ai pas eu
10 d'écho de ces incidents.

11 Donc, en plus de ce qui se passe en Iran, là-
12 bas, mes parents, on leur interdit de quitter le pays. Mon
13 père a 74 ans, ils ont l'intention de se rendre au Canada,
14 ils voudraient, en novembre, participer au 4^e anniversaire de
15 l'écrasement de l'avion, mais leurs passeports ont été
16 confisqués à l'époque et on m'a dit qu'ils ne pouvaient pas
17 quitter le pays pendant une période de six mois. Et ensuite,
18 on ne sait pas ce qui va se passer.

19 Je pourrais parler d'autres familles qui sont
20 en Iran et qui ont été... donc, qui ont vu des membres
21 torturés, des membres de la famille emprisonnés, plein de
22 rapports qui appuient cette thèse.

23 En ce qui concerne les Iraniens au Canada, il
24 y en a qui sont soit des sympathisants du régime islamique.
25 C'est une toute petite minorité, mais ils sont appuyés
26 financièrement et ils jouissent d'avantages. Donc, ils sont
27 appuyés politiquement par le régime islamique et cette
28 communauté a de l'influence dans les médias et dans des

1 instituts de recherche. Et ce qu'on veut, c'est miner la
2 majorité des membres de la communauté qui sont en opposition
3 au régime iranien, on veut influencer l'opinion publique
4 canadienne, on veut influencer le gouvernement et les
5 organismes non gouvernementaux pour favoriser les intérêts de
6 ce régime, et c'est très déconcertant pour la communauté de
7 voir les efforts déployés.

8 Nous, nous tentons d'exposer ces opérations
9 clandestines que nous jugeons très dangereuses et
10 perturbantes, d'où l'importance d'inclure le régime islamique
11 dans le mandat de la Commission.

12 On parle d'une toute petite minorité comme on
13 trouve... comme le prouve, donc, la capacité de causer des
14 divisions, de la polarisation ici dans la communauté, tout en
15 créant de l'intimidation et une atmosphère de peine (sic) ici
16 au Canada.

17 Beaucoup d'Iraniens qui ont participé à des
18 manifestations publiques comme celle du 1^{er} octobre portent
19 des masques pour éviter d'être identifiés par les agents du
20 régime iranien. Il y a eu un documentaire sur le vol qui a
21 été abattu et on a parlé, donc, de certaines choses, mais on
22 craignait les menaces et la persécution de la part du régime,
23 on a évité de nommer certains noms.

24 Il y a aussi les rapports multiples et les
25 nombres d'agents du régime islamique qui se sont vus accorder
26 la résidence permanente au Canada ou qui ont obtenu des visas
27 pour visiter le Canada. Je pourrais citer, par exemple, le
28 cas d'une personne, Mahmoud Reza Khavari, qui est un ancien

1 banquier qui a dirigé la Banque Nationale. Il a immigré ici
2 au Canada en 2011 et il a participé à toutes sortes de
3 manœuvres, à de la corruption, et je suis persuadé que les
4 services de renseignements et le gouvernement canadien ont
5 reçu des rapports à cet effet.

6 Il y a Morteza Talaei qui a été chef de la
7 police en Iran et on l'a vu à Richmond Hill il y a à peine
8 deux ans dans un gymnase. Pourtant, il s'agit d'un individu
9 qui était le chef de police à Téhéran au moment où il y a eu
10 des assassinats. C'est le chef de police qui a mis sur pied
11 le régime de la moralité en Iran, l'organisation qui a tué
12 Mahsa Amini et d'autres Iraniens innocents.

13 Nous avons vu Hassan Ghazizadeh Hashemi, un
14 ancien ministre du régime islamique. On l'a vu en vacances en
15 août dernier ici même au Canada, à Montréal.

16 Encore une fois, quand j'en parle sur
17 Twitter, quand j'en ai parlé à notre propre gouvernement ici
18 au Canada, Hassan a eu des entrevues avec des médias à
19 l'extérieur de l'Iran. Il a dit :

20 « À mon retour en Iran, il y aura des
21 répercussions. »

22 Mais pourtant, on l'a laissé visiter le Casa
23 Loma à Toronto un jour après sa visite à Montréal, il est
24 rentré chez lui sans qu'il n'y ait aucune conséquence. Je
25 sais que maintenant on lui interdit de revenir au Canada,
26 mais pourtant cela nous préoccupe. Comment se fait-il qu'un
27 ancien ministre du régime islamiste puisse venir ici au
28 Canada menacer des militants et ensuite rentrer chez lui

1 tranquillement?

2 Autre incident. Le fils de l'actuel président
3 du Parlement islamique en Iran, Es'hagh Ghalibaf. Il a même
4 lancé une poursuite contre le gouvernement canadien pour
5 obtenir un visa lui permettant de se rendre ici au Canada. Ça
6 me fait plaisir de dire que sa demande de visa a été rejetée
7 après que la communauté ait lancé les hauts cris.

8 Et il y a une autre personne, le représentant
9 d'Iran à l'aviation à l'OACI, l'Organisation de l'aviation
10 civile internationale. Il est ici au Canada, mais pourtant il
11 a joué un rôle – qu'il a nié, bien sûr – après l'écrasement
12 du vol et la campagne de désinformation. Cette personne-là
13 avait des rapports et c'est la personne qui était à la
14 gouverne de l'Organisation de l'aviation civile en Iran
15 pendant des années et il a des liens avec la Syrie. Pourtant,
16 il est ici à Montréal et il représente le régime islamiste.

17 Et là, je signale des noms bien connus, mais
18 cela indique la gravité de ce problème pour le Canada et pour
19 la communauté irano-canadienne.

20 J'aimerais insister sur le fait qu'il ne
21 s'agit pas de tentatives insignifiantes pour s'installer au
22 Canada, il s'agit plutôt, dans certains cas, de blanchiment
23 d'argent carrément, et aussi d'efforts pour augmenter
24 l'influence et la présence des agents du gouvernement ici au
25 Canada.

26 Ma communauté est inquiète. Il y a peut-être
27 des milliers d'autres personnes moins bien connues qui sont
28 affiliées au régime, des agents, des officiels qui se sont

1 retrouvés ici au Canada et qui menacent nos communautés et la
2 société canadienne.

3 Enfin, dernier point, on donne un exemple des
4 atteintes à nos institutions démocratiques pour justement
5 nuire et influencer la société. Un membre de la société
6 iranienne du Canada a demandé un pardon et il y a eu une
7 campagne ici au Canada pour nuire à sa réputation. Cela
8 allait bien au-delà de la compétition politique normale au
9 Canada. Cela indique donc qu'il y a des tentatives très
10 sophistiquées à tous les niveaux par le régime iranien pour
11 influencer ici la politique canadienne et s'attaquer aux gens
12 qui veulent changer le régime en Iran.

13 Ce sont des exemples d'appuis organisés pour
14 les personnes qui, nous le savons, sont d'accord avec le
15 régime islamique en Iran. Il y a des rapports alarmants au
16 sujet de certains députés du Parlement fédéral qui aimeraient
17 bien le régime. Il y a des parlementaires canadiens qui sont
18 influencés.

19 Encore une fois, ce n'est que la pointe de
20 l'iceberg. C'est ce que l'on voit, mais nous craignons que ce
21 ne soit que des exemples qui témoignent d'un problème
22 beaucoup plus étendu sur lequel nous devons enquêter au bout
23 du compte.

24 Je vais vous citer un autre exemple. Le
25 régime islamique gère de façon très étroite tous les aspects
26 culturels, économiques, sociaux de la vie en Iran, entre
27 autres. Le sport ne fait pas exception, et toutes les
28 catégories de sports sont surveillées sont surveillées de

1 très près et influencées par les groupes militaires et
2 policiers du régime. Tous les évènements sportifs
3 internationaux sont orchestrés par les services de
4 renseignement, la propagande et l'establishment militaire du
5 régime iranien.

6 Que ce soit le soccer et les autres, il y a
7 toujours des agents qui sont là pour contrôler les athlètes,
8 pour les surveiller, et pour déguiser la présence du
9 gouvernement. Par exemple, dans l'entourage de l'équipe de
10 soccer, il y a plus de 50 agents et presque le tiers de ces
11 personnes n'ont pas de rapport avec les évènements.

12 Peu après la destruction du vol 752... ma femme
13 et ma fille de 9 ans... qui ont été prises. Nous avons entendu
14 des rumeurs d'un dit match de soccer à l'amicale qui devait
15 avoir lieu entre les équipes de soccer canadiennes et
16 islamiques de l'Iran dans le contexte du meurtre tragique de
17 tellement de Canadiens d'origine iranienne. C'était outrageux
18 pour les familles, mais aussi pour la collectivité en son
19 entier. Même le manque de relations diplomatiques entre le
20 Canada et le régime islamiste de l'Iran.

21 On peut demander qui était derrière la
22 planification et l'exécution d'un tel évènement, qui était la
23 liaison au nom du régime islamique ici au Canada, qui a
24 soutenu ou qui a fait la commandite de l'évènement. Nous
25 avons demandé comment est-ce que les visas pour l'entourage
26 étaient traités.

27 En bout de ligne, nous croyons que c'était un
28 effort de faire un lavage par les sports de la criminalité du

1 régime islamique et pour en tirer l'histoire du vol PS752.

2 Heureusement, la collectivité s'est réunie
3 pour poser des questions sérieuses concernant ce plan, mais
4 aussi a aidé à mettre fin à cet évènement et à causer son
5 annulation. Et cet exemple démontre le niveau de
6 sophistication et d'influence du régime islamique pour avoir
7 un impact sur le discours politique au Canada.

8 **Me KATE McGRANN:** La dernière question pour le
9 moment, c'est : est-ce que vous voulez décrire l'impact de
10 l'ingérence étrangère au Canada sur cette collectivité?

11 **D^r HAMED ESMAEILION:** Comme j'ai expliqué,
12 chaque fois qu'on voit des manifestations, plusieurs membres
13 de la communauté portent des masques, des verres fumés, des
14 chapeaux afin d'éviter d'être identifiés.

15 Il y a eu des rapports comme quoi, quand on
16 voit en Iran, les cellulaires sont pris, on est persécutés,
17 on est interrogés, les membres de la famille en Iran
18 subissent de la pression, même nous avons eu des membres qui
19 ont rencontré des députés parlementaires ici et ils ont vu
20 leurs membres de la famille en Iran interrogés.

21 C'est la moindre chose que je puisse dire,
22 mais comme j'ai dit, elle ne permet pas aux membres de la
23 collectivité à s'engager, surtout au niveau politique. Nous
24 avons des organisations ici qui n'ont pas de relations avec
25 les organismes civiques et culturels de la communauté, les
26 associations civiques comme nous ou bien les membres
27 politiques de la collectivité comme notre représentant au
28 Parlement, monsieur Ali Ehsassi, mais ils sont partout et ils

1 sont financés par nos gouvernements.

2 Nous avons des rapports de plusieurs
3 organisations qui sont financées par le ministère de la
4 Défense nationale ou bien par les Forces armées canadiennes.
5 Et ce sont les questions sur la table : qui sont ces
6 personnes et nos organisations de renseignement et de
7 sécurité en sont au courant. La collectivité a peur de
8 demander et d'agir parce que nous savons qu'ils ont des
9 ressources financières infinies et qui peuvent mettre sur
10 pied des actions juridiques.

11 Il faut faire très attention ici parce que
12 nous sommes des gens ordinaires et il n'est pas facile de
13 lutter contre certaines organisations qui ont des ressources
14 financières et qui connaissent des personnes et qui reçoivent
15 le meilleur appui, non seulement de l'Iran, mais d'autres
16 pays comme la Russie, la Chine, les gouvernements de la
17 Russie et de la Chine, et j'espère que cette commission
18 commencera à ajouter l'Iran à son mandat.

19 Une autre chose que je dois dire, c'est que
20 quand nous allons au ministère de la Justice aux États-Unis,
21 au site web, il y a plusieurs personnes que l'on voit qui ont
22 été accusées d'ingérence étrangère, mais nous ne voyons pas
23 de noms iraniens au Canada, des personnes qui ont fait
24 l'objet d'une poursuite par le ministère de la Justice.

25 Récemment, il y avait une personne, Salman
26 Salmani, qui était sous-ministre des Affaires intérieures en
27 Iran. Au moment du novembre sanglant en 2019, 1 500 personnes
28 ont été tuées dans les rues d'Iran et cette personne est

1 venue au Canada et a obtenu un visa, et il a été ici.
2 Heureusement, le gouvernement canadien l'a trouvé et
3 maintenant ils vont l'envoyer en Iran au lieu de le
4 poursuivre pour des crimes contre l'humanité. C'est ce que
5 demandent les familles des victimes depuis des mois et notre
6 association les appuie.

7 Quand ils voient qu'il n'y a pas de
8 conséquence, la collectivité ne se sent pas en sécurité et a
9 beaucoup de soucis. Et ces noms que j'ai mentionnés, lorsque
10 ces personnes terribles sont ici dans ce pays et voient que
11 certaines organisations sont très actives, c'est pour cela
12 que la collectivité ne se sent pas en sécurité pour
13 participer bien à bien des activités.

14 **Me KATE McGRANN:** Merci beaucoup.

15 Nous passons maintenant au panéliste suivant,
16 monsieur Yuriy Novodvorskiy.

17 Monsieur Novodvorskiy, est-ce que vous pouvez
18 décrire votre communauté?

19 **--- DÉCLARATION PAR M. YURIY NOVODVORSKIY:**

20 **M. YURIY NOVODVORSKIY:** Bon après-midi, tout
21 le monde.

22 Merci de m'avoir invité ici. Je m'appelle
23 Yuriy Novodvorskiy et je suis ici pour représenter l'Alliance
24 démocratique des Canadiens russes.

25 Je suis né en Russie, mais depuis des
26 décennies, je vis aux États-Unis. Maintenant, je suis
27 résident permanent au Canada. Je suis opposé au régime russe
28 depuis bien des années, mais je ne suis devenu militant qu'en

1 2022 suivant l'invasion russe en Ukraine.

2 En septembre 2022, nous nous sommes liés à
3 d'autres militants russes à travers le Canada dans
4 différentes villes pour créer notre organisation qui est
5 basée sur les valeurs de la démocratie, des droits de la
6 personne, l'anti-impérialisme, et notamment l'opposition à
7 l'invasion russe de l'Ukraine.

8 J'aimerais remercier la Commission de m'avoir
9 accordé l'occasion d'être ici et à permettre à notre
10 organisation de participer à cette enquête.

11 Alors, pour décrire notre collectivité, c'est
12 à facettes multiples. Des individus sont venus de la Russie
13 au Canada à différents moments, certains qui sont venus comme
14 migrants économiques, d'autres comme réfugiés, des étudiants,
15 avec des visas de travail, des personnes qui travaillent dans
16 différentes professions, y compris la technologie de
17 l'information, les entrepreneurs, professionnels médicaux.

18 Et il y a beaucoup de différentes origines
19 géographiques, des gens qui viennent des grandes villes, de
20 Moscow, St-Petersburg, mais aussi j'ai rencontré des gens aux
21 évènements qui viennent de la Sibérie, de l'Extrême-Orient,
22 et qui eux-mêmes ont des parents des républiques ethniques
23 qui composent la Fédération russe.

24 Et cela comprend aussi des gens qui vont des
25 avis très différents à travers tout le spectre politique.
26 Nous avons des membres qui se sont opposés... qui s'opposent au
27 régime russe depuis des années, même des décennies, d'autres
28 qui ne se sont rendu compte de l'envergure, des atrocités du

1 gouvernement russe qu'après être venus au Canada et après
2 avoir été exposés à différentes sources de médias, et
3 malheureusement, il y a encore, bien sûr, des personnes qui
4 appuient Poutine et son régime.

5 Quand nous organisons nos évènements, nous
6 essayons de les rendre aussi ouverts que possible pour
7 atteindre les plus grandes tranches de Canadiens russes. Nous
8 avons des évènements de levée de fonds pour soutenir
9 l'Ukraine et beaucoup d'évènements avec un accent sur l'appui
10 aux dissidents en Russie, les mouvements LGBTQ2 et d'autres
11 groupes qui subissent la répression politique ainsi que
12 d'autres évènements culturels qui s'alignent avec nos
13 valeurs.

14 Un point clé que nous aimerions souligner,
15 c'est que dans ces propagandes, le régime de Poutine essaie
16 de faire valoir que la société russe est un monolithe
17 appuyant les politiques du gouvernement russe et les
18 atrocités qu'il commet, ce qui n'est pas vrai.

19 Avec toutes les conversations que nous avons,
20 nous voyons que les Russes ont beaucoup d'avis différents,
21 les Canadiens russes, notamment, et on ne peut pas toujours
22 exprimer ces avis parce qu'on craint les représailles et
23 aussi après des décennies exposés aux médias russes, on s'est
24 retirés dans une apathie politique où il y a un manque de
25 volonté d'exprimer nos avis. C'est un des obstacles que nous
26 voulons surmonter.

27 Même avec les gens qui appuient les
28 politiques de Poutine, très souvent ce n'est pas un appui

1 actif. Ça peut être la conséquence de quelqu'un qui a émigré
2 au Canada plus tard dans la vie, à une étape... et on reste
3 entourés des nouvelles russes, et donc, on n'est pas au
4 courant d'organisations alternatives ou de nouvelles
5 alternatives qui donnent une perspective différente comparé à
6 ce que leur dit la propagande russe.

7 On essaie de faire la connexion à autant de
8 Russes canadiens que possible et notre objectif, c'est de
9 montrer qu'il y a une position russe alternative qui est
10 contre les politiques du régime russe.

11 **Me KATE McGRANN:** Veuillez décrire les formes
12 d'ingérence que vit votre communauté.

13 **M. YURIY NOVODVORSKIY:** Merci. En général,
14 nous voyons l'ingérence étrangère sous une de deux formes.
15 D'abord, la désinformation et la manipulation; deuxièmement,
16 les menaces directes et indirectes contre les membres de la
17 communauté russe canadienne... canadienne russe.

18 Cette manipulation et désinformation prennent
19 la forme de nouvelles... de fausses nouvelles généralement
20 propagées dans les médias sociaux et dans les plateformes
21 russes ou des sites de médias alternatifs, mais ça prend
22 différentes formes dépendant de qui est le public cible, que
23 ce soit les diasporas russes au Canada ou bien le public
24 canadien non russe.

25 **COMMISSAIRE HOGUE:** En autant que vous
26 sachiez, y a-t-il des médias sociaux spécifiques qu'on
27 utilise à cette fin ou est-ce qu'il y en a beaucoup?

28 **M. YURIY NOVODVORSKIY:** Je dirais que les

1 méthodes du gouvernement russe comprennent la distribution du
2 message dans le plus grand nombre de voies de communication
3 possible, donc on voit les messages dans toutes les
4 plateformes des médias sociaux, mais il y a certainement
5 certaines plateformes de médias sociaux qui sont ciblées
6 plus, qui ont plus de voix, plus de faux comptes, ce genre de
7 choses.

8 Donc, pour vous la diaspora russe, le point
9 de mire surtout pour la population plus jeune, ils reçoivent
10 beaucoup de leurs nouvelles de canaux de nouvelles et la
11 télévision russe sur internet, surtout pour les gens qui sont
12 plus âgés. Et pour le public non russe, je dirais que
13 Telegram, c'est moins un facteur, ces gens-là recevraient
14 plutôt leurs nouvelles de YouTube, Twitter, Facebook, et
15 maintenant TikTok, notamment.

16 Donc, en ciblant la diaspora russe, le point
17 de mire pour la manipulation des nouvelles, c'est soit les
18 histoires pro-russes qui montrent le régime d'une perspective
19 populaire et puis positive et blâment l'Occident pour les
20 problèmes au monde, et on met l'accent sur les théories de
21 complot faisant la promotion de fausses sciences. Et
22 l'objectif de ces histoires consiste à faire en sorte que les
23 gens aient moins confiance en le gouvernement et qu'ils aient
24 moins confiance en les journalistes, les médecins, les
25 scientifiques, tous ceux qui ont de l'expertise, afin de les
26 rendre plus susceptibles à la propagande russe.

27 En ciblant le public canadien non russe,
28 comme j'ai mentionné, les médias sociaux Twitter, YouTube,

1 Instagram, TikTok maintenant, le point focal, c'est moins les
2 nouvelles pro-russes directement; au lieu de cela, il s'agit
3 de préparer les gens et les mettre dans une position où ils
4 seront plus susceptibles aux positions pro-russes.

5 Le point de mire, c'est surtout sur les
6 questions divisives canadiennes pour miner la confiance en la
7 démocratie et augmenter la polarisation politique. Ce qui se
8 passe alors, c'est que quand quelqu'un est exposé à de telles
9 sources de nouvelles, notamment venant de beaucoup de
10 différents canaux, ça crée une atmosphère de légitimité, on a
11 l'impression que c'est légitime lorsque ça vient de beaucoup
12 de différentes sources, mais la source est d'habitude la
13 même, soit directement contrôlée par le gouvernement russe ou
14 bien une source marginale qui a fait l'objet d'une promotion
15 par le gouvernement russe. Et ce que cela fait, c'est
16 augmenter la dysfonction sociale et la division.

17 Jusqu'à tout récemment, il y a aussi eu deux
18 canaux de télévision russe qui sont essentiellement Russia
19 Today (RT) qui s'est présentée comme étant autonome, et
20 Sputnik TV, et je ne crois pas qu'on a essayé de se présenter
21 comme étant autonome, mais dans les deux cas, c'était des
22 voies d'expression du régime russe. Les deux ont subi des
23 sanctions ou ont été interdits suite à l'invasion russe de
24 l'Ukraine, mais je crois que ces chaînes sont disponibles par
25 internet.

26 Et l'objectif de cette mésinformation ciblant
27 les Canadiens non russes, l'accent sur les questions
28 divisibles, la raison pour laquelle le gouvernement russe a

1 essayé d'augmenter la division et les dysfonctions sociales,
2 c'est que ça rend toute la société et le gouvernement plus
3 dysfonctionnels et moins capables de réagir à des crises.

4 Nous avons constaté cela avec certains
5 gouvernements lors de la pandémie, avec la COVID, et
6 maintenant en ce qui concerne l'appui pour l'Ukraine. Plutôt
7 que d'en faire une question médicale par certains
8 gouvernements, c'est devenu une question politique pour
9 augmenter la polarisation et le gouvernement fédéral n'a pas
10 été en mesure de réagir effectivement à la crise.

11 Avec l'Ukraine, nous voyons des gouvernements
12 où la majorité de la population appuie l'envoi en Ukraine, la
13 majorité des populations, mais le gouvernement ne peut pas en
14 arriver à une décision ou à une action à cause de la
15 dysfonction augmentée dans le système, et c'est en partie le
16 résultat des efforts de propagande par les Russes.

17 Une autre raison pour laquelle la Russie
18 concentre ses efforts de manipulation pour créer de la
19 dysfonction sociale, c'est que les États démocratiques ont
20 une solution de rechange attrayante à l'État criminel et
21 corrompu de Poutine, et lorsque les États démocratiques
22 deviennent plus dysfonctionnels, ça permet à Poutine et son
23 régime de les montrer du doigt et mettre à l'avant l'argument
24 que les choses ne sont pas meilleures là et qu'au moins en
25 Russie on a un certain niveau de stabilité.

26 Enfin, l'autre raison, c'est que comparé aux
27 systèmes autoritaires, les États démocratiques, à bien des
28 égards, sont plus résilients à la corruption, ce qui veut

1 dire qu'ils sont plus difficiles à contrôler pour le régime
2 de Poutine. Et en augmentant la polarisation et les divisions
3 sociales, ça mène la société dans une direction où la
4 corruption devient plus possible.

5 En passant à l'autre format d'ingérence
6 étrangère que j'ai mentionné, les menaces directes et
7 indirectes contre les membres de la collectivité russe, en
8 partie, ça ressemble à ce que le docteur Hamed Esmaeilion a
9 mentionné concernant la diaspora iranienne. Il y a des
10 différences, mais il y a un accent sur le harcèlement des
11 parents vivant en Russie. Beaucoup de Russes qui viennent ici
12 viennent avec des familles, mais plusieurs ont encore des
13 parents qui vivent toujours dans la Fédération russe, et nous
14 avons vu des cas où des militants russes ont été identifiés
15 ici au Canada et ensuite la police initie une sorte d'action
16 de harcèlement contre la famille en Russie.

17 Si vous êtes déjà passé devant un consulat
18 russe au Canada, vous voyez que c'est entouré de caméras et
19 par l'identification, les vidéos, ou bien en suivant sur les
20 médias sociaux, on peut identifier les gens ici qui
21 s'engagent à toutes sortes de protestations, et puis il y a...
22 ils sont prêts à mettre de la pression sur les parents en
23 Russie qui n'ont pas de lien avec ces activités de
24 protestation.

25 Une autre forme de pression, c'est le refus
26 des services consulaires. Il y a eu un cas documenté dans les
27 médias ici à Ottawa où un manifestant, quelqu'un qui
28 s'engageait au militantisme contre le gouvernement russe,

1 s'est vu refuser l'accès au consulat, ce qui veut dire que
2 l'individu ne pouvait pas renouveler ses documents, ne
3 pouvait pas fournir les formulaires nécessaires au Canada, et
4 c'était une préoccupation majeure pour les personnes dans la
5 communauté russe canadienne parce que tout le monde dans
6 cette communauté n'est pas encore citoyen canadien. Si on est
7 ici avec un visa de travail ou étudiant, même si on a la
8 résidence permanente, à un certain point, le Canada demandera
9 des documents de la Russie, que ce soit simplement une copie
10 du passeport ou autre chose, et le refus des services
11 consulaires en bref met les gens sous la menace d'une
12 expulsion, et surtout lorsqu'on s'est engagé au militantisme
13 politique, ça devient très dangereux.

14 Une autre forme de menaces contre les membres
15 de la communauté russe canadienne, c'est les accusations
16 criminelles en Russie, ce qui est un plus grand degré de
17 menace comparé aux deux autres situations comme j'ai
18 mentionné, mais la poursuite criminelle est ouverte lorsqu'on
19 s'engage au militantisme à l'étranger, mais même pour quelque
20 chose d'aussi innocent qu'avoir des choses affichées dans les
21 médias sociaux.

22 Nous avons vu des cas dont les résidents
23 permanents au Canada font une demande de citoyenneté, mais
24 parce qu'on a affiché quelque chose dans les médias sociaux
25 où on s'est engagé à une sorte de militantisme contre le
26 gouvernement russe, il y a des accusations criminelles et
27 cela devient un obstacle en essayant d'obtenir la
28 citoyenneté. Donc, c'est une menace majeure.

1 Et ensuite, il devient plus dangereux de
2 voyager à l'extérieur du pays. Plusieurs pays pratiquent
3 encore l'extradition en Russie, par exemple la Turquie, qui
4 est un noyau de transport majeur, fait l'extradition des gens
5 au gouvernement russe, comme la Thaïlande et d'autres
6 destinations touristiques populaires. Donc, tout cela
7 représente un danger additionnel si on a des accusations
8 criminelles.

9 Enfin, il y a toujours le risque de
10 surveillance électronique. On sait que le gouvernement russe
11 a investi d'énormes ressources dans le piratage d'appareils
12 électroniques, et lorsqu'on fait de l'activisme politique,
13 cela devient une menace active, c'est une menace non pas
14 seulement pour la communauté russe, mais aussi pour le
15 gouvernement du Canada et pour les entités du gouvernement du
16 Canada, comme cela a été documenté dans d'autres pays dans
17 les enquêtes sur l'ingérence de la Russie, il y a des pirates
18 russes qui ont eu accès à des entités politiques.

19 **Me KATE McGRANN:** Veuillez décrire l'impact
20 que l'ingérence étrangère a eu sur votre pays.

21 **M. YURIY NOVODVORSKIY:** Alors, l'effet global
22 sur la communauté que nous voyons, c'est que même si beaucoup
23 de Russes sont critiques à l'égard du régime de Poutine, ils
24 courent beaucoup de risques s'ils s'expriment en public,
25 s'ils expriment leurs opinions en public. Ça aide Poutine à
26 conserver une image d'une communauté unie et monolithique qui
27 soutient la politique de son régime alors que la réalité est
28 bien différente.

1 Souvent, beaucoup de Russes se sont élevés
2 contre la guerre ou ont participé à des activités anti-
3 Russes, mais il y a dans ce cas-là une peur réaliste de
4 représailles. J'ai parlé avec beaucoup de personnes
5 concernées lors de nos évènements et certaines personnes sont
6 tout à fait favorables, d'autres le sont un peu moins, mais
7 ces personnes savent que ces menaces sont réelles, donc elles
8 doivent calculer jusqu'à quel point elles veulent protester
9 parce qu'elles font courir des risques à leurs familles ou à
10 elles-mêmes.

11 Certaines personnes essaient vraiment de
12 s'écarter tout à fait de la politique, mais ce qu'on voit,
13 c'est que des années de propagande russe ont créé ce
14 sentiment parmi les gens qui pensent que toute résistance est
15 futile, ces personnes ont l'impression d'être les seules qui
16 ont ces opinions contre un État russe uni, et c'est
17 l'objectif de la propagande de beaucoup de gouvernements
18 répressifs de faire que les gens aient l'impression d'être
19 impuissants et qu'ils ne peuvent rien faire d'utile. C'est ce
20 que nous essayons de contrer, mais c'est un processus
21 difficile de pouvoir briser cette propagande.

22 Nous essayons de rallier les gens et de leur
23 montrer que des organisations comme les nôtres, qui sont
24 centrées sur des valeurs humaines, existent.

25 Une question qui s'est posée lorsqu'on se
26 préparait à cette enquête publique, c'est pourquoi est-ce
27 qu'il n'y a pas un plus grand nombre de Canadiens d'origine
28 russe qui s'adressent au gouvernement, pourquoi... qui

1 s'adressent au gouvernement. Pourquoi? C'est parce qu'il n'y
2 a pas de mesures de sécurité claires pour protéger les
3 personnes qui se mettent à risque ou qui risquent de perdre
4 leur statut légal ou dont les familles risquent d'être
5 menacées.

6 Les membres de notre communauté sont très
7 reconnaissants de pouvoir vivre au Canada dans une société
8 démocratique qui met l'accent sur les droits de la personne.
9 Nous voudrions qu'il y ait des efforts pour limiter les
10 efforts d'acteurs étrangers qui peuvent compromettre
11 l'intégrité des processus démocratiques électoraux au Canada,
12 mais nous aimerions qu'il y ait une réponse concertée parce
13 que les acteurs ont souvent des liens avec les consulats et
14 les ambassades, ce ne sont pas nécessairement des membres de
15 la communauté russo-canadienne, et si la Commission
16 recommande des mesures qui ont un effet néfaste sur
17 l'ensemble de la communauté russo-canadienne, cela risque
18 d'avoir un effet négatif. La plupart des membres de ces
19 communautés obéissent à la loi.

20 Donc, nous voudrions que la Commission
21 recommande des mesures très ciblées pour lutter contre
22 l'ingérence étrangère.

23 **COMMISSAIRE HOGUE:** Quelle est la taille de la
24 communauté russo-canadienne?

25 **M. YURIY NOVODVORSKIY:** Je ne suis pas un
26 expert en...

27 **COMMISSAIRE HOGUE:** Approximativement?

28 **M. YURIY NOVODVORSKIY:** Il y a à peu près un

1 demi-million de personnes au Canada qui ont des liens, des
2 origines au Canada, mais c'est sur plusieurs décennies. En
3 particulier, les immigrants de la Fédération russe, je crois
4 que c'est à peu près 80 000, mais je crois que ce chiffre a
5 augmenté à u rythme plus soutenu ces dernières années alors
6 qu'un plus grand nombre de personnes essayent de quitter la
7 Fédération russe et de s'installer au Canada. Certainement,
8 ces personnes ne seront pas recensées parce qu'elles ont des
9 visas d'étudiant ou sont des résidents permanents.

10 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

11 **Me KATE McGRANN:** Nous allons passer à notre
12 troisième panéliste, monsieur Mehmet Tohti.

13 Est-ce que vous pourriez décrire votre
14 communauté ou vos communautés?

15 **M. MEHMET TOHTI:** Est-ce que je dois allumer
16 mon micro?

17 **M. YURIY NOVODVORSKIY:** Baissez un peu votre
18 micro.

19 **M. MEHMET TOHTI:** Tout d'abord, je voudrais
20 remercier la Commission.

21 **Mme GRACE DAI WOLLENSAK:** Oui, je crois que
22 vous devez allumer votre micro. Faites un essai.

23 **M. MEHMET TOHTI:** Il est allumé.

24 **Me KATE McGRANN:** Oui, mais le son est assez
25 faible.

26 **M. MEHMET TOHTI:** Peut-être qu'on peut changer
27 de micro?

28 C'est mieux là?

1 **Me KATE McGRANN:** Oui.

2 **--- DÉCLARATION PAR M. MEHMET TOHTI:**

3 **M. MEHMET TOHTI:** Merci.

4 Je crois que le succès de cette enquête
5 publique sur l'ingérence étrangère est cruciale pour l'avenir
6 de notre pays et il faut étudier les défaillances et y
7 remédier, car sinon le prix à payer sera très lourd pour les
8 générations futures. Je souhaite vraiment que cette
9 Commission réussisse et serve les meilleurs intérêts de notre
10 Nation.

11 Pour notre communauté dans l'ensemble du
12 Canada, nous sommes à peu près 2 500, et selon le dernier
13 recensement de Recensement Canada, à peu près... au moins 1 700
14 personnes se sont identifiées comme Ouïghours canadiens.

15 En 2017, le gouvernement de la Chine a
16 confisqué tous les passeports des Ouïghours dans le cadre de
17 sa campagne de génocide et il y a des migrations
18 internationales de certains pays comme la Turquie ou des pays
19 d'Asie centrale vers le Canada, peut-être au plus 200, mais
20 ces 2 500 représentent certainement un maximum et ça fait à
21 peu près 3 ou 400 familles.

22 **Me KATE McGRANN:** Veuillez décrire les formes
23 d'ingérence étrangère que subit votre communauté.

24 **M. MEHMET TOHTI:** Permettez-moi de vous donner
25 un profil des Ouïghours canadiens. Nous sommes une petite
26 communauté, nous avons 13 membres dans les forces armées,
27 7 membres dans la police, 23 infirmières, 7 médecins de
28 famille, 8 titulaires de doctorats, et 76 détenteurs d'une

1 maitrise. Donc, nous sommes une communauté active et nous
2 avons une première génération de personnes qui essayent de
3 s'intégrer à la société canadienne.

4 Et pour ce qui est de l'ingérence, ce sont
5 les intérêts que promeut notre organisation.

6 Moi-même, j'ai... dès que je suis arrivé au
7 Canada en 1988, je me suis engagé dans l'action, j'ai déposé
8 beaucoup de mémoires auprès du Parlement pour parler des
9 pressions de l'ingérence étrangère, des coups de téléphone de
10 la police, et dans mon premier rapport publié en 2007,
11 « *Beijing nous surveille constamment* », ç'a été publié dans
12 le magazine Maclean le 14 mai 2007.

13 Dans cet article. On parlait de deux
14 incidents. En 2004, le gouvernement de la Chine a fait venir
15 des acrobates au Canada pour célébrer le Nouvel An chinois et
16 qui ont demandé l'asile au Canada et se sont adressés à mon
17 organisation. Donc, je suis venu de Mississauga, je suis allé
18 les chercher, et tout de suite, il y a eu une réaction de
19 l'ambassade de la Chine et du consulat qui ont accusé notre
20 organisation de les avoir enlevés.

21 Donc, ces personnes se sont adressées à la
22 presse pour... c'est-à-dire qu'elles avaient demandé l'asile de
23 leur propre chef, mais les attaques n'ont jamais cessé.
24 Depuis lors, le gouvernement chinois attaque... nous attaque
25 sciemment.

26 Et en 2004, je me suis rendu en... je voulais
27 me rendre en Allemagne et, avant mon départ, j'ai reçu un
28 appel de la police chinoise de Kashgar, la ville dont je suis

1 d'origine, qui voulait me forcer à ne pas me rendre en
2 Allemagne et qui avait fait pression sur ma mère et sur mon
3 frère.

4 En 2006, le gouvernement de l'Ouzbékistan a
5 enlevé Huseyin Celil et au bout de deux mois, ce monsieur est
6 entré clandestinement en Chine et a été condamné à vie. Il a
7 quatre enfants et sa femme habite toujours à Burlington en
8 Ontario. Et j'ai fait campagne pour le défendre et cet
9 article a été publié dans ce contexte. À ce moment-là, les
10 agents chinois étaient très actifs et me suivaient dans des
11 voitures et frappaient à la porte de mon domicile, et il y
12 avait aussi un certain nombre de déclarations du consulat de
13 Chine et aussi des menaces.

14 Donc, voici le premier article sur les
15 mesures d'intimidation et d'ingérence étrangère. C'était en
16 2007, il y a 17 ans, et là encore, cela montre l'ingérence
17 étrangère de la Chine.

18 Aucun membre de ma famille, y compris ma
19 mère, mon père, personne ne peut demander de passeport pour
20 me rendre visite au Canada, et moi, je ne peux pas y
21 retourner. Donc, c'est un isolement total. Pourquoi? Pour
22 m'empêcher de m'exprimer sur les droits des Ouïghours et pour
23 limiter ma liberté au Canada.

24 Et lorsqu'on parle d'ingérence étrangère,
25 oui, c'est un terme approprié lorsqu'on parle d'une relation
26 entre États, par exemple un gouvernement hostile, par exemple
27 en utilisant des informations trompeuses ou en volant de la
28 propriété intellectuelle. Mais au niveau individuel, il

1 s'agit de menaces et il s'agit d'enlèvement de membres de
2 votre famille pour vous forcer à vivre selon les règles d'un
3 régime hostile au sein d'un pays démocratique comme le Canada
4 et aussi vous amener à devenir un informateur, et aussi le
5 recours à des personnes qui jouent un rôle intermédiaire,
6 pour vous pourchasser, pour exercer des pressions sur vous,
7 pour vous empêcher d'agir. Au niveau individuel, l'ingérence
8 étrangère est totalement différente.

9 Pour cette raison, je voudrais mettre en
10 relief ceci. Lorsque je parle du niveau individuel, il s'agit
11 par exemple d'interdiction de voyager. Par exemple, je ne
12 peux pas voyager en Turquie à cause de la pression de la
13 Chine exercée sur le gouvernement turc, sinon je n'ai pas
14 d'antécédents criminels. Je ne peux pas me rendre dans
15 certains pays du Moyen-Orient pour la même raison, car ce
16 sont des pays avec qui la Chine a des relations étroites.

17 Et c'est le trafic de personnes, le
18 rapatriement, le recours au système Interpol où on encercle
19 votre nom et on vous empêche de voyager. Ça s'est produit
20 bien des fois au sein de notre communauté.

21 Et la manipulation du système de l'ONU. Par
22 exemple, si je veux aller à Genève pour témoigner ou pour
23 faire campagne et pour parler des droits des Ouïghours, et le
24 gouvernement de la Chine trouve un moyen d'avoir accès à mes
25 renseignements personnels à l'avance. Et pour cette raison...

26 Et ceci n'est pas unique en Chine. Par
27 exemple, si vous êtes au Canada et si vous demandez un visa
28 chinois, vous allez être soumis à des règles différentes.

1 Nous, les Canadiens d'origine ouïghoure, si je demande un
2 visa de la Chine auprès de l'ambassade de Chine, on va me
3 soumettre à des formalités différentes. Donc, les membres de
4 notre communauté de se rendent pas au consulat ni à
5 l'ambassade de Chine parce que les formalités sont
6 compliquées.

7 Donc, l'ingérence étrangère peut être un
8 terme très vaste, mais qui comporte beaucoup d'éléments que
9 j'aimerais souligner.

10 Une autre forme d'ingérence étrangère qui est
11 unique pour les Ouïghours, c'est la répression transnationale
12 – par exemple, l'interdiction de voyager. Les Ouïghours sont
13 des membres de communautés d'exilés dans bien des pays, y
14 compris en Turquie. Le gouvernement veut les rapatrier en
15 Chine, donc les pays hôtes les ont arrêtés, mais après
16 l'interrogatoire, ils n'ont rien prouvé. Et donc, on doit
17 recourir au système de l'ONU pour essayer d'empêcher les
18 exécutions.

19 Donc, la répression transnationale fait
20 partie de l'ingérence étrangère et beaucoup de membres de
21 notre communauté ne peuvent voyager. Même avec un passeport
22 canadien, on ne peut pas voyager dans certains pays.

23 Par exemple, il y a des gens qui communiquent
24 avec moi, que ce soit en Égypte ou en Afrique. Il y a eu des
25 déportations simplement parce que la Chine l'avait exigé.
26 Thaïlande, Kazakhstan, Afghanistan, Pakistan, ce sont des
27 pays qui tombent dans cette catégorie, Tadjikistan, Turquie,
28 si bien que la répression transnationale fait partie de

1 l'ingérence étrangère dans ce contexte.

2 Maintenant, j'aimerais souligner les noms de
3 certaines personnes. Il y a une dame à Vancouver, Tornossa,
4 il s'agit d'une infirmière. Elle a manifesté devant le
5 consulat chinois à Vancouver et elle a été harcelée par les
6 agents chinois là-bas, trois ou quatre fois, elle a même été
7 attaquée physiquement, et pourtant, elle est citoyenne
8 canadienne.

9 Il y a un autre monsieur à Edmonton, il a
10 écrit au ministre de l'Immigration et à celui de la Sécurité
11 publique. Il est médecin. Et imaginez, sa propre fille a été
12 pendant 20 ans, harcelée, elle n'a pas pu avoir de passeport.
13 La correspondante du ministère canadien, aucune réponse.
14 Donc, on a empêché toute communication. Pourtant, ce médecin
15 a dit : « Permettez tout simplement à ma fille de venir me
16 voir ici au Canada pour mes derniers moments. » Et le père
17 est décédé sans avoir pu revoir sa fille. Il est mort à
18 Edmonton il y a quelques mois à peine et il n'a jamais revu
19 sa fille.

20 Donc, il y a des histoires personnelles très
21 tragiques et c'est la situation des Ouïghours. Vous en avez
22 vu des exemples dans notre rapport et il est joint en annexe
23 aux documents qui ont été fournis à la Commission. Il y a des
24 témoignages individuels, et dans la plupart des cas, on a
25 affaire à des résidents canadiens d'origine ouïghoure qui
26 sont victimes d'intimidation, de menaces. Et je ne parle pas
27 seulement de mon expérience personnelle, il y a beaucoup de
28 cas semblables dans la communauté ouïghoure au Canada.

1 Donc, avant de finaliser quelque article que
2 ce soit dans le cadre d'une campagne, par exemple, il y a des
3 messages que je reçois avant de me présenter devant un comité
4 parlementaire et le contenu est très détestable. On m'envoie
5 des publications provenant de collectivités chinoises en
6 Chine.

7 Encore l'an dernier, c'était le 16 janvier,
8 très tôt le matin, je suis arrivé à mon bureau ici à Ottawa
9 et j'ai reçu un appel, un numéro qui semblait venir de Hong
10 Kong plutôt que du continent, plutôt que de la Chine
11 continentale. Et c'était la police d'État chinoise. Et on a
12 amené mon cousin près du téléphone, et ça, c'était quelques
13 semaines avant le vote au Parlement sur les réfugiés
14 ouïghours qui allaient être relocalisés. Donc, on m'a dit :
15 « Votre mère est morte, les deux sœurs sont mortes aussi. »
16 Et j'ai dit : « Et mes frères? Leurs conjoints? Leurs
17 enfants? » Ils ont dit : « On ne sait pas. »

18 Plus tard, j'ai obtenu confirmation d'une
19 tierce partie. Effectivement, ma mère est morte dans un camp
20 de concentration, elle avait 76 ans. Mais je ne sais toujours
21 pas quand c'est arrivé, où, quand, où est-elle, dans quelle
22 tombe, quand est-elle décédée. Et mes deux sœurs, je ne sais
23 pas quand on les a tuées.

24 Donc, envoyer des messages de ce genre et me
25 faire comprendre que « si vous continuez, voilà le prix que
26 vous aurez à payer », et le prix est donc très élevé dans
27 certaines collectivités pour défendre nos droits ici au
28 Canada, et il y a une absence de protection ici au Canada et

1 c'est très troublant.

2 On a voulu l'an dernier avoir un sommet
3 juridique du 3 au 6 juillet à Alma, Québec, dans une petite
4 collectivité. Donc, c'était des professionnels du droit. Et
5 le 2 juillet, donc, on est allés au restaurant et, après
6 avoir terminé, on s'est rendus à notre hôtel. Et j'étais avec
7 un fonctionnaire d'Affaires mondiales. Dès que je suis parti,
8 j'ai reçu un appel, et on m'a dit – c'était le fonctionnaire
9 –, il m'a dit : « Il y a deux personnes qui vous suivent.
10 Soyez prudent. » Donc, j'ai essayé d'égarer les gens qui me
11 suivaient. Une fois arrivé à l'hôtel, je l'ai rappelé et il
12 m'a dit : « J'ai donné les numéros de plaques à la police,
13 mais les gens se sont sauvés. » Et ça, ça s'est passé ici au
14 Canada, à Montréal. J'ai été suivi. Alors, je ne parle pas
15 d'une ville étrangère, nous sommes surveillés, suivis.

16 Et c'est arrivé aussi en 2006. Je faisais
17 campagne pour la libération et trois véhicules utilitaires
18 sport étaient là. Et ce sont des voisins qui m'ont dit :
19 « Écoutez, ces véhicules vous suivent. Quand vous partez, ils
20 vous suivent; quand vous arrivez, ils sont là. » Alors, j'ai
21 appelé à la Sécurité publique et j'ai dit : « J'ai besoin
22 d'aide. Je ne sais pas qui me poursuit, qui me suit comme ça.
23 J'avais peur pour ma sécurité personnelle. Et puis là, ils
24 ont disparu après quelques jours.

25 Mais aujourd'hui, plus que jamais, quand
26 c'est des questions de rapports dans lesquels des militaires
27 chinois ayant de fausses cartes d'identité arrivent ici au
28 Canada. Quand on parle de police secrète, et on a... en

1 Espagne, on a identifié des postes de police, on ne sait pas
2 combien il y en a. Ici, à Toronto, à Montréal, en Espagne, et
3 ce sont des gens qui marchent dans les rues de nos villes, ce
4 sont de véritables dangers.

5 J'ai visité l'Italie et j'ai vu des policiers
6 chinois en uniforme. J'étais effrayé. Et maintenant, on voit
7 dans les journaux qu'il y a des postes de police chinois ici
8 même au Canada.

9 Donc, ils ne sont pas là tout simplement pour
10 faire la fête, ces gens-là. Ils collectent de l'information,
11 ils surveillent les communautés, et ils renvoient
12 l'information aux autorités chinoises, on coordonne toutes
13 les activités, et en Chine, ben, on harcèle les membres de
14 nos familles, on les tient en otages, et on vous force à
15 faire quelque chose contre votre volonté ici même au Canada.
16 Et ces gens-là coordonnent leurs activités, ils font partie
17 de l'appareil gouvernemental chinois. Il y a des noms : le
18 United Front, les organisations communautaires, ou encore les
19 organisations provinciales, mais quand on fouille un peu,
20 ben, on se rend compte qu'il s'agit essentiellement de
21 paravents pour les autorités chinoises qui veulent extraire
22 de l'information, espionner, colliger du renseignement.

23 C'est un enjeu très important qu'on n'a pas
24 vraiment abordé ici au Canada depuis trop longtemps. Je parle
25 de 2000, depuis l'an 2000, et c'est pourquoi votre Commission
26 a un rôle si important, ne serait-ce que de trouver les
27 échappatoires, les failles dans le système. Il y a des
28 défauts et il faut mettre un terme à ces dangers pour assurer

1 la sécurité des Canadiens à l'avenir.

2 **Me KATE McGRANN:** Vous avez déjà parlé de ce
3 sujet, mais pourriez-vous décrire l'impact de l'ingérence
4 étrangère sur votre communauté ici au Canada?

5 **M. MEHMET TOHTI:** Bien, écoutez, c'est très
6 difficile. L'été dernier encore, j'ai voyagé, j'ai visité des
7 membres de nos communautés, et je savais que c'était une
8 situation difficile, mais écoutez, imaginez simplement que
9 vous ayez un évènement, une réjouissance dans votre famille,
10 mais on ne peut pas envoyer des textes, on ne peut pas
11 appeler nos familles là-bas, on ne peut pas communiquer avec
12 eux, envoyer des photos. Toutes les communications sont
13 interdites, impossibles.

14 Même chose pour tous les Canadiens d'origine
15 ouïghoure. Ils ne savent même pas si les membres de leurs
16 familles sont encore en vie ou s'ils sont morts. Toutes les
17 communications sont bloquées. Ce qu'on appelle en Chine le
18 50 Cent Party, donc les agents de la propagande font parvenir
19 de la propagande, on dit « ces gens-là sont heureux », mais
20 en fait, c'est faux. Il n'y a pas de communication franche
21 avec les membres de nos familles, parce que depuis 2017, il y
22 a eu des arrestations. Si quiconque a tenté de communiquer
23 avec des gens à l'étranger, dans certains pays en tout cas,
24 ça justifie la détention là-bas. On envoie ces gens-là dans
25 des camps de concentration.

26 Alors, les gens ont coupé les liens avec des
27 parents, que ce soit au Canada ou ailleurs. On a peur de
28 communiquer avec nos familles parce qu'on craint que

1 justement ça leur cause des ennuis très sérieux. Donc, nous
2 sommes dans l'obscurité la plus totale. Aucun renseignement.
3 On ne sait pas si nos familles sont en vie.

4 Et pour ce qui est du parrainage de membres
5 de la famille pour les amener au Canada, encore là, c'est
6 impossible. Le gouvernement leur refuse des passeports ou
7 encore s'ils ont reçu des communications de l'ambassade à
8 Pékin, ils ne peuvent pas se déplacer. Il y a une fenêtre qui
9 est ouverte pour les demandes, on doit respecter certaines
10 procédures, et le gouvernement les en empêche. Alors, dans un
11 tel milieu, dans un État policier, ça devient tout à fait
12 impossible.

13 C'est un génocide ethnique qui est en cours,
14 et pour cette raison, l'impact est énorme pour la communauté.
15 Et les gens vivent sous tension, il y a beaucoup de
16 dépression, la productivité en souffre aussi. On est dans des
17 situations familiales très peu enviables. On n'a plus de joie
18 de vivre en famille, on a perdu les liens avec la famille, on
19 n'a plus de vie familiale du tout. C'est impossible de
20 communiquer avec notre patrie et ça nous manque, évidemment.
21 Et quand on parle de ceux qui nous ont précédés, ils nous
22 manquent, et même s'il y a un décès, comme je le disais, dans
23 le temps, on disait à la génération : « Votre grand-père,
24 votre grand-mère est décédée... », on avait les noms dans les
25 cimetières, et cetera, on avait des liens avec les
26 générations qui nous avaient précédés grâce à notre culture,
27 mais les cimetières ont été détruits par le gouvernement
28 chinois, les temples aussi, tous les restes religieux ont été

1 détruits.

2 Les gens perdent leur culture là-bas. Et ici,
3 au Canada, c'est une double perte puisqu'on n'a plus de liens
4 non plus avec notre communauté en Chine. On essaie de faire
5 changer les choses et je vois dans notre communauté qu'en
6 dépit des difficultés que nous connaissons, on tente de
7 survivre, on s'entre-appuie et nous nous réunissons toutes
8 les semaines pour partager nos peines collectives et pour
9 nous reconforter. Nous sommes devenus une famille, une grande
10 famille. On a des groupes sur les médias sociaux, peu importe
11 la ville où on habite. On essaie d'enseigner aux jeunes nos
12 traditions, notre langue ouïghoure aussi. On tente de trouver
13 tous les livres qui ont été en Chine détruits, brûlés par le
14 gouvernement, on tente d'en trouver des exemplaires ici pour
15 nos enfants.

16 Et c'est un moment critique pour la jeune
17 génération. Nous, on essaie d'établir un lien entre notre
18 passé et notre avenir, que ce soit ici au Canada ou ailleurs,
19 en dépit, comme je le disais, de ces difficultés énormes sur
20 le plan physique, sur le plan mental.

21 **COMMISSAIRE HOGUE:** J'aurais une question pour
22 vous, Monsieur Tohti. Vous dites que vous avez été menacé à
23 plusieurs reprises, si je comprends bien, et dois-je comprendre
24 que ces menaces, vous en avez fait part aux autorités?

25 **M. MEHMET TOHTI:** Oui.

26 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et qu'en est-il de l'appui
27 que vous avez reçu de ces autorités? Pas besoin de nous dire
28 de qui il s'agissait, mais tout simplement dites-nous en un

1 peu plus au sujet de la réaction.

2 **M. MEHMET TOHTI:** Ça, bien, écoutez, quand on
3 signale des incidents, bien, on s'attend à des résultats une
4 fois qu'un incident a été signalé. Il devrait y avoir un
5 mécanisme pour nous signaler que justement on prend la menace
6 au sérieux et qu'il y a bel et bien un mécanisme pour que
7 quelque chose se passe, pour qu'on passe à l'action, mais ce
8 n'est pas le cas au Canada, ça n'existe pas ici.

9 Et il y a à peine deux ans, par exemple,
10 l'Agence des services frontaliers du Canada a été poursuivie
11 et il y avait un projet intérimaire et on se disait que le
12 devoir n'avait pas été rempli par l'Agence pour arrêter
13 justement l'importation de certains de ces gens qui harcèlent
14 les Ouïghours. Et au début de l'audience, mon appareil de
15 téléphone a été piraté, je ne pouvais plus m'en servir. Même
16 chose pour une autre personne. Et le conseiller juridique qui
17 est assis a dit : « D'accord. C'est la même chose pour mon
18 propre appareil téléphonique. Il y a eu du piratage. Elle a
19 dit, je vais faire rapport à la police. » Et j'ai dit :
20 « Écoutez, c'est une perte de temps. Moi, je l'ai fait déjà à
21 plusieurs reprises, ça ne donne rien. Aucun résultat. » Donc,
22 ç'a été la même situation. Mon avocat a pourtant passé beaucoup
23 de temps et d'énergie en tentant d'obtenir des réponses.

24 Et il y a un an, je pense, une organisation,
25 JIAS, a voulu faire une campagne de financement pour parrainer
26 des réfugiés pour qu'ils viennent au Canada, mais dès que la
27 campagne de financement a débuté, il y a eu une intervention
28 par une tierce partie et il y a eu de la pornographie qui a

1 été insérée dans ce webinaire. Alors, imaginez! Imaginez!

2 Alors, il y a de la perturbation de toutes les
3 activités normales chaque fois. Vous vous direz peut-être,
4 « mais, écoutez, ça ne change rien à la campagne de
5 financement », mais écoutez, pour certains, oui, c'était très
6 important ce qui était survenu.

7 Et on travaille avec Affaires mondiales et
8 Réfugiés et Immigration pour rétablir, donc il y a des
9 délégations qui voyagent un peu partout là où il y a des
10 réfugiés pour les identifier, et au départ, les fonctionnaires
11 ne comprenaient pas ce qui se passait et on parle de réfugiés
12 qui sont dans des pays tiers, on veut les aider à s'établir au
13 Canada, mais qu'est-ce qui se passe? Le gouvernement chinois
14 veut tout simplement que tous les Ouïghours restent là où ils
15 exercent un contrôle total sur ces gens-là. Ils ne veulent pas
16 qu'ils viennent dans notre communauté ici, qu'ils soient
17 enseignés, qu'ils... donc, qu'ils puissent critiquer la Chine
18 sur la scène internationale.

19 Donc, encore une fois, s'il y en a de ces
20 réfugiés en Turquie et ailleurs dans le monde, et au maximum,
21 ils peuvent peut-être ouvrir un restaurant, une boutique, avoir
22 leur petite entreprise, mais le gouvernement les en empêche.
23 Ils viennent au Canada et reçoivent une éducation avancée,
24 deviennent... et établissent une carrière professionnelle, et ce
25 qui pourrait poser un défi au gouvernement chinois à l'avenir.
26 Et pour cette raison, le gouvernement chinois commence à
27 intervenir et à mettre de la pression sur ces pays pour mettre
28 fin à l'exode des réfugiés ouïghours.

1 C'est arrivé au Kazakhstan. Affaires mondiales
2 a dû attendre et Immigration a dû attendre deux ans juste pour
3 faire sortir une famille à cause de la pression chinoise, sinon
4 cette famille n'a rien à faire et puis au Kazakhstan, selon la
5 Loi, avait l'obligation de les aider à s'établir dans des pays
6 tiers, mais à cause de la pression chinoise, ils ont bloqué la
7 sortie.

8 Donc, et c'est ce que cela veut dire,
9 l'ingérence étrangère. Ça met en péril la sécurité, le confort,
10 la carrière, ça touche l'avenir. On ne dort pas, on ne sait
11 pas quelles sortes de mauvaises nouvelles on recevra le
12 lendemain matin.

13 C'est la situation exacte des Canadiens de
14 source ouïghoure en ce moment.

15 **Me KATE McGRANN:** Madame la commissaire, est-
16 ce que ça serait un moment approprié pour la pause de l'après-
17 midi?

18 **COMMISSAIRE HOGUE:** Oui.

19 Il est 2 h 20, donc nous prendrons une pause
20 de 20 minutes et nous reviendrons à 14 h 40.

21 **LE GREFFIER:** La Commission est en pause
22 jusqu'à 14 h 40.

23 --- La séance est suspendue à 14 h 22

24 --- La séance est reprise à 14 h 42

25 **LE GREFFIER:** Order, please. À l'ordre, s'il
26 vous plait.

27 The sitting of the Foreign Interference
28 Commission is back in session. Cette séance de la Commission

1 sur l'ingérence étrangère a repris

2 **Me KATE McGRANN:** Avant de passer au quatrième
3 membre du panel, j'aimerais faire un suivi avec vous,
4 Monsieur Tohti. Nous avons fait une pause. J'essaie... bon, je
5 voulais savoir s'il y a quelque chose que vous vouliez
6 ajouter avant de passer à madame Wollensak?

7 **M. MEHMET TOHTI:** Est-ce que ça marche? Oui.

8 La dernière chose que j'aimerais ajouter,
9 c'est que j'aimerais parler un peu des élections fédérales de
10 2021.

11 Quand la décision a été annoncée, les
12 résultats de l'élection, et comme organisation, nous avons
13 développé différents points de suivi et que nous avons
14 distribués à tous les partis politiques, et nous avons reçu
15 une réponse du Parti conservateur et des néo-démocrates. Et
16 aussi nous avons créé un petit dépliant que nous avons
17 distribué à tous les membres de la communauté, tous ceux qui
18 appuient à travers le pays et nous leur avons demandé :
19 « Bon, si quelqu'un frappe à votre porte, voici les cinq
20 questions que vous allez poser à ces candidats. Vous allez
21 leur demander s'ils appuient ces choses. » Et donc, à la fin,
22 pour revenir à l'essentiel, le consul du parti (sic)... le
23 Parti conservateur a adopté quatre de nos points d'action
24 dans leur plan d'action. Ils ont rendu cela public.

25 C'est une des raisons importantes pour
26 lesquelles le gouvernement chinois a réagi tant. Il a
27 augmenté sa campagne contre le Parti conservateur. Et le
28 15 décembre 2022, j'ai eu une conférence à l'Université

1 McGill et j'ai partagé l'estrade avec l'honorable Erin
2 O'Toole et j'ai partagé mes pensées personnelles concernant
3 l'ingérence de la part du gouvernement chinois aux élections
4 de 2021.

5 Donc, différents points de politique que nous
6 avons proposés et qui ont été adoptés par le Parti
7 conservateur du Canada, l'un, c'est la reconnaissance que
8 nous avons subi le génocide, et le Parlement a reconnu à
9 l'unanimité, mais le gouvernement du Canada ne l'a pas fait.
10 Donc, nous avons demandé au Parti conservateur si, en tant
11 que gouvernement, il reconnaîtrait les atrocités commises par
12 le gouvernement chinois et s'ils appelleraient cela le
13 génocide.

14 Et deuxièmement, il y a eu une discussion au
15 Congrès américain pour adopter une loi particulière pour les
16 Ouïghours et nous voulions que le gouvernement canadien
17 adopte une loi similaire, et c'était un des points de
18 politique que nous avons proposé que le Parti conservateur a
19 adopté.

20 Et le troisième point, c'est qu'il y a deux
21 rapports de comités parlementaires, le Sous-comité des droits
22 de la personne internationaux et le Comité permanent des
23 affaires étrangères. Les deux comités ont adopté de
24 nombreuses recommandations de politiques en émettant un
25 rapport sur le génocide des Ouïghours au gouvernement.

26 L'élément commun de ces rapports, c'était la
27 création d'une voie spéciale de réfugiés pour aider ces
28 réfugiés ouïghours qui étaient pris dans des tiers pays non

1 sécuritaires pour les aider à s'établir au Canada.

2 Donc, notre troisième point de politique qui
3 a été adopté par le Parti conservateur, c'était pour aider
4 ces réfugiés.

5 Et le quatrième point, c'était la dissolution
6 d'investissements parce que le gouvernement canadien a des
7 investissements au Canada (sic)¹ directement ou indirectement
8 reliés à la chaîne d'approvisionnement du travail forcé des
9 Ouïghours ou directement ou indirectement liés à ce qu'on
10 appelle la plateforme opérationnelle intégrée mixte.

11 Le gouvernement chinois a créé un système, en
12 bref, de toutes les caméras de rue ou de surveillance, de
13 tous les dispositifs de surveillance et quand de nombreuses
14 entreprises chinoises ont développé la reconnaissance faciale
15 pour les Ouïghours, ils ont reçu un brevet de Huawei, entre
16 autres, Alibaba, SenseTime, de nombreuses entreprises.

17 Ils ont reçu un brevet pour identifier les
18 Ouïghours lorsqu'on les voit dans la rue et pour déclencher
19 une alarme de police dans les 15 secondes suivantes pour que
20 la police vienne au bon endroit pour les arrêter. Et le Human
21 Rights Watch l'a appelé une plateforme intégrée de
22 surveillance mixte. Donc, tout ça, toute l'information sera
23 centralisée dans cette plateforme et il y aura une
24 comparaison avec l'identité personnelle de l'individu pour
25 créer le profil de l'individu. Il y a un système de pointage
26 au Canada (sic)² notamment pour les Ouïghours, comme vous le
27 savez, et l'arrestation se fait immédiatement après. Et ce

¹ En Chine, selon le canal anglais.

² En Chine, selon le canal anglais.

1 système s'appelle IJOTF.

2 Donc, Huawei, Hikvision, Alibaba, SenseTime,
3 Hitira, toutes ces entreprises font partie de ce système et
4 notre commission de placement du Régime de retraite du Canada
5 investit dans ces compagnies.

6 Donc, moi, je contribue à mes pensions, je ne
7 veux pas recevoir ma pension sur l'argent fait par le Régime
8 de retraite du Canada de ces compagnies lorsque ces
9 compagnies s'engagent activement ou sont activement
10 impliquées au travail forcé des Ouïghours, la surveillance
11 et/ou le génocide.

12 Et pour cette raison, c'était un de nos
13 points de campagne et le Parti conservateur du Canada a
14 adopté cette campagne aussi dans leur plateforme électorale.

15 Et le dernier point, c'était par rapport à un
16 registre des agents étrangers. C'était important que le
17 Canada identifie les agents étrangers ou les agents qui
18 reçoivent de l'argent de gouvernements étrangers hostiles et
19 qui travaillent à l'intérêt de ces gouvernements, et pour
20 cette raison, c'était un de nos points de campagne et le
21 Parti conservateur du Canada l'a adopté.

22 Et après cela, nous avons constaté un niveau
23 augmenté d'attaques contre le Parti conservateur et, de temps
24 en temps, j'ai eu des échanges avec l'ancien chef du Parti
25 conservateur, Erin O'Toole, et Michael Chong, et d'autres
26 collègues conservateurs membres d'un groupe d'amitié pour les
27 Ouïghours.

28 Et puis il y a deux débats électoraux, l'un

1 en français, l'autre en anglais. Si vous regardez ces débats,
2 Erin O'Toole, durant le débat électoral à la télévision, a
3 mentionné le génocide des Ouïghours et a essayé de coincer le
4 très honorable Justin Trudeau dans ce débat en disant qu'il
5 ne reconnaissait pas le génocide des Ouïghours et qu'il n'a
6 rien fait à cet égard.

7 Bon, les élections terminées, deux ou trois
8 semaines après, je ne vais pas nommer le député parce que
9 c'était une conversation privée, mais un député très
10 important m'a appelé pour dire : « Il y a un processus
11 d'examen interne qui sera mis sur pied pour déterminer quel a
12 été l'enjeu, pour déterminer pourquoi nous avons perdu aux
13 élections. Peut-être qu'on n'était pas tellement vocal sur de
14 nombreuses questions parce qu'à un niveau initial, nous
15 pensions que nous n'avons pas bien fait la communication avec
16 les Canadiens chinois et certains de nos messages ont été
17 considérés comme étant durs et pour cette raison, nous
18 soutenons les droits de la personne et nous comprenons cet
19 enjeu, les Ouïghours. »

20 Donc, pendant cette conversation, j'ai dit :
21 « C'est le mauvais message à la Chine et à d'autres partis
22 politiques aussi, et si vous adoptez une position, une telle
23 position, le message sera clair aux autres partis politiques;
24 si vous parlez de la Chine, il y aura des conséquences et
25 vous perdrez aux élections. Donc, tous les partis politiques
26 ont tendance à suivre la même voie, donc, deuxièmement, c'est
27 exactement ce que veut le gouvernement chinois. C'est pas la
28 bonne politique. »

1 Alors, c'est la fin de la conversation.

2 Et récemment, encore une fois avec le même
3 député, j'ai eu un échange à de nombreuses reprises et j'ai
4 dit : « Vous auriez dû rester sur votre point souligné dans
5 la plateforme électorale. Vous dites que le Canada, ça fait
6 partie de notre conversation nationale et nous devons lutter
7 pour les mêmes enjeux et nous avons pris un pas de recul.
8 C'était un mauvais message. »

9 Et donc, je crois que le gouvernement chinois
10 n'était pas content du Parti conservateur qui a adopté
11 plusieurs de nos recommandations en matière de politique dans
12 leur plateforme électorale, y compris la reconnaissance du
13 génocide contre les Ouïghours et la promesse de faire adopter
14 la loi sur la prohibition des Ouïghours, et faire quelque
15 chose concernant les investissements du Régime de retraite du
16 Canada et le don universitaire pour le fonds. Nous avons de
17 nombreuses universités. Le point numéro 5, près de 115 ou
18 119 millions de dollars d'investissements à l'Université
19 McGill dans les entreprises chinoises qui sont liées au
20 génocide.

21 On a émis le rapport, et donc, il y a
22 d'autres universités qui font la même chose, et nous avons
23 les initiatives de l'Université Queens et d'autres, des
24 étudiants de l'université qui travaillent là-dessus pour
25 exposer le portefeuille des placements et le Régime des
26 retraites du Canada, c'est le plus grand; le régime de
27 retraite fédéral, c'est le plus grand investisseur dans ces
28 entreprises.

1 Et l'inclusion de la recommandation dans la
2 plateforme électorale, en incluant le Parti conservateur du
3 Canada, pourrait causer des représailles de la part de la
4 Chine et c'est ce que je crois.

5 Et aussi, si vous regardez le changement de
6 ton du Parti conservateur, si vous regardez Erin O'Toole et
7 la période des questions, Erin O'Toole a au moins confronté
8 le premier ministre au moins dix fois dont je suis au courant
9 pendant la période de questions pour poser des questions sur
10 le génocide des Ouïghours et la réaction du gouvernement.

11 Mais le nouveau leader du Parti conservateur,
12 je l'ai rencontré deux fois et je me réunis fréquemment avec
13 les députés qui sont leaders du Parti conservateur. Ils
14 offrent leur soutien, mais si vous regardez le rendement
15 spécifique pendant la période de questions, le nouveau chef
16 du Parti conservateur n'a pas encore mentionné le génocide
17 des Ouïghours au Parlement. Bon, je compare... comparé à Erin
18 O'Toole. Donc, vous voyez la différence.

19 Et comme personne qui défend cette cause,
20 comme personne qui transige avec des individus de très haut
21 niveau des deux partis, et notamment avant les élections de
22 2021 et après les élections de 2021, avant et après les
23 élections, et si je regarde leur rendement et leurs points de
24 discussion et les enjeux qu'ils soulèvent pendant la période
25 de questions, c'est différent. C'est juste à cause du rapport
26 d'examen interne après les élections à l'intérieur du Parti
27 conservateur et l'enlèvement, je dis l'enlèvement,
28 l'élimination d'Erin O'Toole de la position de leader, et

1 tout cela est relié à l'adoption des cinq points que nous
2 avons offerts comme recommandations, c'est ce que je crois.

3 Et j'ai partagé mes pensées avec Erin O'Toole
4 à de nombreuses reprises, nous avons échangé là-dessus. C'est
5 une personne responsable et il n'a pas dit exactement ce
6 qu'il pense, mais il sait du moins et j'espère qu'il
7 expliquera davantage devant cette enquête.

8 Merci.

9 **Me KATE McGRANN:** Nous passerons maintenant au
10 prochain membre du panel, madame Grace Dai Wollensak.

11 Assurons-nous d'abord que vous avez accès à
12 un micro pour que nous puissions entendre ce que vous avez à
13 dire.

14 C'est merveilleux.

15 **--- DÉCLARATION PAR Mme GRACE DAI WOLLENSAK:**

16 **Me KATE McGRANN:** Veuillez commencer par
17 décrire votre collectivité ou vos collectivités.

18 **Mme GRACE DAI WOLLENSAK:** Allo. Bon après-
19 midi, tout le monde.

20 Je m'appelle Grace Wollensak, je suis
21 directrice nationale de l'Association de Falun Gong du
22 Canada.

23 J'aimerais vous remercier pour la Commission
24 d'enquête publique et d'avoir organisé ce panel. C'est
25 crucial, c'est important, et j'apprécie l'occasion de prendre
26 la parole aujourd'hui.

27 Concernant notre collectivité de Falun Gong,
28 j'aimerais commencer par présenter Falun Gong, appelé aussi

1 Falun Dafa. C'est un terme qui est nouveau pour plusieurs.
2 Falun Gong, c'est une pratique spirituelle paisible,
3 enracinée dans la tradition bouddhiste. Ça comprend cinq
4 exercices de méditation et les enseignements moraux axés sur
5 les principes de vérité, de compassion et de tolérance. Falun
6 Gong souligne la moralité et la cultivation des vertus.

7 Falun Gong a été introduit au public en 1992
8 en Chine et est rapidement devenu populaire grâce à son
9 efficacité très puissante pour aider les gens à améliorer
10 leur mieux-être physique et mental et l'élévation
11 spirituelle, avec de nombreux participants et qui a eu une
12 forte croissance avant 1999.

13 Le gouvernement a loué Falun Gong avant le
14 début de la persécution. Un responsable très élevé a indiqué
15 que Falun Gong a pu sauver beaucoup de milliards de yens de
16 couts en soin de la santé en Chine chaque année.

17 Falun Gong est ouvert à tout le monde. Sans
18 inscription, les gens peuvent venir et partir comme ils
19 veulent. C'est un mode de vie. L'apprentissage et la pratique
20 du Falun Gong est gratuit, il n'y a pas de clergé, il n'y a
21 pas de temple. Nos matériaux et notre information, y compris
22 tout l'audiovisuel et les livres, sont disponibles en
23 traduction dans plus de 50 langues sur internet au public
24 sans cout, et tous les évènements communautaires et toutes
25 les activités sont organisés par les volontaires.

26 Aujourd'hui, Falun Gong est pratiqué par des
27 personnes de tous les âges et de tous les domaines de la vie
28 et de différentes ethnicités dans plus d'une centaine de

1 pays, y compris le Canada.

2 La communauté Falun Gong tient des
3 évènements, surtout dans les espaces publics dans diverses
4 villes à travers le Canada. Depuis la pandémie de la COVID-
5 19, certaines activités sont allées en ligne. Au Canada, avec
6 notre communauté, ça comprend les gens de différents groupes
7 ethniques, comme les Chinois, les Iraniens, les Vietnamiens,
8 les Coréens et les communautés locales canadiennes de
9 différentes professions, comme la société normale, les
10 membres de la société normale.

11 Donc, tout le monde peut commencer à
12 apprendre le Falun Gong en visitant le site web
13 *falungong.org*. Chaque année, des milliers de personnes au
14 Canada assistent aux cours en ligne gratuits. Comme il n'y a
15 pas d'inscription, nous ne savons pas le nombre exact de
16 personnes qui pratiquent le Falun Gong, donc il peut y en
17 avoir des dizaines de milliers.

18 La campagne de la Chine vise à éradiquer le
19 Falun Gong. Le Parti communiste chinois a lancé une campagne
20 d'éradication à l'égard de Falun Gong. Des arrestations à
21 grande échelle, des détentions, des emprisonnements et des
22 tortures brutales et un traitement inhumain ont été signalés
23 par des organisations de défense des droits de la personne
24 comme Amnistie internationale. Les persécutions sont
25 considérées comme les pires violations des droits de la
26 personne depuis la révolution culturelle en Chine.

27 Plus de 100 méthodes de torture ont été
28 utilisées, y compris les chocs électriques, la privation de

1 nourriture et de boissons, l'exposition au chaud et au froid
2 extrêmes, l'envoi dans des hôpitaux psychiatriques où les
3 patients reçoivent des substances psychiatriques inconnues,
4 et aussi des travaux forcés chaque jour dans des conditions
5 sanitaires déplorables sans soins médicaux.

6 Ceci se produit depuis plus de 20 ans (sic),
7 ce qui est confirmé par des preuves crédibles. Des
8 disparitions forcées et des déplacements, une surveillance,
9 une exclusion sociale, tout cela sont des méthodes utilisées
10 à l'encontre des praticiens du Falun gong en Chine.

11 Les familles chinoises ont été déchirées, ces
12 violations constituent un crime contre l'humanité et un
13 génocide potentiel. Une propagande haineuse et aussi une
14 campagne de désinformation ont aussi été utilisées à
15 l'encontre des praticiens de Falun Gong dans les médias
16 contrôlés par l'État et sur l'internet pour exacerber la
17 haine.

18 Pourquoi est-ce que Falun Gong est persécuté
19 en Chine? Voici les raisons.

20 Falun Gong est très populaire et comprend
21 beaucoup de membres.

22 Deuxièmement, cette organisation est
23 totalement indépendante du gouvernement chinois et le
24 gouvernement chinois voudrait instaurer une cellule du Parti
25 communiste au sein de Falun Gong et faire payer des droits.

26 Il y a aussi une motivation politique et une
27 jalousie qui interviennent, car Falun Gong est perçu comme
28 une menace pour le régime, alors que c'est une organisation

1 spirituelle.

2 **Me KATE McGRANN:** Merci. Pourriez-vous décrire
3 les formes d'ingérence étrangère que subit votre communauté?

4 **Mme GRACE DAI WOLLENSAK:** La persécution n'a
5 pas été limitée à la Chine, mais s'est étendue au monde
6 entier, y compris au Canada. Les persécutions à l'égard de
7 Falun Gong vont bien au-delà de la Chine pour marginaliser
8 Falun Gong et empêcher la revendication des droits de la
9 personne.

10 La communauté au Canada fait preuve de
11 persécution tout comme en Chine. Les efforts de la communauté
12 au Canada, y compris la lutte contre la désinformation à
13 propos du Falun Gong et l'accroissement de la sensibilisation
14 aux crimes contre l'humanité perpétrés par la Chine, il y a
15 des activités qui sont organisées, par exemple distribution
16 de prospectus qui sont utilisés par Shen Yun et dans le cadre
17 d'autres initiatives, et aussi essayer d'obtenir le soutien
18 de responsables politiques.

19 Dans le cadre de ces activités de promotion,
20 la communauté de Falun Gong au Canada a fait l'objet d'une
21 énorme ingérence étrangère depuis 20 ans de la part du régime
22 communiste chinois.

23 Récemment, l'Association Falun Dafa a publié
24 un rapport de 130 pages, un rapport qui documentait plus de
25 20 ans d'ingérence étrangère avec plus de 90 cas et exemples,
26 et en fait, ce n'est que la pointe de l'iceberg. Ce que nous
27 avons vécu est tellement énorme avec toutes sortes de
28 tactiques et de stratégies qui sont utilisées aux fins de

1 persécution à l'étranger.

2 Ce rapport parle des tactiques utilisées par
3 la Chine à l'égard des élus canadiens dans différents
4 secteurs de la société pour marginaliser ou empêcher le
5 soutien du public à l'égard de Falun Gong. Cela comprend la
6 manipulation, l'incitation à la haine, le harcèlement, la
7 ségrégation, la surveillance, les attaques qui sont utilisées
8 pas seulement par le consulat et l'ambassade de Chine, mais
9 par des entités qui travaillent pour la Chine, et cette
10 ingérence étrangère vise à répandre l'influence de la Chine
11 au Canada.

12 L'ingérence étrangère de la Chine s'exerce à
13 l'encontre de communautés et d'entreprises au Canada pour
14 exclure les membres de Falun Gong. Ces manipulations nuisent
15 aux intérêts du Canada et portent atteinte à ses valeurs.
16 Nous faisons face aussi à des attaques et à du harcèlement et
17 pour nous exclure de l'espace public.

18 Le narratif de la Chine est aussi propagé
19 dans les médias sociaux. Il s'agit de propagande haineuse. La
20 Chine essaie de limiter les activités de Falun Dafa au Canada
21 en diabolisant cette organisation et en intimidant ses
22 praticiens au Canada dans les médias en langue chinoise, sur
23 l'internet et dans les médias sociaux.

24 Depuis 25 ans, la propagande haineuse à
25 l'égard de Falun Dafa a été diffusée de la façon suivante :

26 L'ambassade et le consulat de Chine ont
27 organisé des rassemblements et ont utilisé des sites web pour
28 exercer une discrimination contre les praticiens de Falun

1 Dafa et se sont aussi adressés aux médias canadiens et aux
2 élus canadiens.

3 La Chine a aussi fait appel aux médias
4 qu'elle contrôle pour exercer une discrimination contre Falun
5 Dafa au Canada, y compris des journaux communautaires dans
6 tout le Canada et aussi le *Sing Tao* et le *Ming Pao* qui sont
7 des grands médias.

8 Un journal a été fondé à Montréal par la
9 Chine pour produire des prospectus anti-Falun Dafa qui ont
10 été distribués au Canada. Il s'agit d'un organisme
11 extrajudiciaire qui est responsable de poursuivre le Falun
12 Dafa et d'autres groupes dissidents.

13 Une plateforme sur les médias sociaux
14 contrôlée par la Chine efface tous les *posts* concernant Falun
15 Dafa tout en permettant les *posts* qui sont hostiles à Falun
16 Dafa, car si je veux afficher quelque chose, non seulement
17 mon *post* va être affiché (sic)³, mais mon IP sera bloqué
18 pendant des années. Et c'est très grave. Et c'est dans tout
19 le Canada sur les plateformes chinoises.

20 La Chine utilise une police sur internet ou
21 paie des commentateurs pour diffamer Falun Dafa et pour
22 diffuser un narratif très largement sur tout l'internet,
23 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

24 Certains reporters et éditeurs chinois ont
25 été invités à l'ambassade et au consulat de Chine, et aussi
26 en Chine continentale. Le *National Post* a signalé que
27 l'ambassadeur de Chine avait distribué des documents anti-

³ "Effacé", selon le canal anglais.

1 Falun Dafa et la CBC a aussi fait l'objet de pressions pour
2 diffuser un reportage anti-Falun Dafa.

3 Les médias occidentaux ici au Canada citent
4 souvent des sources chinoises à propos du Falun Dafa, ce qui
5 apporte de l'eau au moulin de la diffamation exercée par la
6 Chine. Nous avons essayé d'éclaircir cette question auprès
7 des médias et la situation s'améliore, mais au début, on a
8 cité ces sources discriminatoires qui propagent la haine dans
9 les médias.

10 Ensuite, les agressions physiques et
11 verbales. Il y a un vaste harcèlement depuis des années, y
12 compris des praticiens détenus à bout portant lors de
13 protestations devant le consulat de Chine à Vancouver.

14 Un praticien qui avait protesté ou une
15 praticienne qui avait protesté parce que sa sœur avait
16 disparu et parce que son beau-frère avait été torturé, eh
17 bien, a reçu une visite de la Chine et on l'a menacée
18 d'enlever ses enfants et on a répandu aussi des excréments
19 sur le balcon de cette personne.

20 Il y a beaucoup d'exemples de praticiens de
21 Falun Dafa qui ont été agressés dans des lieux publics. Par
22 exemple, à l'hôtel de ville de Toronto et à Queen's Park, à
23 l'Assemblée législative provinciale de l'Ontario, et à la
24 Tour du CN, parce qu'en général c'est là où nous menons des
25 activités de sensibilisation, où nous recueillons des
26 signatures, où nous informons les gens sur les persécutions
27 en Chine. Ces activités ont été surveillées et il y a eu des
28 mesures d'intimidation.

1 Les praticiens qui font de la sensibilisation
2 dans des lieux publics subissent des pressions, sont filmés
3 par vidéo, sont photographiés ou reçoivent des appels
4 téléphoniques les intimidant, en particulier lorsqu'ils ont
5 des membres de la Chine (sic)⁴ qui sont restés en Chine. Par
6 exemple, une praticienne a été suivie jusqu'à son domicile et
7 la personne qui l'a suivie lui a dit qu'il connaissait sa
8 famille en Chine et que ces personnes seraient inquiétées si
9 elles continuaient ces activités de sensibilisation.

10 Les personnes qui mènent ces activités se
11 retrouvent sur une liste noire et ne peuvent plus obtenir de
12 passeport ni de visas, ne peuvent plus aller rendre visite à
13 leurs familles, sont arrêtées à la frontière, sont
14 persécutées, donc nous ne pouvons plus aller en Chine, un
15 grand nombre des membres de notre communauté n'ont pas vu
16 leurs familles en Chine depuis plus de 20 ans.

17 Et aussi, il y a eu des attentats, des
18 cyberattentats sur l'espace internet de la part de la Chine,
19 y compris des attaques contre le site web de Falun Dafa. Nous
20 avons perdu des données importantes, des fichiers importants
21 qui ont perturbé notre travail et nos activités de promotion.

22 Et sur le plan culturel, c'est aussi... il y
23 aussi l'ingérence politique, les tentatives de répandre une
24 mésinformation haineuse auprès de représentants politiques.
25 Toutes ces activités sont particulièrement nuisibles et
26 visent les membres de la communauté chinoise et répandent des
27 messages haineux et qui font du tort à Falun Dafa. Ce sont

⁴ Membres de la famille, selon le canal anglais.

1 des messages insultants et menaçants où parfois on se fait
2 passer pour des praticiens de la Falun Dafa pour répandre de
3 la mésinformation au sujet de Falun Dafa.

4 Lorsqu'on vérifie les adresses IP de ces
5 courriels, on se rend compte que ces courriels proviennent de
6 la Chine, ce qui confirme la participation du régime
7 communiste. Ce genre de courriels ont été aussi envoyés à des
8 représentants élus dans d'autres pays comme les États-Unis ou
9 l'Australie.

10 Au cours des élections, le gouvernement
11 chinois est devenu plus actif et a envoyé des lettres à des
12 membres de la communauté, ce qui a dissuadé certains
13 représentants élus d'avoir des liens avec la communauté Falun
14 Dafa parce qu'ils ne savaient pas qu'il s'agissait de
15 manipulation et d'une campagne haineuse.

16 Par exemple, il y a un courriel fallacieux
17 qui prétend être... venir d'un collègue de mademoiselle Grace,
18 de moi-même, qui a été envoyé à des élus peu après la
19 dernière élection, et je me suis adressée à une députée et
20 elle a entendu mon nom et Falun Gong, et tout de suite elle a
21 été alarmée parce qu'elle avait reçu des courriels agressifs
22 et impolis. Et j'ai mis au point... j'ai fait une mise au point
23 pour lui dire que ces courriels ne venaient pas de moi, et à
24 ce moment-là elle m'a fait suivre les courriels qu'elle avait
25 reçus de l'agent de la Chine et une chaîne de courriels, et
26 c'était des courriels très offensants et très impolis.

27 Donc, nous avons documenté ces courriels dans
28 notre rapport, ces faux courriels ont été envoyés à des

1 députés fédéraux, provinciaux, à des élus municipaux, aussi à
2 des responsables de... à tous les niveaux. Donc, nous avons
3 essayé d'éclaircir cela, mais nous avons des ressources
4 limitées pour être efficaces.

5 Donc, ces courriels qui se représentent... qui
6 nous représentent de façon fallacieuse ont été efficaces.

7 Un autre exemple d'ingérence étrangère. Nos
8 praticiens mènent des manifestations quotidiennes devant
9 l'ambassade de Chine et les consulats à Toronto, Ottawa,
10 Vancouver et à Montréal depuis plus de 20 ans, et le
11 gouvernement chinois est vraiment irrité et veut essayer de
12 se débarrasser de nous. Donc, la Chine a exercé des pressions
13 sur les différentes villes pour qu'on nous évacue.

14 Donc, il y a eu un incident à Ottawa et aussi
15 à Vancouver parce qu'on a tenté de limiter nos manifestations
16 quotidiennes devant l'ambassade et les consulats. La Chine a
17 demandé au maire de Vancouver d'ordonner l'expulsion des
18 manifestants de Falun Gong devant le consulat de Chine.

19 La même chose est pratiquement survenue à
20 Ottawa. Au début des années 2000, j'ai reçu un permis.
21 L'ambassade a imposé des restrictions. On n'avait plus le
22 droit d'avoir des affiches qu'on pouvait lire de loin. On
23 nous a dit, « il faut de toutes petites affiches et il faut
24 que ce soit tenu dans nos mains, pas le droit de grandes
25 banderoles ». Alors, je me suis dit, mais pourquoi, après des
26 années de manif devant l'ambassade de la Chine et personne
27 ne s'était plaint auparavant, pourquoi est-ce qu'on a modifié
28 la loi? Et j'ai parlé au gestionnaire et il a dit : « Ce

1 n'est pas ma décision. On a aussi des plaintes. – Mais, j'ai
2 dit, des plaintes de l'ambassade de la Chine ne doivent pas
3 être prises en compte, ce ne sont pas des demandes légitimes.
4 S'il y a des plaintes légitimes, nous allons respecter les
5 demandes. On peut prendre en compte les demandes légitimes. –
6 Et, il a dit, j'ai reçu l'ordre de mes supérieurs. »

7 Donc, j'ai dû discuter avec les agents de la
8 police, les dirigeants, et j'ai dit : « Mais donnez-moi une
9 explication », et au bout du compte, j'ai parlé à un avocat
10 de la ville, j'ai dit : « Mais pourquoi, pourquoi il y a eu
11 un règlement qui limite ça? Mais, j'ai dit, pourquoi?
12 Pourquoi utiliser un règlement pour limiter nos manifs? Et
13 les règlements, c'est pour maintenir l'ordre dans une ville,
14 pour servir le public. Vous, ce que vous faites, c'est que
15 vous limitez la liberté d'expression ici même au Canada à la
16 demande du Parti communiste chinois. Qu'est-ce que vous
17 faites? »

18 Alors, on en a appelé auprès du conseil
19 municipal et, heureusement, on a adopté une motion à
20 l'unanimité pour faire disparaître cette restriction. Mais,
21 écoutez, on n'aurait pas dû faire face à de telles
22 difficultés. Et c'est un autre exemple de l'ingérence
23 étrangère du gouvernement chinois dans les tractations auprès
24 des autorités locales.

25 Je m'excuse d'être aussi émotive, mais
26 écoutez, on a eu tellement d'incidents de ce genre à
27 surmonter que...

28 Et même chose à Vancouver, il a fallu aller

1 devant le tribunal pour qu'on cesse de nous empêcher de
2 manifester devant le consulat. Et le maire de Vancouver
3 s'était rendu en Chine et il avait été traité... Là, on a dit,
4 bon, bien, il faut mettre fin à cette satanée campagne du
5 consulat de la Chine. On en a fait écho dans les médias et il
6 y a bien des preuves à cet égard.

7 Donc, encore une fois, c'est de la corruption
8 de la classe politique par suite de l'ingérence étrangère.

9 Bon, autre exemple, la GRC. La GRC m'a
10 communiqué quelque chose. On a dit quelqu'un est insulté,
11 quelqu'un s'est plaint de courriels qu'on a reçus apparemment
12 et après avoir tiré au clair auprès de deux agents de la GRC
13 de la situation, j'ai dit : « Voilà ce qui se passe. Ce sont
14 des attaques systématiques par les agents du Parti communiste
15 chinois où le Parti communiste chinois veut discréditer les
16 praticiens du Falun Gong et nos politiciens. »

17 Quand j'ai demandé l'aide de la GRC pour
18 mettre fin à cette campagne, un agent m'a dit : « On nous a
19 demandé de protéger les parlementaires. » Donc, la
20 suggestion, c'était de suivre d'autres méthodes. J'ai dit :
21 « Mais, écoutez, je vais aller à la police d'Ottawa. » Et
22 j'ai communiqué avec Affaires mondiales au fil des ans pour
23 traiter de tous ces dossiers. Il y avait eu d'autres
24 instances.

25 Mais je ne sais pas quelles mesures ont été
26 prises finalement. On dirait bien que rien n'a été fait au
27 bout du compte.

28 Les efforts de la RPC pour s'ingérer dans la

1 classe politique canadienne, dans le monde politique,
2 comprennent aussi des menaces, des offres et la perte
3 potentielle de chiffres d'affaires, d'occasions d'affaires en
4 Chine dans la mesure où on a des contacts avec la communauté
5 chinoise. Par exemple, le maire a enlevé un permis de Falun
6 Gong après un voyage en Chine de ce maire et j'ai parlé
7 d'Ottawa et d'un autre exemple semblable.

8 En mai 2010, le *Citizen d'Ottawa* a dit que le
9 maire d'Ottawa, qui revenait d'un voyage d'affaires en Chine,
10 a refusé d'émettre une publication pour reconnaître Falun
11 Gong. Pourtant, ç'avait été fait dans les années antérieures.
12 Le maire a dit qu'il s'était engagé en ce sens. Nous avons
13 appris par la suite qu'il s'était engagé effectivement auprès
14 du maire de Beijing après une demande. C'était un voyage
15 d'affaires et il a dit, « on ne va plus appuyer Falun Gong ».

16 Heureusement, le conseil municipal a
17 outrepassé les prérogatives du maire en 2010 pour corriger la
18 situation, et depuis, chaque année, l'évènement a été toléré
19 et le permis a été renouvelé.

20 Je ne veux pas répéter ce que *Global News* a
21 signalé d'autre part dans un reportage indiquant que sept
22 maires de la région de Vancouver avaient été invités toutes
23 dépenses payées à Beijing en 2007 par des développeurs, par
24 des promoteurs immobiliers, et il y avait des liens officiels
25 avec le United Foreign Works Department et ce promoteur.

26 Donc, quatre ont ensuite indiqué que de 2002
27 à 2007, on avait retiré les permis de manif à Falun Gong.

28 Dans le *People's Daily*, on a dit qu'un homme

1 d'affaires était venu ici au Canada avec l'intention de se
2 servir de ses affaires pour persuader la classe politique
3 canadienne d'avoir une opinion plus favorable à l'égard de la
4 Chine. Et à Toronto, il y a eu des menaces auprès du conseil
5 municipal pour ce qui est de la promulgation de la Journée du
6 Falun Gong à Toronto. On a écrit à tous les conseillers
7 municipaux et on a insisté sur le fait que les liens
8 commerciaux étaient très importants avec la Chine.

9 **Me KATE McGRANN:** Je m'excuse de
10 l'interruption, mais je vois que le temps file et je sais que
11 vous avez couvert certaines de ces questions dans
12 l'information que vous avez partagée jusqu'à maintenant, mais
13 pourriez-vous nous parler peut-être maintenant de l'impact
14 sur votre communauté de l'ingérence étrangère avant de passer
15 au prochain invité.

16 **Mme GRACE DAI WOLLENSAK:** Est-ce que je peux
17 terminer? Je vais escamoter certains passages, mais il y a
18 des choses qui sont survenues même le weekend dernier.

19 Le gouvernement chinois a tenté de nous
20 mettre les bâtons dans les roues et d'empêcher un spectacle
21 de danse. C'est une perte de patrimoine attribuable aux
22 activités du Parti chinois communiste. Donc, on remet... nous,
23 nous remettons en question la légitimité du régime du Parti
24 communiste qui est en conflit avec la tradition chinoise
25 culturelle.

26 Il y a eu des demandes pour empêcher
27 certaines personnes de participer à ce spectacle, il y a eu
28 des courriels, on a exercé des pressions auprès de diverses

1 personnes, on a dit que c'était de la diffamation, et par
2 suite de ce spectacle, le bureau a commencé à recevoir des
3 courriels insultants et on a dit que ça provenait de
4 praticiens de Falun Gong. Avec l'appui technique de l'hôtel
5 de ville, on a bloqué les messages, mais ce n'est qu'après
6 que les praticiens ont pu s'expliquer que cela était fait.

7 Il y a eu des courriels qui prétendaient
8 provenir de Falun Gong et qui ont été envoyés à diverses
9 personnes, entre autres à Calgary. Il y avait des contenus
10 insultants. On a tenté de saboter les rapports avec les
11 présentateurs locaux.

12 On a aussi menacé les parrains commerciaux en
13 ce qui concerne Shen Yun. On a choisi, donc, la cible à
14 plusieurs reprises ici au Canada et aux États-Unis. Et la
15 semaine dernière, il y a même eu un appel à la bombe, une
16 menace qui a été envoyée au Queen Elizabeth Theatre de
17 Vancouver où le spectacle devait être tenu.

18 Mêmes menaces aussi dans un courriel qui a
19 été envoyé à divers cinémas aux États-Unis en même temps.
20 Cela prouve que c'était délibéré, une attaque pernicieuse, et
21 encore une fois, c'est le Parti communiste chinois qui répète
22 des comportements de ce genre depuis fort longtemps.

23 L'impact pour les collectivités. J'ai dit
24 quelques mots au sujet de l'impact sur nos communautés, les
25 menaces sur la sécurité de nos membres, la famille qui reste
26 en Chine aussi, refus de visas, refus de passeports,
27 l'impossibilité de se rendre en Chine, les pneus crevés, les
28 vitres d'auto cassées, ça, ce sont des expériences

1 personnelles, individuelles. Mais ce n'est que la surface
2 parce que l'impact est beaucoup plus profond que cela sur la
3 communauté.

4 Encore une fois, quelques exemples. Falun
5 Gong a demandé qu'on cesse la persécution de ses membres.
6 Nous voyons que c'est une campagne d'éradication dont Falun
7 Gong est victime en Chine. Par suite des efforts du Parti
8 communiste, notre vie est bouleversée en raison de
9 l'ingérence étrangère qui est encouragée par les diplomates
10 chinois, par Beijing et ses porte-paroles ici au Canada.

11 Non seulement cette persécution menace ici au
12 Canada la communauté et remet en question la liberté et la
13 sécurité des praticiens Falun Gong, mais l'interférence,
14 l'ingérence du PCC a un impact aussi sur toute la société
15 canadienne et ça crée un climat d'indifférence quand on voit
16 justement la torture dont le PCC se rend coupable et
17 l'intolérance manifestée, la discrimination à l'égard des
18 citoyens sino-canadiens. Cela va à l'encontre des valeurs
19 canadiennes bien établies.

20 L'ingérence étrangère et la répression ont
21 plusieurs aspects. Falun Gong fait face à beaucoup de
22 pression de la part du régime communiste chinois et partout
23 dans le monde nos communautés ont été ciblées. Nous voulons
24 pourtant mobiliser la scène internationale contre cette
25 persécution.

26 Les difficultés, les défis auxquels nous
27 faisons face sont rendus encore plus grands par l'ingérence
28 politique, le fait qu'il y a de l'intimidation, des abus qui

1 sont perpétrés par le PCC partout au Canada. Il n'y a pas de
2 protection. Ça fait défaut. Nous demandons aux institutions
3 et aux agences gouvernementales canadiennes de corriger cette
4 situation. Il y a une limite à ce que nous pouvons faire chez
5 Falun Gong, et au gouvernement chinois, on voit qu'on a des
6 ressources à peu près illimitées pour s'attaquer à nous.

7 Le processus juridique est très difficile
8 aussi et demande beaucoup d'efforts, de temps et d'argent. Ça
9 fait plus d'une décennie que nous nous battons et il a fallu
10 beaucoup de ressources et de temps. Pourtant, la propagation
11 de la haine et de désinformation par le PPC contre Falun Gong
12 ne fait que s'intensifier et cela a créé un climat
13 d'indifférence, d'oppression, et même de marginalisation et
14 de discrimination à l'égard de la communauté Falun Gong dans
15 toute la société canadienne.

16 Le PCC dissémine des propagandes haineuses,
17 de la désinformation contre Falun Gong au Canada et il faut
18 corriger cette situation. Les propos haineux contre Falun
19 Gong comptent sur l'appui de l'ambassade qui a participé
20 justement, de façon directe et visible, à toutes les
21 manifestations de haine. Des diplomates chinois ont participé
22 aux enquêtes policières, ont défilé devant les tribunaux
23 canadiens pour attirer l'attention sur nos activités. Or, par
24 la suite, c'est devenu moins évident, plus subtil, plus
25 clandestin, et on a fait appel à des agents qui sont tout
26 autant pernicious et efficaces.

27 Il y a des agents clandestins et cela est
28 devenu intégré à la société canadienne. Leur présence crée un

1 climat de haine contre la communauté canadienne pour servir
2 les intérêts du PCC pour causer de l'érosion aux valeurs
3 canadiennes. Il faut que le Canada réagisse de façon urgente
4 pour répondre à ce phénomène avant qu'il ne soit trop tard.

5 Je signale entre autres la campagne de
6 courriels malicieux. C'est un aspect important de l'ingérence
7 du PCC. Entre autres, il y a les encouragements, les
8 incitations matérielles et autres pour influencer le
9 comportement des Canadiens. Et on empêche donc les gens de
10 s'attaquer aux intérêts de la Chine pour favoriser l'atteinte
11 de ses objectifs. Il y a des voyages d'affaires, on fait des
12 menaces aux gens d'affaires, on fait toutes sortes de
13 campagnes.

14 L'ingérence de la Chine dans la situation
15 canadienne est très préoccupante et a un impact sur le
16 fonctionnement du gouvernement canadien. Cela mine la
17 validité des institutions canadiennes qui ne peuvent
18 justement corriger elles-mêmes cette situation déplorable.

19 Il y a évidence, c'est très organisé, ce
20 n'est pas aléatoire, ce sont des campagnes bien orchestrées
21 contre des cibles et c'est perpétré contre la communauté
22 Falun Gong. Les autorités canadiennes doivent absolument
23 enquêter davantage pour mettre fin à ce système et pour faire
24 disparaître ces cas qui se multiplient plutôt que de traiter
25 ces cas de façon isolée comme étant des incidents
26 individuels. C'est une approche orchestrée et la démarche
27 antérieure n'a pas eu de succès.

28 Il y a de la peur dans la communauté, pas

1 seulement la communauté chinoise, mais aussi les populations
2 non chinoises. Beaucoup de personnes et d'organisations ont
3 peur du PCC et de ses menaces vis-à-vis de la cohésion de la
4 société canadienne. Le PCC exploite ces craintes pour
5 contrôler.

6 Les Sino-Canadiens craignent de ne plus avoir
7 de contact avec leurs familles en Chine si on ne respecte pas
8 toutes les exigences du PCC. On a peur de perdre des
9 occasions d'affaires en Chine, d'autre part, et le
10 gouvernement doit revoir ses rapports avec la Chine. Il ne
11 faut pas répondre aux menaces de la Chine.

12 Il y a aussi des universitaires qui craignent
13 de voir leurs occasions de recherche disparaître si leurs
14 visas ne sont pas renouvelés. Il y a des organisateurs
15 d'évènements qui ont peur de perdre du parrainage de
16 l'ambassade chinoise ou du consulat chinois, et il y a aussi
17 des politiciens qui ont peur de perdre des votes. Même si ce
18 sont des craintes sans fondement, ils ont peur de perdre des
19 votes s'ils appuient le Falun Gong. Mais ce sont des rumeurs,
20 ce sont des menaces qui ont été propagées dans la communauté
21 et qui ont une incidence sur la classe politique. C'est comme
22 ça que l'on veut contrôler et manipuler la scène.

23 De la même façon, même si l'ingérence du PCC
24 et la répression ciblent la communauté Falun Gong, tout cela
25 a un impact sur tous les secteurs de la société canadienne.
26 L'objectif étant de faire taire les voix qui s'opposent à la
27 Chine et qui veulent protéger les droits de la personne.
28 C'est une attaque contre Falun Gong qui veut protéger les

1 droits humains.

2 Mais en même temps, c'est une coalition et
3 une campagne de manipulation qui porte atteinte aussi aux
4 intérêts du Canada et qui cause de l'érosion aux valeurs
5 canadiennes et, par conséquent, nous sommes tous victimes de
6 cette ingérence, pas seulement Falun Gong, mais aussi la
7 société cadienne dans son ensemble.

8 Merci.

9 **Me KATE McGRANN:** Nous passons maintenant au
10 prochain membre du panel, monsieur Sandhu.

11 Est-ce que vous voulez bien décrire votre
12 communauté ou vos communautés?

13 **--- DÉCLARATION PAR M. JASKARAN SHANDHU:**

14 **M. JASKARAN SANDHU:** Oui. La collectivité
15 sikhe au Canada agit comme balise pour d'autres diasporas
16 sikhes autour du monde. La collectivité au Canada comprend
17 environ 1 million de personnes à ce point, ce qui en fait la
18 plus grande, la plus forte concentration de sikhs à
19 l'extérieur du Pendjab, ce qui est considérable si on tient
20 compte du fait que les sikhs au Canada composent plus de 2 %
21 de la population canadienne, et je souligne ce point parce
22 que, comme pourcentage, c'est plus fort que la population
23 sikhe en Inde qui est juste en bas de 2 %.

24 Les sikhs font partie du Canada. Ce pays est
25 le leur. Ils sont venus ici en trois vagues d'immigration,
26 surtout la première qui a eu lieu il y a plus de cent ans,
27 comme pionniers à ce pays, surtout à l'Ouest canadien, et il
28 y a des communautés en Colombie-Britannique, surtout dans la

1 région métropolitaine de Vancouver, mais dans l'Okanagan
2 aussi jusqu'à Williams Lake et au-delà, qui sont là depuis
3 bien des générations.

4 Vous avez aussi une communauté sikhe
5 d'envergure qui est venue aux années 80 et 90. Il est
6 important de se rappeler cela pour les points que nous
7 soulèverons plus tard.

8 Les années 80 et 90 ont vu l'arrivée de sikhs
9 qui fuyaient la persécution en Inde. C'était au moment du
10 génocide des sikhs lorsque l'Inde attaquait et tuait non
11 seulement les sikhs, mais détruisait leurs institutions
12 aussi, et ça compose une partie importante de la diaspora
13 sikhe que l'on voit aujourd'hui.

14 La population des années 80 et 90 s'est
15 établie à travers le pays, mais c'est à ce moment-là qu'on a
16 commencé à voir beaucoup de sikhs qui s'établissaient à des
17 endroits comme la région métropolitaine de Toronto, à
18 Brampton, et dans d'autres régions du pays.

19 La troisième vague que nous sommes en train
20 de vivre en ce moment, c'est une population sikhe qui arrive
21 par le biais du système des points, par exemple, des
22 étudiants internationaux, ce qui représente un nombre
23 considérable et qui ont ajouté à cette tapisserie que
24 représente la diaspora sikhe.

25 La collectivité sikhe a connu beaucoup,
26 beaucoup de succès. Elle s'est établie dans bien des
27 industries, des industries cruciales au succès de ce pays,
28 elle a créé des impacts culturels significatifs. Juste

1 l'autre jour, un artiste sikh pendjabi a mérité un prix Juno,
2 ce qui témoigne de l'impact de la communauté culturellement
3 comme un pouvoir doux au Canada.

4 Et la chose la plus importante vis-à-vis de
5 ce dialogue ici aujourd'hui, c'est qu'elle a connu énormément
6 de succès dans le domaine politique. Je crois que nous
7 pouvons être très francs par rapport à cela. Nous avons plus
8 d'une douzaine de députés répartis entre les partis. Le
9 leader du Parti néo-démocrate est de la collectivité sikhe,
10 est visiblement sikh, et il pratique la religion sikhe. Et
11 vous avez des ministres dans le gouvernement libéral, à un
12 certain point quatre ministres de la collectivité sikhe. Le
13 premier ministre Trudeau à un point a dit : « J'ai plus de
14 ministres que le gouvernement Modi de la collectivité
15 sikhe. » Encore une fois, nous y reviendrons plus tard parce
16 que cela a causé sans doute certaines des réactions que nous
17 voyons de l'Inde en ce moment, mais c'est lié à bien d'autres
18 choses.

19 La collectivité sikhe aussi a des positions
20 très élevées dans le Parti conservateur. L'adjoint en chef
21 est le membre visible de la collectivité sikhe et on voit des
22 sikhs qui réussissent dans beaucoup de différents partis
23 provinciaux, dans la politique municipale aussi, et en fait
24 le maire d'Edmonton et le maire de Calgary sont tous les deux
25 sikhs. Donc, la collectivité a vraiment eu un impact sur le
26 plan politique.

27 L'autre chose à se rappeler concernant la
28 collectivité sikhe, comme toute autre collectivité, et ça

1 s'avère vrai de mes amis à côté de moi aussi, c'est qu'il y a
2 une diversité d'idées dans la collectivité. La collectivité
3 sikhe, je crois, diffère d'autres collectivités du sous-
4 continent indien, c'est qu'il y a une homogénéité ethnique.

5 La collectivité, comme moi-même, est
6 quasiment à cent pour cent penjabie, et il y a d'autres
7 groupes, mais c'est vraiment une collectivité sikhe penjabie
8 ici au Canada.

9 Il y a tout de même une diversité, il y a les
10 avis politiques, les nouvelles, l'actualité, tout comme toute
11 autre collectivité. Ce n'est pas monolithique dans tous les
12 aspects de la vie, mais elle est tout à fait unie. C'est une
13 collectivité qui se mobilise ensemble, qui collabore, et qui
14 partage les succès aussi, et puis je crois que cela est
15 vraiment une chose très productive vis-à-vis de cette
16 collectivité.

17 C'est aussi ce qui fait peur au gouvernement
18 de l'Inde parce que c'est une collectivité qui se préoccupe
19 énormément de ce qui se passe chez nous, au Pendjab, en Inde,
20 en Asie du Sud en général. C'est une collectivité qui est
21 reliée au Pendjab dans le fait qu'il y en a beaucoup qui ont
22 des terres ancestrales au Pendjab, il y a beaucoup d'amis,
23 des membres de la famille au Pendjab, il y en a qui se
24 préoccupent beaucoup de la politique du Pendjab et de l'Inde,
25 mais la chose la plus importante pour la collectivité sikhe,
26 c'est qu'il y a des liens très importants à la foi.

27 Le territoire du Pendjab, c'est le berceau de
28 la foi sikhe, c'est là où se trouve les fontaines des Sikhi,

1 c'est là où Amritsar a la terre où le Harmandir Sabhi, le
2 Temple d'or existe, un site qui a été envahi et en partie
3 détruit par le gouvernement indien dans le cadre de la
4 persécution des années 80 et 90.

5 C'est la terre où le Akal Takht se trouve.
6 C'est le siège temporel pour le peuple sikh. Je n'aime pas
7 cette comparaison, mais c'est la comparaison la plus proche,
8 que tout le monde comprendra. C'est la chose la plus près du
9 Vatican ou de la Mecque pour la collectivité islamique. C'est
10 le centre de notre existence politique et de notre existence
11 spirituelle.

12 Donc, évidemment, les Canadiens sikhs, les
13 gens de foi, ont un lien très, très profond vis-à-vis de ce
14 qui se passe là. Et je mentionne cela seulement encore une
15 fois parce que la diaspora sikhe n'existe pas dans le vide.
16 C'est tout à fait un peuple transnational avec des liens très
17 forts au territoire du Pendjab pour bien des raisons, mais
18 notamment, je dirais, la foi. Et c'est une chose qu'il faut
19 se rappeler lorsque nous parlons de la collectivité.

20 À l'heure actuelle, les trois plus grands
21 centres de la communauté sikhe ici à Ottawa, c'est Brampton
22 qui existe dans la région métropolitaine de Toronto. Il y a
23 des collectivités très grandes comme à des endroits comme
24 Mississauga, au Québec aussi à l'extérieur de Montréal. Il y
25 a des collectivités très fortes à Windsor et à d'autres
26 endroits. À Winnipeg, il y a une collectivité croissante.

27 La deuxième plus grande collectivité à part
28 Brampton, c'est à Surrey dans la région métropolitaine de

1 Vancouver, à Abbotsford et d'autres communautés ont une forte
2 population sikhe.

3 Et le troisième plus grand noyau de la
4 population sikhe, c'est à Calgary, mais il y a une population
5 très forte à Edmonton aussi.

6 Donc, c'est une collectivité qui est assez
7 centralisée, dense dans le noyau, et puis on a beaucoup de
8 succès dans les villes et aux endroits qu'on appelle « chez
9 nous », et on se préoccupe beaucoup de ce qui se passe au
10 Canada, dont l'ingérence étrangère.

11 **Me KATE McGRANN:** Pourriez-vous juste, s'il
12 vous plait, décrire les formes que prend l'ingérence
13 étrangère dans votre collectivité?

14 **M. JASKARAN SANDHU:** Il y a une chose que je
15 veux dire clairement, c'est que j'apprécie et je comprends
16 que cette enquête examine un moment figé dans le temps, je
17 comprends cela, mais on ne peut parler de l'ingérence
18 étrangère et de son impact sur la collectivité sikhe au
19 Canada si on ne remonte aux années 80 parce que c'est là que
20 ça a commencé.

21 La collectivité sikhe fait face à une
22 répression transnationale en termes très clairs depuis les
23 années 80 et vous n'avez pas besoin de tenir ma parole, les
24 agents RAW et les agences internes de l'Inde écrivent des
25 livres là-dessus, sur comment, aux années 80 et depuis, ils
26 ont infiltré les établissements sikhs, y compris les
27 gurdwaras, nos endroits de foi, comment ils ont menacé des
28 membres de notre communauté dans les espaces comme les médias

1 ethniques, entre autres, comment ils ont travaillé non
2 seulement pour infiltrer, mais pour déstabiliser et miner la
3 capacité de la collectivité de se mobiliser, et en partie, il
4 s'agit d'une peur de la collectivité sikhe qui connaît du
5 succès dans la sphère politique, dans le domaine électoral,
6 et dans les couloirs du pouvoir, si vous voulez.

7 Et donc, l'histoire de l'ingérence étrangère
8 commence vraiment là et ça n'a pas changé. Ça n'a fait
9 qu'évoluer. Mais nous sommes devenus plus sophistiqués, ça a
10 changé, mais ses racines ont commencé aux années 80 à un
11 point où, au milieu des années 80, les médias canadiens ont
12 fait rapport là-dessus. À un certain point, le Canada a
13 expulsé des membres du consulat indien qui s'impliquait dans
14 l'ingérence étrangère aux années 80, ce qui est un autre
15 point de comment cette ingérence étrangère se fait.

16 Les consulats indiens agissent comme noyau
17 pour l'espionnage, l'ingérence étrangère et la répression
18 transnationale ciblant la collectivité sikhe, et ils ciblent
19 toute personne qui s'exprime ouvertement, les individus qui
20 parlent des droits de la personne en Inde, ça comprend les
21 personnes qui parlent des pas de recul sur le plan
22 démocratique en Inde, les personnes qui parlent des questions
23 locales et politiques en Inde, et les personnes qui parlent
24 de Khalistan ou de questions de souveraineté. Ils ciblent
25 tout le monde et ils les ciblent pour diverses raisons.

26 Encore une fois, nous en parlerons quand nous
27 aurons traité de la troisième question concernant l'impact,
28 mais le point ici, c'est que les consulats sont un noyau pour

1 cette activité et les consulats sont composés en grande
2 partie des agents RAW et IB, ils ont au Canada des agents de
3 renseignement et de sécurité dont le seul objectif est de
4 surveiller et de cibler la collectivité sikhe.

5 Et la façon dont ils le font et les formes
6 que cela peut prendre, on l'a vu aux années 80 et on le voit
7 encore aujourd'hui, c'est des choses aussi simples que le
8 refus de visas. Bonne chance si vous voulez visiter l'Inde.
9 Ben, vous pourriez demander pourquoi est-ce qu'on voudrait
10 visiter l'Inde et y aller. Je remonte à ma réponse initiale à
11 votre question concernant la composition de la collectivité.

12 Si un sikh... et je veux vraiment que l'on
13 comprenne vraiment ceci. La frustration que cela cause pour
14 quelqu'un de la collectivité sikhe. Si un sikh parle d'un
15 enjeu touchant les sikhs, qui est important... un enjeu
16 important pour une collectivité sikhe, qui n'est pas
17 controversé dans la collectivité sikhe, ce qui est une
18 conversation que nous avons le droit d'avoir, un débat que
19 nous avons le droit d'avoir en tant que peuple, nous courons
20 un risque de voir nos visas refusés pour visiter notre foyer
21 religieux et ancestral ou Pendjab.

22 Quelle autre collectivité vivrait ce genre de
23 répression transnationale lourde et ce genre d'ingérence
24 étrangère pour la seule raison de pratiquer – et nous
25 soulignons – la pratique de droits en vertu de la Charte, des
26 droits clairs et protégés? C'est une chose aussi folle que
27 les gens de la collectivité catholique qui aurait des débats
28 sur les questions qui sont des sujets très d'actualité dans

1 la collectivité qui ne s'alignent pas avec ce que dit le
2 Vatican et qui se voient refuser d'entrer en Italie ou dans
3 la ville du Vatican.

4 C'est littéralement ce qui se passe à la
5 collectivité sikhe et ça se passe vis-à-vis de toute une
6 série de sujets. C'est une façon dont les consulats le font
7 et c'est une raison pour laquelle il y a des agents dans le
8 consulat.

9 D'autres formes que prend l'ingérence
10 étrangère, et c'est une forme populaire aujourd'hui avec la
11 venue des médias sociaux et tout ce qui l'accompagne, c'est
12 sans doute un peu épeurant avec l'intelligence artificielle,
13 nous voyons que le « faussage » est très facile à faire, il y
14 a eu de l'évolution au cours de la dernière semaine.

15 La désinformation est un outil crucial en
16 amplifiant et en faisant monter l'ingérence étrangère contre
17 les collectivités ciblées. Ça s'avère vrai pour la
18 collectivité sikhe et ça s'avère vrai pour mes amis ici dans
19 les collectivités dont ils sont issus, et c'est de plus en
20 plus alarmant et je crains que c'est encore plus épeurant
21 avec la venue de choses telles que l'intelligence
22 artificielle.

23 Il y a une possibilité réelle que ce que je
24 dis maintenant, parce que c'est transmis, que ça puisse être
25 modifié d'ici demain pour dire quelque chose de tout à fait
26 différent. Et qu'est-ce qu'on est censé y faire?

27 Bon, l'Inde est perçue, et encore une fois
28 vous n'avez pas besoin d'accepter ce que je dis, les médias

1 internationaux, BBC et d'autres l'ont documenté, des
2 établissements majeurs qui étudient ces questions comme le
3 Disinfo Lab, par exemple, ç'a été examiné par *The Fifth*
4 *Estate* ou CBC dernièrement. On a lancé un documentaire qui a
5 été interdit en Inde.

6 L'Inde est un noyau de la désinformation
7 mondiale. La capacité de l'Inde de distribuer la
8 désinformation est sans pareille. Ils ciblent toute personne
9 en Inde qu'on considère une menace à leurs intérêts et ça
10 adonne que la collectivité sikhe était presque au sommet de
11 la liste des collectivités qu'ils ciblent.

12 Et que fait cette désinformation? Cette
13 désinformation dans le cas du Canada mine la collectivité
14 sikhe, et je parle de la collectivité sikhe canadienne. Moi,
15 je suis né dans ce pays, dans la ville de Brampton, donc j'ai
16 passé toute ma vie là. Nous sommes canadiens. Et j'ai grandi
17 en jouant au hockey de rue dans ma rue en criant « Voiture! »
18 chaque fois qu'une voiture passait, on a grandi en portant
19 les protections de gardien de but. Roy et Potvin, c'était mes
20 préférés. Mes genoux sont complètement détruits.

21 Mais nous sommes canadiens. Nous sommes aussi
22 canadiens que le sirop d'érable. Mais nous sommes sikhs en
23 même temps. Cette foi est très importante et intégrale. Nous
24 sommes pendjabis aussi, c'était historique. Mes ancêtres qui
25 combattent, qui se sont bataillés et qui se sont fait
26 martyriser à divers points de notre histoire, donc je peux
27 vous parler en tant que sikh. Cela est très important pour
28 moi.

1 Mais ce qui se passe, c'est que nous sommes
2 ciblés par la désinformation. Nous sommes mal montrés, nous
3 sommes victimes de menteries, nous sommes victimes d'un
4 effort de favoriser le désaccord dans nos collectivités, de
5 polariser nos collectivités, et je parle de multiples
6 collectivités du sous-continent.

7 Et d'une façon, dans le contexte indien, des
8 tensions communales, les tensions entre différentes
9 collectivités, que ça soit les collectivités sikhes,
10 musulmanes ou autres, et c'est du désaccord et des tensions
11 qui sont exportées de l'Inde, qui minent les établissements
12 de notre collectivité ici au Canada. Ça, c'est incroyablement
13 dangereux, surtout si on comprend ce qui se passe en Inde.
14 Donc, cette désinformation se fait par les médias sociaux.

15 Et Votre Honneur a posé des questions sur les
16 types de plateformes qu'on utilise. Dans le cas de l'Inde, il
17 y a deux truchements pour cette désinformation. L'un, c'est
18 WhatsApp qui est plutôt à l'interne, les médias ethniques, il
19 y a des médias ethniques qui sont très fortement liés à
20 l'Inde, au consulat, et qui ont différentes raisons pour être
21 en conformité avec les demandes du gouvernement indien ou des
22 agents de l'Inde.

23 Ça se fait dans les médias nationaux de
24 l'Inde. Les médias nationaux de l'Inde sèment la
25 désinformation. Ça a été couvert, ça a fait l'objet de
26 reportages, et c'est la raison pour laquelle l'Inde récemment
27 sur Reports Without Borders est 161^e parmi 180 pays.

28 Donc, la nature humaine étant ce qu'elle est,

1 ces chiffres ne sont pas importants à moins de mettre cela
2 dans une comparaison. C'est en bas de l'Afghanistan. Je crois
3 que c'est en bas de la Russie, même. L'Inde, contrairement à
4 ces autres pays, aime dire aux gens que c'est une société
5 pluraliste et démocratique qui partage les valeurs avec des
6 pays tels que le Canada, les États-Unis, le Royaume-Uni, et
7 cetera. Donc, c'est ainsi que la désinformation est propagée.

8 Dans les médias sociaux, à part WhatsApp, la
9 plateforme de choix pour la désinformation, c'est Twitter. Il
10 y a une raison particulière pour cela. L'Inde comprend que
11 Twitter, c'est l'endroit où les politiciens siègent, les
12 décideurs sont là, et l'Inde comprend que les journalistes
13 siègent sur Twitter et que les groupes de réflexion, les
14 établissements, les ONG fonctionnent tous sur Twitter.

15 Et leur objectif n'est pas uniquement de
16 décrier directement les représentants sikhs ou la
17 collectivité sikhe. Leur objectif est aussi d'avoir une
18 influence sur les représentants, les agents occidentaux pour
19 rendre muets les militants sikhs dans le monde.

20 Donc, le rôle de la désinformation, c'est de
21 faire en sorte que les décideurs réfléchissent bien avant
22 d'écouter franchement leurs propres électeurs à cause de
23 bruits qui viennent de l'Inde et ils ne trouvent pas le
24 signal à travers ce bruit.

25 Les exemples sont multiples. Regardez Jagmeet
26 Singh, le chef du NPD, les ministres libéraux, les membres du
27 Parti conservateur de haut niveau au sein du parti, regardez
28 chaque fois qu'ils disent quelque chose sur tweet, qu'ils

1 disent quelque chose, qu'ils font quelque chose, vous verrez
2 en filigrane qu'on les accuse d'extrémisme, des accusations
3 totalement bidon.

4 Si vous lisez les médias indiens, je vais
5 vous donner un exemple du voyage de 2008 de monsieur Trudeau
6 en Inde. Harjit Singh Sajjan, le ministre de la Défense, a
7 été accusé d'être un terroriste et d'être un extrémiste.
8 Réfléchissez bien à cela. Ça ne tient pas debout. On sait que
9 c'est ridicule.

10 Le chef du NPD a été accusé de la même chose.
11 On a accusé aussi le premier ministre Trudeau d'être de mèche
12 avec les terroristes au Canada. Évidemment, ce n'est pas
13 prouvé parce que c'est faux. Mais ça veut dire qu'on attaque
14 la communauté sikhe.

15 Et en février 2018, ça a marché. L'Inde a
16 atteint son objectif. Je ne parle pas de radio ni des
17 journaux, mais il y a eu 150 articles qui étaient négatifs,
18 non vérifiés, et c'était des fausses accusations à propos de
19 la communauté sikhe, de ses aspirations politiques et de ses
20 députés. Et ça se produit depuis les années 1980.

21 Cette désinformation façonne la façon dont
22 les médias rendent compte de notre communauté.

23 La communauté sikhe a échoué dans ses efforts
24 de promotion, y compris les efforts d'associations de
25 gurdwaras ou comme les organisations de base, les tentatives
26 de s'entretenir avec les médias canadiens.

27 Et ça ne veut pas dire que les médias
28 canadiens ont nécessairement cru cette désinformation, comme

1 cela a été fait dans les années 1980, mais malheureusement,
2 il y a des idiots de l'extrême droite sur Twitter qui
3 propagent la désinformation en provenance de l'Inde.

4 Et une autre forme d'ingérence étrangère, on
5 en a déjà parlé, c'est qu'il y a des organisations et des
6 groupes qui sont proches du gouvernement de l'Inde et qui ont
7 des liens avec des partis politiques de l'Inde, le BJP, ou
8 bien qui sont proches des consulats et qui servent d'outils
9 d'ingérence étrangère pour exercer des pressions et pour
10 favoriser les intérêts du gouvernement de l'Inde pour appuyer
11 des partis politiques et pour les financer, pour isoler la
12 communauté des décideurs et des politiciens, et aussi pour
13 aller financer certains candidats pour promouvoir les
14 intérêts du gouvernement indien.

15 Par exemple, la communauté sikhe est visée à
16 cause du droit à l'autodétermination, à cause du génocide
17 sikh, et quand on parlera de l'impact on y reviendra, y
18 compris des mesures extrajudiciaires par le gouvernement de
19 l'Inde.

20 Donc, l'utilisation... le recours à des entités
21 qui travaillent pour le gouvernement de l'Inde est répandu,
22 et aussi une ingérence dans les processus électoraux

23 L'ingérence dans les processus électoraux n'a
24 pas peut-être pas lieu lors des élections générales, ce qui
25 est peut-être l'objet de cette commission. Là où l'ingérence
26 se produit vraiment et réussit systématiquement, c'est dans
27 les processus de mises en candidature. Alors... ou pendant les..
28 dans les courses à la chefferie. À moins d'être membre d'un

1 parti, vous ne pouvez pas voter.

2 Par exemple, disons que je suis membre de la
3 circonscription de Brampton et je ne peux pas voter pour le
4 candidat de mon choix à moins de devenir adhérent et de voter
5 avant la date limite, et à ce moment-là un tel ou tel
6 candidat va être élu au sein du parti. Ça, c'est très facile
7 à manipuler, à mobiliser, c'est très facile de donner de
8 l'argent à des candidats parce qu'il y a très peu de
9 surveillance sur ces processus de mise en candidature, et
10 donc, les candidats peuvent faire ce qu'ils veulent. Donc,
11 c'est facile de s'immiscer dans ces processus, en particulier
12 si vous êtes un gouvernement puissant avec qui tout le monde
13 veut avoir de bonnes relations à cause d'accords commerciaux.

14 Donc, vous pouvez vous infiltrer dans le
15 processus des mises en candidature et de course à la
16 chefferie.

17 Récemment, et peut-être que ces gens-là ne
18 savent peut-être pas que ça se produit, donc il y a eu un
19 parti politique qui a été victime d'ingérence par une entité
20 agissant au nom d'un État lors de la course à la chefferie et
21 ça s'est fait à travers d'activités communautaires auxquelles
22 ont participé des Canadiens, des ventes de cartes du parti,
23 des campagnes de collectes de fonds pour barrer la route à un
24 candidat qu'on n'aimait pas parce qu'il avait soulevé des
25 questions chères à la communauté sikhe du Canada que le
26 gouvernement de l'Inde ne voulait pas qu'on aborde.

27 Ça se produit partout, au niveau provincial,
28 parmi tous les partis. Ce n'est pas propre à un parti. Tous

1 les processus de mises en candidature fonctionnent de la même
2 façon.

3 Donc, ça, il faut vraiment qu'on s'en
4 souviene lorsqu'on parle de l'ingérence étrangère dans les
5 élections.

6 C'est plus difficile lors d'une élection
7 générale parce que les gens votent, ils votent pour toutes
8 sortes de raisons, il y a des facteurs internes et externes
9 multiples, mais ce n'est pas le même processus dans le cas
10 des mises en candidature et des courses à la chefferie.

11 L'ingérence se produit aussi lors de la
12 sélection des candidats. Chaque parti, avant de permettre à
13 quelqu'un de se présenter, va décider si on donne le feu vert
14 à un candidat ou non. Si vous êtes quelqu'un qui s'est
15 exprimé activement sur les préoccupations des sikhs, je vous
16 garantis que le gouvernement de l'Inde dit à ses partis de
17 leur barrer la route. Il y a des correspondances et ça se
18 fait à travers les commissions (sic)⁵ et les hautes
19 commissions.

20 C'est une forme très réelle d'ingérence
21 étrangère qui se passe à tous les niveaux de gouvernement
22 dans tous les partis. Parce que c'est facile. Tous les partis
23 politiques disent qu'ils veulent avoir des relations étroites
24 avec le gouvernement de l'Inde pour des raisons commerciales
25 et sont prêts à ignorer les pressions exercées contre les
26 citoyens ou les violations des droits de la personne, à une
27 exception près.

⁵ Consulats, selon le canal anglais.

1 **Me KATE McGRANN:** Excusez-moi de vous
2 interrompre, mais vous avez dit plusieurs fois que vous allez
3 revenir sur certains sujets lorsque vous parlerez de
4 l'impact. Alors, je voudrais qu'on passe à l'impact parce
5 qu'il nous reste encore un panéliste.

6 **M. JASKARAN SANDHU:** Oui. Eh bien, de toute
7 façon, l'impact, c'est qu'ils ont tué Hardeep Singh Nijjar,
8 président du gurdwara à Surrey, dans le parking de cette
9 gurdwara en plein jour. Un leader de la communauté sikhe qui
10 s'est effondré sur son volant, qui saignait, dans le cadre
11 d'un programme d'assassinats transnationaux, et il n'était
12 qu'une des nombreuses personnes sur la liste des personnes
13 visées établies par les Nations Unies, et j'attends le jour
14 où la GRC va arrêter les auteurs de ce meurtre.

15 Ce qui nous a étonnés à propos du message du
16 premier ministre Trudeau et du Parlement, il y a six ou sept
17 mois, ce qui nous a surpris à titre de communauté, ce n'est
18 pas le fait que l'Inde irait jusqu'à assassiner quelqu'un au
19 Canada, un citoyen canadien, ce qui nous a surpris, c'est que
20 le premier ministre Trudeau au Parlement aborderait la
21 question et que cela a été repris par tous les partis
22 d'opposition, le NPD, les Conservateurs, le Bloc Québécois.
23 Ça nous a étonnés à titre de communauté parce que l'impact de
24 l'ingérence étrangère sur la communauté sikhe a été largement
25 ignoré depuis 30 ou 40 ans. La communauté a eu l'impression
26 d'être seule à se défendre. Essentiellement, on a
27 l'impression que le gouvernement ne fera rien pour protéger
28 les sikhs par peur d'embarrasser l'Inde, un pays qui aime se

1 présenter comme une démocratie mais qui ne l'est pas, et avec
2 tous les aspects commerciaux qui accompagnent cela.

3 La réalité, c'est que l'impact de l'ingérence
4 étrangère a eu un effet de refroidissement très marqué depuis
5 30 ou 40 ans parmi les Canadiens sikhs qui jouissent des
6 protections de la *Charte des droits et libertés* que ce pays
7 est censé défendre.

8 Nous avons autorisé le gouvernement indien à
9 dicter les conditions dans lesquelles nos concitoyens
10 canadiens nous envisagent à titre de Canadiens sikhs. La
11 conséquence, c'est que nous avons largement permis à l'Inde
12 de nous décrire alors qu'on exerce nos droits protégés par la
13 Charte comme des terroristes extrémistes.

14 En fait, moi-même, en vertu de la définition
15 indienne, je serais considéré comme un terroriste extrémiste
16 alors que je suis ici à vous dire la vérité. L'impact de
17 cela, c'est pas seulement un effet de refroidissement qui
18 dissuade la communauté sikhe, mais cela a un effet sur la
19 façon dont tous les organismes officiels ou le gouvernement
20 s'adressent à nous parce que personne ne veut recevoir des
21 appels téléphoniques de la part de l'Inde parce que...

22 Voilà quel est l'impact, même sur la Colline
23 Parlementaire. Cela a aussi amené le gouvernement à prendre
24 des décisions qui sont tout à fait problématiques à cause de
25 la désinformation qui a été propagée lors de la visite de
26 monsieur Trudeau en 2018. Cela a abouti à la signature d'un
27 document qui était un cadre de partage de renseignements de
28 sécurité avec l'Inde, et ç'a été une victoire pour l'Inde.

1 Et, en fait, ce qui intéresse l'Inde, c'est
2 la communauté sikhe, alors les Indiens travaillent avec le
3 Canada pour nous espionner et pour utiliser et rechercher de
4 l'information, pour harceler pas seulement de activistes,
5 mais aussi des activistes qui sont au Canada, mais aussi les
6 membres de leurs familles en Inde.

7 Donc, à ce moment-là, à un certain moment, il
8 y avait un accord, mais le Canada n'a utilisé que... l'Inde
9 utilisait des informations, même lorsqu'il n'y a pas de
10 culpabilité pour des activités de meurtres ou de saisies
11 extraterritoriales, et le Canada, pour lui rendre hommage,
12 n'a pas voulu rétablir ce genre de cadre. Mais, par exemple,
13 l'Inde a empêché certaines personnes de s'exprimer librement
14 ou de se porter candidats à certains postes.

15 L'Inde a exporté vers le Canada des mesures
16 autocratiques et le meurtre de Sandeep Singh Nijjar n'en est
17 qu'un exemple, probablement pas le seul. Cela porte atteinte
18 à la capacité des Canadiens de notre communauté de prendre
19 des décisions libres qui ne sont pas marquées par l'ingérence
20 étrangère. Cela empêche es Canadiens de prendre des décisions
21 éclairées à cause des attaques lancées contre la communauté
22 sikhe, à cause de la mésinformation et de la désinformation,
23 et cela exacerbe la polarisation au sein de notre communauté.
24 Certains éléments de la communauté sikhe n'hésitent pas à
25 ajouter foi à la mésinformation de l'Inde pour soutenir tel
26 ou tel parti politique.

27 En 2010, les responsables canadiens des visas
28 ont rejeté... ont refusé des visas à des agents militaires ou

1 paramilitaires qui s'étaient livrés à des actes de torture à
2 l'égard des sikhs en Inde. Le gouvernement de l'Inde, après
3 des protestations, des plaintes, le gouvernement du Canada
4 est revenu sur sa décision et a permis à ces acteurs, qui
5 s'étaient livrés à ces actes contre notre communauté, le
6 gouvernement du Canada leur a accordé des visas, ce qui a
7 causé beaucoup d'émoi au sein de notre communauté.

8 Et c'est ce qu'on autorise, et c'est ce qui
9 va se passer de plus en plus si on ne se réveille pas. L'Inde
10 se présente comme un pays démocratique pluraliste de la même
11 façon que les États-Unis ou le Royaume-Uni alors que l'Inde
12 est un État hostile. Si vous regardez Freedom House ou
13 l'Institut V-Dem, c'est ce qu'on appelle maintenant une
14 autocratie sur le plan électoral. C'est un pays sans parti.
15 Le système judiciaire s'est effondré. On vient d'arrêter un
16 opposant juste avant les élections, juste avant...

17 Et voici l'état dans lequel se trouve l'Inde
18 et c'est la communauté sikhe qui fait les frais de cette
19 hostilité.

20 **Me KATE McGRANN:** Merci beaucoup.

21 Nous avons un dernier panéliste qui nous
22 rejoint par vidéoconférence. Je vais attendre de voir si elle
23 apparaît à notre écran.

24 Madame Winnie Ng, est-ce que vous voulez bien
25 décrire votre communauté?

26 **--- DÉCLARATION PAR MS. WINNIE NG:**

27 **Mme WINNIE NG:** Merci beaucoup de
28 l'invitation.

1 Je suis Winnie Ng et je suis co-présidente de
2 Toronto Association for the Democracy en Chine.

3 Et je dois dire que notre autre coprésident,
4 Cheuk Kwan, qui est malade et qui a perdu la voix. Il
5 s'excuse, il aurait bien voulu comparaitre, mais ce n'est pas
6 possible.

7 Maintenant, je vais parler de TADC et ensuite
8 je vais parler de la communauté sino-canadienne.

9 TADC, donc, a été fondée dans la foulée du
10 massacre de Tiananmen en 1989. C'est une organisation qui
11 dépend depuis 34 ans des droits de la personne. On organise
12 une vigile en juin chaque année pour commémorer les victimes
13 du massacre de Tiananmen.

14 C'est ainsi que nous voulons protéger la
15 vérité et empêcher le révisionnisme de ce chapitre atroce de
16 l'histoire de la Chine. À l'heure actuelle, il y a une
17 campagne de désinformation. On dit que le 4 juin ne s'est
18 jamais produit, qu'il n'y a jamais eu de massacre. Or, c'est
19 justement pour ça que nous continuons à nous organiser pour
20 nous assurer que jamais la réalité de ce qui s'est passé ne
21 sera effacée.

22 En plus de cet évènement annuel, nous faisons
23 des efforts ici au Canada et à l'étranger, entre autres nous
24 avons fait des présences devant les comités parlementaires
25 aux États-Unis et au Canada. Nous faisons partie aussi du
26 groupe qui a été fondé par Amnistie, la Coalition canadienne
27 pour les droits de la personne en Chine.

28 Donc, en plus du massacre du 4 juin, TADC,

1 avec le Conseil national sino-canadien, l'organisme parapluie
2 qui représente les militants partout ici au Canada, donc,
3 nous exerçons des pressions auprès d'Amnistie, ensuite auprès
4 du gouvernement fédéral canadien. On parle de 5 000 étudiants
5 universitaires qui ont été comme ça obligés de rester au
6 Canada.

7 Il y a eu des mouvements de protestation à
8 Hong Kong, des manifs, et on a vu la purge politique qui
9 s'est passée, l'adoption de la *Loi sur la sécurité* à Hong
10 Kong le 30 juin 2020 par Beijing qui a eu un impact
11 dévastateur sur les droits et les libertés des citoyens de
12 Hong Kong. Et TADC a lancé un projet par conséquent, par la
13 suite, depuis 2020, donc, pour appuyer les gens qui ont
14 manifesté en faveur de la démocratie et qui sont maintenant
15 réinstallés ici en Ontario.

16 Voilà, en gros, donc, ce que nous menons
17 comme activités.

18 Je veux aussi faire écho à ce que d'autres
19 ont dit ici aujourd'hui. Je veux aussi me présenter à titre
20 personnel.

21 Je suis né à Hong Kong et je suis arrivée ici
22 au Canada en 1968 comme étudiante internationale. Je suis
23 allée à Montréal, ensuite j'ai déménagé en 75 à Toronto comme
24 organisatrice communautaire au cœur du quartier chinois.
25 Donc, ça fait plus de 45 ans que je suis active dans ma
26 communauté. Et comme les gens pendjabis, la communauté sino-
27 canadienne est très diversifiée, c'est une communauté
28 complexe qui n'est pas du tout homogène. Il y a toutes sortes

1 de façons dont nous sommes arrivés ici et il y a toutes
2 sortes de nouvelles idées, de nouveaux défis que nous avons
3 relevés, des idées que nous avons propagées, des réalités que
4 nous avons incarnées ici.

5 Et après les années 70, on a aidé les
6 réfugiés, les *boat people*. En 75, par exemple, il y a eu le
7 mouvement W5 dans les campus qui a lancé tout le mouvement
8 antiraciste dans l'ensemble de la communauté sino-canadienne.

9 Et ce que nous disons depuis 1989 dans le
10 sillage du massacre de Tiananmen, nous avons dit que ça avait
11 été un point tournant. Ce que j'espère, c'est que la
12 Commission ne va pas s'en tenir aux élections de 2019 et
13 2021, il faut plutôt avoir une perspective à plus long terme,
14 revenir sur la façon insidieuse dont le Parti communiste
15 chinois a tenté d'influencer la réalité canadienne, pas
16 seulement au niveau électoral, mais aussi pour ce qui est de
17 contrôler les médias, pour ce qui est d'usurper nos
18 organisations. Ça fait partie, si vous voulez, de la réalité
19 que nous connaissons actuellement.

20 Et, en ce sens, ben, dans le passé, on peut
21 dire que le United Front Work a été plus caché, moins
22 évident; or, maintenant, il a pris beaucoup de place et il se
23 sent libre d'intimider et d'exercer de la coercition et de
24 s'ingérer dans le monde politique canadien.

25 Et c'est le message que je veux transmettre.
26 Je décris brièvement ce que nous représentons dans le
27 contexte de l'ensemble de la communauté sino-canadienne qui
28 est, comme je le disais, compliquée, diversifiée. Et il y a

1 eu diverses vagues de nouveaux venus, et surtout depuis
2 quatre ans, grâce au programme de passage pour le
3 gouvernement de Hong Kong, il y a une nouvelle génération de
4 nouveaux Hongkongais qui se sont joints à notre communauté
5 canadienne et ça a créé plus de dialogue, et cela prouve
6 encore une fois encore plus clairement les interventions de
7 la République populaire de Chine.

8 **Me KATE McGRANN:** Quand vous parlez de la
9 République qui est de plus en plus intimidante, pouvez-vous
10 nous parler de ce que ça représente pour votre communauté?
11 Quels sont les incidents où il y a justement des incidents
12 plus crus?

13 **Mme WINNIE NG:** Bien, justement, je voulais en
14 arriver là. C'est très semblable à ce qui se passe aussi pour
15 les autres groupes ici représentés aujourd'hui, et d'entrée
16 de jeu, je dirais que beaucoup de ces actions, beaucoup de
17 ces programmes, de ces campagnes sont orchestrés par le
18 United Front Work Department qui est dirigé par le chef du
19 Secrétariat du Parti communiste chinois central.

20 Par l'entremise de son comité qui préside,
21 donc par l'entremise de ce RPC, donc de la République, ce
22 qu'on veut, c'est créer un climat de crainte, de peur, pour
23 dissuader tous les Sino-Canadiens de prendre la parole pour
24 critiquer la République populaire de Chine et le Parti
25 communiste chinois.

26 Tout d'abord, on usurpe les droits mêmes à
27 l'existence des organisations sino-canadiennes en faisant du
28 cooptage, et je vais donner plus de détails.

1 Et deuxièmement, en influençant les gens qui
2 sont dans des postes de direction de façon directe ou
3 indirecte; et troisièmement, en criminalisant certains
4 comportements sur le plan même extraterritorial; et
5 quatrièmement, dans les médias chinois et dans les médias
6 sociaux chinois; et finalement, en menaçant de façon directe
7 ou indirecte les personnes qui osent critiquer la République
8 populaire de Chine.

9 Et tout ça est encore plus difficile à
10 contrer parce que la RPC ne respecte pas les règles
11 d'engagement habituelles, si vous voulez, c'est-à-dire que le
12 but de cette stratégie d'ingérence étrangère, c'est de faire
13 taire la critique contre la RPC pour faire disparaître toute
14 dissidence et forcer les gens à être loyaux s'ils sont des
15 ancêtres chinois. C'est ça l'héritage du RPC. Il faut faire
16 preuve de patriotisme et ça l'emporte sur la démocratie et la
17 liberté et les droits de la personne.

18 Je vais donner plus de détails et citer des
19 exemples maintenant, entre autres en ce qui concerne
20 justement le cooptage des organisations sino-canadiennes.

21 C'est une tactique très courante. C'est une
22 stratégie utilisée par le United Front et ce qu'on fait,
23 c'est qu'on se sert... ben, la République, la RPC encourage ses
24 membres à se joindre à une organisation locale, que ce soit
25 une agence de services communautaires, que ce soit une
26 alliance de comtés, peu importe le moyen, on veut se répandre
27 dans la communauté et, grâce à ces organisations, avoir de
28 plus en plus d'influence pour propager les programmes et les

1 idées du PCC.

2 Ça semble tout à fait inoffensif, mais en
3 fait, le but visé, c'est de persuader toutes ces
4 organisations de demeurer soi-disant neutres, pas faire de
5 politique.

6 Or, au fil du temps, ce qui se passe, c'est
7 que ces influences, ces infiltrations par le United Front, ça
8 crée un complexe d'organisations, de réseaux qui participent
9 à des activités pour promouvoir les objectifs du Parti
10 communiste chinois à tous égards.

11 Ça, c'est l'un des éléments. Nous avons
12 constaté que l'une des premières luttes que nous avons menées
13 après les événements, après le massacre de Tiananmen, et le
14 PCC a reconnu lui aussi qu'il fallait faire quelque chose
15 pour contrer ce que nous on racontait comme vérités dans les
16 communautés ici, le Conseil sino-canadien par exemple, qui
17 est né du anti-*W5 movement* pour promouvoir l'équité et la
18 protection de droits.

19 Mais ce qu'on a fait, c'est qu'on s'est servi
20 de ces courtiers d'influence pour avoir des organisations
21 nationalistes, des organisations parapluies qui adoptent les
22 objectifs du PCC et qui agissent comme porte-paroles. Donc,
23 cette organisation parapluie a été fondée en 1992. On prétend
24 qu'il s'agit d'une organisation communautaire nationale, mais
25 en fait, en fait, on fait le travail pour le PCC, on contre
26 la prop... on veut contrer la propagation dans les
27 organisations locales de ce que nous avons raconté comme
28 histoires.

1 Par exemple, la campagne de redressement pour
2 la taxe qui avait été imposée aux Chinois. Je me souviens
3 que, comme militante, moi, j'ai interviewé des gens en 84 qui
4 avaient payé auparavant cette taxe. Le CCNC s'est mêlé au
5 combat si bien qu'en 2006, nous avons eu droit à une excuse
6 du gouvernement.

7 Mais tout ça a été rempli de défis et il y a
8 eu des détournements, il y a eu beaucoup de confusion.
9 Pourquoi? Parce que ça venait justement de ce contre-discours
10 propagé par cette organisation parapluie du PCC qui contrait
11 nos prises de position, qui voulait polariser, diviser la
12 communauté, si bien qu'au bout du compte nous n'avons pas eu
13 toute la solidarité voulue pour avoir plus de changements.

14 Et au bout du compte la campagne de
15 redressement de la taxe contre les Chinois a permis quand
16 même une indemnisation et des excuses pour tous ceux qui
17 avaient payé cette taxe injuste imposée aux travailleurs
18 chinois au début du 20^e siècle, et les autres organisations
19 voulaient qu'on se contente d'une excuse sans indemnisation.
20 Donc, nous avons été victimes de cette campagne de
21 polarisation, diviser pour régner, et ça, ce n'est qu'un des
22 exemples de leurs méthodes.

23 Autre stratégie : influencer les dirigeants.
24 Les gens qui sont en situation de pouvoir, qu'ils soient élus
25 ou non-élus, dans la mesure où ils ont un profil bien connu,
26 ce sont des gens qui influencent l'opinion, alors là, la RPC,
27 grâce au United Front, tente de communiquer avec ces gens-là,
28 les amenant à, bon, voyager, se rendre en Chine, et là, comme

1 on dit au Québec, qu'on leur paye la traite. Et on l'a vu
2 depuis 20 ans, c'était une campagne très soutenue, le but
3 étant d'orienter la prise de position, d'orienter l'opinion
4 de ces dirigeants politiques élus pour qu'ils approuvent les
5 positions de la République populaire de Chine en finançant
6 des voyages, des visites somptueuses là-bas.

7 Or, je crois que ça, c'est vraiment quelque
8 chose qu'il faut comprendre. Des parlementaires qui
9 participent à des programmes d'échange avec le congrès de la
10 République populaire de Chine? Écoutez, à mes yeux, je me
11 dis, comment peut-on parler d'un programme d'échange? On
12 parle d'un régime autocrate, un système où le National
13 People's Congress ne se réunit que pendant 10 jours au cours
14 de l'année et jamais aucune résolution n'a été rejetée par
15 cette assemblée factice. C'est une charade.

16 Alors, c'est une campagne d'influence au
17 niveau des plus élevés de notre régime démocratique canadien,
18 de nos institutions que l'on veut miner.

19 Et pour ce qui est de l'influence auprès des
20 classes dirigeantes, bien, ça comprend l'Institut Confucius,
21 la présence de l'Institut Confucius dans les conseils
22 scolaires canadiens, dans les établissements d'éducation
23 postsecondaires. Encore une fois, cette infiltration, cette
24 influence a des répercussions. Ce sont des façons douces de
25 s'ingérer, mais au bout du compte, ça a des impacts à long
26 terme très graves sur notre compréhension, sur la façon dont
27 nous comprenons la réalité, et sur aussi l'opinion publique à
28 l'égard de la République populaire de Chine.

1 Troisièmement, les données personnelles,
2 comment elles sont exploitées. La RPC collige des données
3 comme l'ont dit tous les autres intervenants. On collige de
4 l'information, on collige des données pour ensuite pouvoir
5 s'en servir dans le cadre de la stratégie d'intimidation et
6 d'ingérence par le biais des médias sociaux. On se sert de
7 cette information, on se sert de ces données pour, par
8 exemple, le recours aux institutions bancaires qui ont des
9 liens avec la RPC.

10 La présence de six postes de police chinois à
11 Montréal, à Vancouver et à Toronto, ce n'est pas une
12 coïncidence. On a dit qu'on les avait fermés, mais nous, nous
13 ne savons jamais si ça a pris une autre forme, si c'est
14 maintenant clandestin, si cela se fait désormais par le biais
15 de l'internet et des médias sociaux.

16 Or, je pense que nous, nous ne pouvons plus
17 nous permettre de baisser la garde. Il faut, au contraire,
18 faire preuve de plus en plus de vigilance et protéger notre
19 système démocratique canadien de façon plus efficace.

20 Quatrième point. Encore une fois, on voit ce
21 qui se passe actuellement à Hong Kong. On veut criminaliser
22 ce qui se fait au Canada, les comportements au Canada. Le
23 gouvernement de Hong Kong, désormais contrôlé par Beijing, a
24 présenté des lois. Par exemple, en 2020, la *Loi sur la*
25 *sécurité nationale*, et puis samedi dernier à peine,
26 l'article 23, donc il est entré en vigueur à Hong Kong.

27 Qu'est-ce que ça signifie? Ben, ces lois-là
28 interdisent toute activité par quiconque a la nationalité

1 chinoise ou hongkongaise et on interdit de critiquer, on
2 interdit toute participation à des activités qui équivalent à
3 une collusion avec des agents étrangers, à des activités de
4 subversion et de sédition.

5 Or, en vertu de cette nouvelle loi, de cet
6 article 23, les activités comme tout ce que nous faisons ici
7 au Canada, activités de lobbying, c'est tout à fait normal
8 dans la vie politique du Canada, dans notre système
9 démocratique, ça, ça peut maintenant être jugé comme...

10 Et la Loi sur la sécurité nationale et
11 l'article 23, je crois qu'une des parties qui endommage,
12 c'est que c'est rétroactif aussi et un groupe peut être
13 criminalisé qui ont eu lieu même avant la mise en vigueur de
14 l'article 23.

15 Et cela fait partie de la continuité des
16 efforts pour me rendre muet, la dissension, pour que les gens
17 s'autocensurent, et pour qu'on arrête de se prononcer ou de
18 se pointer aux activités à l'extérieur du Canada. Pour moi,
19 c'est la goutte qui fait déborder le vase pour démonter la
20 société civile et la déchirer en petits morceaux à Hong Kong.

21 Et cinquièmement, les médias linguistiques
22 des Chinois et les médias sociaux dont d'autres aussi ont
23 parlé.

24 Je vais soulever un exemple. Sur les 34
25 organisations de vigile au tapis, avant il y a huit ans, nous
26 avons toujours pu obtenir la coopération des journaux
27 imprimés pour nous donner un tarif avantageux et pour émettre
28 des articles dans les journaux pour faire la promotion de

1 l'évènement, mais depuis huit ans, cette offre est refusée,
2 nous ne pouvons, et les journaux ont refusé de mettre nos
3 annonces dans le journal.

4 Et ce sont quelques éléments qui ont de façon
5 dramatique formé et polarisé nos communautés aussi. Je crois
6 que c'est ici que les influences... c'est au-delà des élections
7 de 2019 et de 2021, cette accumulation et les influences qui
8 se sont formées et qui ont commencé au début des années 80
9 ont maintenant pris forme et ont une grippe très forte sur
10 notre système démocratique canadien.

11 **Me KATE McGRANN:** Vous avez mentionné
12 l'objectif de rendre muette la dissension et l'imposition de
13 l'autocensure, la polarisation dans votre communauté. Qu'est-
14 ce que vous aimeriez dire aussi à la commissaire et au public
15 concernant l'ingérence?

16 **Mme WINNIE NG:** Bon, je vais élaborer sur
17 l'impact avec quelques exemples concrets.

18 Samedi dernier, le 23 mars, le jour où
19 l'article 3 est entré en vigueur à Hong Kong, nous nous
20 sommes organisés, nous avons fait partie de la Journée
21 mondiale d'action contre l'article 23. Nous avons été une des
22 23 villes à travers le monde où nous avons tenu des
23 manifestations.

24 Et dans nos manifestations, nous avons vu
25 immédiatement un nombre de plus en plus grand de manifestants
26 et des militants qui sont venus, qui finissent par se cacher
27 en portant des couvertures de tête lourdes, et ce n'était pas
28 le cas auparavant. Et pour moi, ça fait partie de

1 l'autoprotection qu'on doit avoir.

2 Et après la manifestation samedi, le lundi,
3 les organisateurs de cette année, le 35^e anniversaire de la
4 vigile au tapis du 4 juin, nous avons réservé le carré pour
5 notre évènement, nous avons accordé un contrat à une
6 compagnie audiovisuelle pour monter notre estrade.
7 Maintenant, lundi, nous avons entendu cette compagnie
8 audiovisuelle dire qu'ils vont retirer leur engagement, ils
9 vont retirer le contrat parce que notre organisation est
10 considérée être – entre guillemets – « politique ».

11 Ce sont... nous n'allons pas nous faire
12 détourner et nous irons de l'avant. Mais ce sont des exemples
13 concrets de la manière dont... la manière insidieuse de semer
14 cet élément de crainte qui parfois a pris le dessus sur notre
15 conscience et sur notre engagement vis-à-vis de la liberté et
16 la démocratie.

17 L'autre élément, et je crois qu'il s'agit ici
18 de quelques éléments clés, TADC a lancé une campagne avec
19 d'autres groupes aussi en poussant pour un registre des
20 agents étrangers, et pour ça, on nous a accusés d'être
21 traitres, on nous a accusés d'être racistes, et comme
22 individu qui est impliqué au racisme anti-Asiatiques et aux
23 causes des droits de la personne au Canada depuis 45 ans, je
24 trouve cela offusquant que les politiciens pro-Beijing et les
25 gens communautaires pro-Beijing, les militants appellent ces
26 initiatives racistes pour nous rappeler la Loi sur
27 l'exclusion anti-Chinois. Ça, c'est tellement loin de la
28 vérité. C'est utiliser l'équivalence forcée et associer le

1 racisme anti-Asiatiques avec notre désir de sauvegarder notre
2 transparence et notre imputabilité canadienne dans notre
3 système politique.

4 Qu'est-ce qu'il y a de mal à ce que nous,
5 comme Canadiens, nous nous levons pour dire que nous avons
6 besoin d'un registre des agents étrangers pour obtenir nos
7 gouvernements et nos politiciens imputables? Et notamment,
8 ces registres des agents étrangers ne ciblent pas uniquement
9 lesdits agents chinois. Donc, ça fait partie de la division
10 qui est imposée pour essayer d'ajouter à la polarisation
11 entre différents groupes de notre propre communauté.

12 Donc, mon sens ici, c'est que la Commission...
13 plus tard, vous allez remettre votre rapport initial et je
14 crois que ce serait un des contre-narratifs que les gens pro-
15 Beijing au Canada vont caractériser en utilisant le racisme
16 anti-Asiatiques et le nationalisme et le patriotisme comme
17 façons de contrer et de diluer les recommandations de la
18 Commission. Donc, c'est un avertissement à l'avance à l'effet
19 que les commissions doivent être fermes là-dessus.

20 Et en dernier, les intervenants précédents
21 ont parlé des impacts personnels et du harcèlement, et des
22 narratifs et des anecdotes très pénibles. Je veux ajouter que
23 ça a un impact positif. Depuis 34 ans de travail sur ces
24 questions en commençant et notamment par la coalition de la
25 Chine, Amnistie internationale qui a mené ces coalitions, un
26 résultat positif de notre travail d'organisation, c'est le
27 fait d'en savoir plus sur la lutte des Tibétains, des
28 Ouïghours, et des Taïwanais, et ce que nous faisons, c'est

1 que plus le PLC crée cette division et cette rogne par ce
2 front uni, plus nous sommes en solidarité et plus nous sommes
3 unis pour notre objectif commun qui est d'assurer que la
4 démocratie, la liberté, la dignité et les droits de la
5 personne apparaîtraient non seulement à Hong Kong, mais au
6 Canada et en Chine éventuellement.

7 Je crois que mon message final serait que la
8 seule façon dont nous pourrions surmonter la crainte, la peur,
9 et parfois ces peurs sont légitimes, notamment pour ceux qui
10 ont encore des parents à Hong Kong et en Chine, la seule
11 façon de surmonter cette peur, c'est en nous pointant et en
12 donnant un sens d'espoir qui est plus fort que la peur.
13 L'espoir, la solidarité, la force de mon nombre nous aideront
14 à surmonter la peur.

15 Et pour moi, nous continuerons, et j'apprécie
16 le travail de la Commission et j'espère que vous accepterez
17 nos conseils aussi pour dire qu'il faut regarder au-delà des
18 deux dernières élections, il faut regarder le long bras de la
19 Chine et de l'influence de PCL au Canada depuis quelques
20 décennies.

21 Merci beaucoup.

22 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

23 **Me KATE McGRANN:** Nous ferons peut-être une
24 courte pause.

25 **COMMISSAIRE HOGUE:** Oui, nous arrêterons
26 pendant environ 10 minutes pour passer en revue les questions
27 qui auraient peut-être été envoyées par les participants et
28 nous reviendrons.

1 **LE GREFFIER:** Order, please. À l'ordre, s'il
2 vous plait.

3 This hearing is now in recess until
4 5 o'clock. Cette séance est en pause jusqu'à 5 heures.
5 --- L'audience est suspendue à 16 h 51
6 --- La séance est reprise à 17 h 07

7 **LE GREFFIER:** Order, please. À l'ordre, s'il
8 vous plait.

9 This sitting of the Foreign Interference
10 Commission is back in session. Cette séance de la Commission
11 sur l'ingérence étrangère a repris.

12 **Me KATE McGRANN:** Bon, il ne nous reste que
13 très peu de temps, donc voici comment je propose de
14 l'utiliser.

15 Vous aurez chacun 2 minutes pour soit
16 répondre à une des questions réfléchies que l'on nous a
17 suggérées, c'est-à-dire de partager ce qui, à votre avis,
18 serait la meilleure protection contre l'ingérence étrangère,
19 ou pour partager une dernière pensée que vous aimeriez
20 laisser à la Commission et au public.

21 Nous commencerons par la droite et nous
22 finirons avec madame Ng sur Zoom.

23 Donc, en commençant par vous, Monsieur
24 Sandhu. Veuillez aller de l'avant, s'il vous plait.

25 **--- REMARQUES FINALES PAR M. JASKARAN SANDHU:**

26 **M. JASKARAN SANDHU:** Mon espoir, c'est que
27 nous quitterons aujourd'hui avec une compréhension de comment
28 l'ingérence étrangère n'est pas une chose qui soit subie par

1 de petites collectivités loin de tout au Canada.

2 Une chose qui est ressortie pour moi
3 aujourd'hui ici avec nos amis au panel, c'est combien de
4 notre expérience de l'ingérence étrangère a été partagé, la
5 manière dont la mésinformation fonctionne, la manière dont le
6 refroidissement des communautés pour participer et la façon
7 dont nous sommes mal représentés envers d'autres à
8 l'extérieur de notre communauté.

9 Et cela témoigne de comment les États
10 hostiles agissent vis-à-vis les autres. Dans notre
11 expérience, la communauté sikhe, l'Inde est un État hostile,
12 ce n'est pas un ami qui partage les valeurs que nous avons en
13 tant que Canadiens et ils enlèvent tous les restants de ces
14 valeurs.

15 L'ingérence étrangère a un impact aussi sur
16 des gens qui vous étonneraient. Les députés ont vu leur visa
17 révoqué, leur visa pour aller en Inde, à cause de choses
18 qu'ils ont soulevées, telles que les violations aux droits de
19 la personne contre les sikhs et contre d'autres minorités.
20 C'est toute une condamnation du degré auquel iraient les
21 États comme l'Inde. Et s'ils font cela avec les députés, que
22 font-ils envers les individus qui sont pas vus, qui sont
23 invisibles pour le public en général?

24 Donc, mon espoir ici aujourd'hui, c'est que
25 ce que nous disons ici est important non seulement pour la
26 deuxième étape, mais ça devrait former notre façon de
27 comprendre ce que les témoignages que cette commission
28 entendra, que les médias, ceux qui assistent et qui font

1 rapport là-dessus, qu'on y rende justice et qu'il y ait des
2 efforts significatifs pour continuer le dialogue avec la
3 communauté... les communautés bien après que cette commission
4 se terminera parce que ce problème ne va pas disparaître, ça
5 va devenir quelque chose encore pire.

6 **Me KATE McGRANN:** Merci beaucoup.

7 Monsieur Novodvorskiy?

8 **--- REMARQUES FINALES PAR MR. YURIY NOVODVORSKIY:**

9 **M. YURIY NOVODVORSKIY:** J'aimerais vous
10 remercier de l'occasion pour comparaître ici.

11 Aussi, je suis d'accord avec monsieur Sandhu
12 pour dire que c'était très utile d'entendre comment
13 différentes formes d'ingérence étrangère nous touchent, puis
14 il y a de toute évidence un chevauchement substantiel.

15 Et une chose qui a attiré mon attention,
16 c'est que ça semble être... que pour nous tous, les consulats
17 et les ambassades semblent être une source principale
18 d'ingérence étrangère.

19 Donc, nous encourageons la Commission à
20 traiter de cette question avec le sérieux que ça mérite parce
21 que ça touche non seulement nos diasporas, mais la
22 collectivité canadienne plus large, surtout en ce qui
23 concerne la désinformation, le piratage, et d'autres formes
24 d'ingérence.

25 Merci.

26 **Me KATE McGRANN:** Merci.

27 Madame Wollensak?

28 **--- REMARQUES FINALES PAR Mme GRACE DAI WOLLENSAK:**

1 recommandation pour combattre cette ingérence, mais
2 j'aimerais surtout mentionner le registre des agents
3 étrangers non pas pour punir ou pour cibler ces joueurs, mais
4 ceux qui fonctionnent... et pour protéger les membres de la
5 communauté de se faire coércer pour jouer pour l'ambassade
6 chinoise ou le consulat, parce que bien souvent, beaucoup de
7 gens, ils sont prêts à le faire, mais à cause de la crainte
8 de représailles ou pour quelque raison que ce soit, ils ont
9 été obligés de faire le travail qu'ils ne veulent pas faire.
10 Et puis cette loi, ces registres les aideraient à dire non
11 aux facteurs étrangers.

12 Puis une chose que je voudrais dire et la
13 dernière phrase, c'est que nous encouragerons notre
14 gouvernement canadien et ses agences à prendre un engagement
15 pour prendre des mesures efficaces pour répondre à
16 l'infiltration agressive du Parti communiste du Canada (sic)
17 dans les communautés et les établissements canadiens, le
18 système politique et au-delà.

19 Il est essentiel que le Canada sauvegarde ses
20 valeurs, sa démocratie, sa souveraineté et les droits et
21 libertés de ses personnes contre l'ingérence étrangère et la
22 répression.

23 Merci beaucoup.

24 **Me KATE McGRANN:** Merci.

25 Docteur Esmaeilion?

26 **--- REMARQUES FINALES PAR D^r HAMED ESMAEILION:**

27 **D^r HAMED ESMAEILION:** Merci beaucoup. Je tiens
28 à vous remercier encore une fois de m'avoir invité.

1 Et la dernière chose que je voudrais dire,
2 vous avez demandé à mes amis des questions concernant le
3 niveau de soutien de la part de différentes organisations
4 ici.

5 Donc, nous travaillons et collaborons avec le
6 gouvernement pour avoir apporté devant la Cour internationale
7 de justice le cas de l'avion. Notre demande de soutien à
8 notre cause devant la Cour criminelle internationale est
9 toujours en suspens pour mettre l'Iran sur la liste des
10 organismes terroristes. Il est très important que la
11 collectivité voie cette organisation en son entier figurer
12 comme organisation terroriste.

13 D'après ce que j'ai entendu de mes amis ici
14 selon nos expériences, la GRC n'a pas ouvert une cause pénale
15 pour PS752 pour protéger les militants irano-canadiens et
16 puis c'est pour cela que j'entends des amis qu'ils ont fait
17 de leurs maisons des forteresses avec des caméras et puis
18 différents dispositifs de sécurité parce qu'on doit
19 fonctionner seuls, il n'y a pas de protection.

20 Et la dernière chose, c'est concernant IRCC.
21 J'ai mentionné un banquier, un chef de police, un ministre,
22 et le président de la Chambre de ce régime. Ils sont déjà ici
23 et ils comptent venir ici et c'est pour cela que nous avons
24 de graves préoccupations.

25 Nous n'avons pas de relations politiques et
26 ces deux pays n'ont pas d'ambassades ouvertes, mais pourquoi
27 est-ce qu'on voit autant de responsables du régime islamique
28 dans ce pays? C'est la raison pour laquelle la communauté

1 n'est pas impliquée dans bien des activités.

2 J'ai entendu encore une fois la Commission
3 dire que pour ajouter le régime islamique de l'Iran à ces
4 États « rogue » qui sont dans le terme de référence, je
5 pousse la Commission à les inclure.

6 **Me KATE McGRANN:** Et je passe à Zoom.

7 [...]

8 **Me KATE McGRANN:** Bon, il se peut qu'elle
9 n'est pas avec nous, c'est-à-dire qu'elle n'est plus dans
10 l'appel Zoom. On doit juste s'assurer que...

11 **COMMISSAIRE HOGUE:** Bon, nous sommes à la fin
12 de la journée. Je voudrais vous remercier tous et toutes
13 sincèrement d'avoir accepté de comparaître et de partager vos
14 opinions ainsi que les opinions de vos communautés.

15 Votre expérience est très importante pour la
16 Commission et, honnêtement, il a fallu du courage et je vous
17 suis très reconnaissante d'avoir accepté de le faire et votre
18 contribution va éclairer les travaux de la Commission.

19 Alors, merci.

20 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plait.

21 Cette séance de la Commission sur l'ingérence
22 étrangère est levée jusqu'à demain à 9 h 30.

23

24 --- L'audience est suspendue à 17 h 18

25

26

27

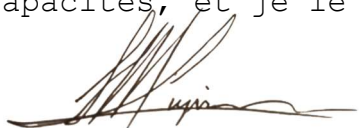
28

C E R T I F I C A T I O N

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

I, Sandrine Marineau-Lupien, a certified court reporter,
hereby certify the foregoing pages to be an accurate
transcription of my notes/records to the best of my skill and
ability, and I so swear.

Je, Sandrine Marineau-Lupien, une sténographe officielle,
certifie que les pages ci-hautes sont une transcription
conforme de mes notes/enregistrements au meilleur de mes
capacités, et je le jure.



Sandrine Marineau-Lupien